ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de l'Assemblée

Le mercredi 1er avril 2009 — Vol. 41 N° 14

Président de l'Assemblée nationale:
M. Yvon Vallières

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 $
Débats des commissions parlementaires	500,00 $
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 $
Commission des affaires sociales	75,00 $
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 $
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 $
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 $
Commission de la culture	25,00 $
Commission de l'économie et du travail	100,00 $
Commission de l'éducation	75,00 $
Commission des finances publiques	75,00 $
Commission des institutions	100,00 $
Commission des transports et de l'environnement	100,00 $
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 $

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec, Qc
G1A 1A3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Débats de l'Assemblée nationale

Le mercredi 1er avril 2009 — Vol. 41 N° 14

Table des matières

Affaires du jour

Affaires prioritaires
Reprise du débat sur le discours d'ouverture et sur les motions de censure 1429
M. Pierre Marsan 1429
Mme Carole Poirier 1430
Mme Johanne Gonthier 1432
M. Maka Kotto 1434
Motion de censure 1435
M. Jean-Paul Diamond 1436
M. Martin Lemay 1436
Mme Filomena Rotiroti 1438
Mme Danielle Doyer 1440
M. Henri-François Gautrin 1442

Affaires courantes 1444

Présentation de projets de loi 1444
Projet de loi n° 32 — Loi modifiant la Loi sur le statut professionnel et les conditions d'engagement des artistes de la scène, du disque et du cinéma et d'autres dispositions législatives 1444
Mme Christine St-Pierre 1444
Documents déposés 1444
Mise aux voix 1444
Projet de loi n° 204 — Loi concernant la Ville de Brownsburg-Chatham 1444
Mise aux voix 1444
Renvoi à la Commission de l'aménagement du territoire 1445
Mise aux voix 1445

Dépôt de documents 1445
Rapport sur la protection des renseignements fiscaux dans les échanges avec les organisations gouvernementales 1445
Rapport annuel de la Régie des installations olympiques 1445
Tome II du rapport du Vérificateur général 1445
Rapport du Vérificateur général concernant les projets de modernisation des centres hospitaliers universitaires de Montréal 1445

Dépôt de rapports de commissions 1445
Consultations particulières sur le projet de loi n° 6 — Loi instituant le fonds de soutien aux proches aidants des aînés 1445
Consultations particulières sur le projet de loi n° 25 — Loi modifiant la Loi sur l'équité salariale 1445

Présence de MM. Sébastien Schneeberger et Gilles Taillon, ex-parlementaires de l'Assemblée nationale 1445

Questions et réponses orales 1445
Avenir de l'entente sur La Financière agricole
Mme Pauline Marois 1445
M. Jean Charest 1446
Mme Pauline Marois 1446
M. Jean Charest 1446
Mme Pauline Marois 1446
M. Jean Charest 1446
Mme Pauline Marois 1446
M. Jean Charest 1446

Table des matières (suite)

Rapport du Vérificateur général sur les projets de modernisation des centres hospitaliers universitaires de Montréal
M. Sylvain Simard 1447
M. Yves Bolduc 1447
M. Sylvain Simard 1447
M. Yves Bolduc 1447
Financement de la construction des centres hospitaliers universitaires à Montréal
M. Bernard Drainville 1447
M. Yves Bolduc 1448
M. Bernard Drainville 1448
M. Yves Bolduc 1448
M. Bernard Drainville 1448
M. Yves Bolduc 1448
Loges louées par des sociétés d'État au Centre Bell
M. Janvier Grondin 1448
Mme Monique Jérôme-Forget 1448
M. Janvier Grondin 1449
Mme Monique Jérôme-Forget 1449
M. Janvier Grondin 1449
Mme Monique Jérôme-Forget 1449
Partage des risques dans le financement de la construction des centres hospitaliers universitaires à Montréal
M. Sylvain Simard 1449
Mme Monique Jérôme-Forget 1449
M. Sylvain Simard 1450
Mme Monique Jérôme-Forget 1450
M. Sylvain Simard 1450
Mme Monique Jérôme-Forget 1450
Participation de la Caisse de dépôt et placement au financement de la construction des centres hospitaliers universitaires à Montréal
M. Sylvain Simard 1450
Mme Monique Jérôme-Forget 1450
Formation et embauche de personnel infirmier praticien spécialisé
M. Bernard Drainville 1451
M. Yves Bolduc 1451
M. Bernard Drainville 1451
M. Yves Bolduc 1451
M. Bernard Drainville 1451
M. Yves Bolduc 1452
Fusion de la Bourse de Montréal et de la Bourse de Toronto
M. François Legault 1452
Mme Monique Jérôme-Forget 1452
M. François Legault 1452
Mme Monique Jérôme-Forget 1452
M. François Legault 1452
Mme Monique Jérôme-Forget 1452
Aide du gouvernement fédéral aux pays francophones d'Afrique
Mme Louise Beaudoin 1453
M. Pierre Arcand 1453
Mme Louise Beaudoin 1453
M. Pierre Arcand 1453
Aide aux fromagers artisans
Mme Marie Bouillé 1453
M. Laurent Lessard 1453
Mme Marie Bouillé 1454
M. Laurent Lessard 1454
Mme Marie Bouillé 1454
M. Laurent Lessard 1454

Table des matières (suite)

Propos du P.D.G. de l'Agence des partenariats public-privé concernant le premier ministre de l'Ontario
M. Sylvain Simard 1455
Mme Monique Jérôme-Forget 1455

Motions sans préavis 1455
Souligner Avril, mois de la sensibilisation au cancer 1455
Mise aux voix 1455
Souligner le 30e anniversaire du Centre de conservation du Québec 1456
Mise aux voix 1456
Féliciter M. Marcel Aubut pour son élection à la présidence du Comité olympique canadien 1456
Mise aux voix 1456

Avis touchant les travaux des commissions 1456

Affaires du jour

Affaires prioritaires
Reprise du débat sur le discours d'ouverture et sur les motions de censure 1456
M. François Gendron 1457
M. Stéphane Billette 1459
M. André Villeneuve 1461
M. Gilles Lehouillier 1463
Mme Denise Beaudoin 1465
M. Laurent Lessard 1466
M. Dave Turcotte 1470
M. Janvier Grondin 1471
M. Daniel Bernard 1472
M. Sylvain Pagé 1474
M. Marc Carrière 1477
M. Denis Trottier 1479
M. Guy Ouellette 1480

Ajournement 1482

Le mercredi 1er avril 2009 — Vol. 41 N° 14

(Dix heures huit minutes)

Le Vice-Président (M. Gendron): Alors, chers collègues, bon matin. Nous allons nous recueillir pendant quelques instants. Veuillez vous asseoir, cependant.

Alors, merci. Veuillez vous asseoir.

Affaires du jour

Affaires prioritaires

Reprise du débat sur le discours d'ouverture et sur les motions de censure

Alors, aux affaires prioritaires, à l'article 2 du feuilleton d'aujourd'hui, l'Assemblée va reprendre le débat, ajourné hier, sur le discours d'ouverture de la session prononcé par M. le premier ministre le 10 mars et sur les diverses motions de censure présentées par d'abord la chef de l'opposition officielle, par Mme la députée de Lotbinière, M. le député de Mercier, M. le député d'Ungava, Mme la députée de Marie-Victorin, M. le député de Richelieu, M. le député du Lac-Saint-Jean, M. le député de Borduas, Mme la députée d'Iberville, M. le député de Verchères.

Avant de donner la parole au prochain intervenant, je vous rappelle, je vous informe que 18 h 39 min ont été utilisées dans le cadre de ce débat. Il reste donc un total de 6 h 20 min réparti comme suit: 2 h 40 min au groupe parlementaire formant le gouvernement; 2 h 34 min au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; cinq minutes aux députés indépendants affiliés à l'Action démocratique; 60 minutes aux représentants du gouvernement pour la réplique finale.

● *(10 h 10)* ●

Je cède maintenant la parole à M. le député de Robert-Baldwin pour son intervention sur le discours inaugural. M. le député, à vous la parole.

M. Pierre Marsan

M. Marsan: Merci, M. le Président. Permettez-moi d'abord de vous féliciter pour votre élection à titre de vice-président de l'Assemblée nationale. Avec votre expérience, votre professionnalisme, vous avez su gagner la confiance de tous les membres de cette Chambre, et je suis persuadé que vous assurerez ces nouvelles fonctions avec brio et que vous contribuerez au bon fonctionnement du Parlement.

À mon tour, je désire souhaiter la plus cordiale bienvenue à tous mes collègues nouvellement élus ainsi qu'à tous les autres députés qui siègent en cette Chambre. Je vous félicite d'avoir mérité la confiance de vos concitoyens.

Dans un premier temps, M. le Président, je tiens à remercier, et vous comprendrez, je tiens à remercier du fond du coeur les électeurs du comté de Robert-Baldwin qui m'ont à nouveau accordé leur confiance lors des élections générales du 8 décembre dernier. C'est mon cinquième mandat. Et je remercie évidemment tous les constituants de notre comté. C'est pour moi un honneur et une très grande fierté d'être le député du comté de Robert-Baldwin à l'Assemblée nationale.

M. le Président, permettez-moi de saluer d'une façon toute particulière le travail acharné de mon extraordinaire équipe de bénévoles, et, sans eux, rien n'aurait été possible. Je voudrais souligner le travail exceptionnel qui a été fait par l'organisatrice de ma campagne électorale, Mme Diane Fortier, et l'équipe qui l'accompagnait: Mme Lucy Opritian, Renée Desmarais, Joyce Fennell, Fernand Douesnard et Anny Peltier également.

Je tiens aussi à remercier chaleureusement notre premier ministre, M. Jean Charest, pour la confiance qu'il m'a témoignée.

En remerciant les électeurs du comté de Robert-Baldwin, j'aimerais situer le comté de Robert-Baldwin, M. le Président. Alors, c'est un très beau comté. Avec mes collègues, je dis souvent: C'est le plus beau comté du Québec; vous avez déjà entendu ça. Et il est situé dans l'ouest de la ville de Montréal. Plus particulièrement, il comprend les villes de Dollard-des-Ormeaux et l'arrondissement de Roxboro et de Pierrefonds. Alors, la ville de Dollard-des-Ormeaux est dirigée par un maire qui est là depuis 25 ans et qui est reconnu pour une très grande intégrité et certainement beaucoup de compétence, c'est le maire Edward Janiszewski. Et l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro est dirigé par Mme le maire Monique Worth. Alors, ce sont des gens avec qui nous travaillons régulièrement et qui contribuent au bien-être de nos concitoyens.

Je voudrais parler un petit peu d'économie sociale, puisque c'est un comté où, malgré les perceptions, il existe quand même certaines personnes qui vivent dans la pauvreté et qu'il nous faut aider. Alors, nous avons des organisations communautaires, comme un fonds de dépannage, le CIMOI. Le CIMOI, c'est un organisme de francisation, surtout pour les personnes immigrantes. C'est dirigé d'une main de fer par M. Mustapha Kachani. Nous avons également le Cloverdale Multi-Ressources, nous avons les îlots Cloverdale. Et, fait à noter qui est très important, maintenant les condominiums ou les habitations Cloverdale font partie de la plus grande coopérative au Canada, il y en a pour 842 logements qui sont inclus dans cette coopérative.

Nous avons également, comme dans beaucoup d'autres comtés, des maisons de jeunes, des clubs d'âge d'or. Et une caractéristique du comté de Robert-Baldwin, eh bien, c'est la diversité. Nous avons plusieurs temples, plusieurs églises, plusieurs mosquées, plusieurs synagogues, et tous ces endroits regroupent plusieurs dénominations. Alors, vous pouvez rencontrer... lorsque vous vous promenez dans les centres d'achats ou dans les différents endroits du comté, vous pouvez rencontrer des personnes d'origine hindoue, des Filipinos, des Tamouls, des Juifs, des Pakistanais, des Chinois, des Arabes, des Italiens, des Grecs et plusieurs autres. Et, fait à noter, M. le Président, ces gens-là vivent dans l'harmonie. C'est toujours agréable de travailler avec tous ces gens-là, sans distinction, lorsqu'on est dans le comté de Robert-Baldwin.

M. le Président, le 8 décembre dernier, les Québécois nous ont confié le mandat de traverser une tempête économique sans précédent. Ils ont choisi un gouvernement responsable et solidaire, un gouvernement rigoureux qui non seulement mettra de l'avant des outils,

mais qui permettra aussi de préparer l'avenir du Québec. Cette période de turbulence impose une coopération sans faille. Pour le mieux-être économique de notre société, nous nous devons de travailler ensemble. Chacun d'entre nous doit faire sa part.

Malheureusement, aucun gouvernement ne dispose d'une recette permettant d'esquiver une crise d'une telle ampleur. Toutefois, à l'instar des premiers signes de ralentissement, nous avons posé des gestes concrets qui ont permis au Québec de se tirer mieux d'affaire que nos voisins. Au Plan québécois sur les infrastructures, nous avons entrepris un grand chantier qui aura des retombées pour l'ensemble du Québec. Au cours des cinq prochaines années, ce sont plus de 40 milliards d'investissements publics qui seront faits partout au Québec. Et, dans la seule région de Montréal, lundi dernier, il y a eu cette présentation pour la construction du CHUM, le nouveau centre hospitalier universitaire. Et, si on ajoute au CHUM la construction du centre McGill, le CUSM, et également la construction de l'Hôpital Sainte-Justine, eh bien, dans les années à venir, c'est près de 5,2 milliards qui seront investis dans le domaine de la santé dans la région de Montréal, mais pour servir l'ensemble des citoyens du Québec.

Pour stimuler l'économie et l'emploi, nous avons mis de l'avant d'autres mesures économiques. Afin de protéger le pouvoir d'achat et de donner un souffle aux familles de la classe moyenne, les contribuables québécois ont bénéficié d'une baisse d'impôt de 1 milliard de dollars. En moyenne, cette réduction fiscale représente 2 000 $ annuellement pour une famille comprenant deux parents et deux enfants. Notre gouvernement a aussi procédé à une hausse du salaire minimum de 0,50 $ l'heure. À compter du 1er mai, celui-ci passera de 8,50 $ à 9 $ l'heure. M. le Président, l'emploi et le maintien des emplois sont une priorité au sein de notre gouvernement. Nous avons besoin de toutes nos forces pour relever les nouveaux défis du marché du travail.

Nos efforts en matière de santé doivent également se traduire par un meilleur accès aux soins et aux services médicaux. Depuis 2003, nous avons fait passer le nombre de groupes de médecine familiale de 17 à 181. Nous souhaitons en faire davantage en faisant passer leur nombre à 300 d'ici la fin de notre mandat. Grâce à nos efforts, il a été possible de diminuer de plus de 20 % les différentes listes d'attente. Actuellement, plus de 90 % des patients en attente d'une chirurgie sont traités en moins de six mois et 80 % des patients en attente d'une chirurgie sont opérés en moins de trois mois. Ces quelques réalisations démontrent notre travail constant afin d'améliorer la qualité de vie des Québécois. Ensemble, nous devons poursuivre notre travail pour faire du Québec une société plus prospère, et ce, à tous les niveaux.

M. le Président, je tiens à remercier mes collègues pour la confiance qu'ils m'ont témoignée en m'élisant comme président de la Commission de l'éducation. C'est un nouveau défi que j'accepte avec beaucoup d'enthousiasme, et je vous assure de ma pleine collaboration.

Notre gouvernement a toujours placé l'éducation en tête des priorités. C'est pour nous un devoir de la valoriser, comme nous valorisons notre langue et notre culture. M. le Président, j'ai la profonde conviction que l'éducation permet de façonner une société plus habile et plus dynamique. L'enjeu du décrochage scolaire continuera d'être au coeur de nos préoccupations. À cet égard, nous avons ajouté une heure de plus à l'école par semaine, nous avons mis en place l'Aide aux devoirs et le soutien aux élèves en difficulté. Nous poserons de nouveaux gestes pour la persévérance scolaire, comme la baisse du nombre d'élèves par classe et le développement des activités culturelles et sportives.

En terminant, M. le Président, je tiens à réitérer aux électeurs de Robert-Baldwin toute ma reconnaissance de m'avoir donné le privilège de les représenter à cette Assemblée nationale. Merci beaucoup, M. le Président.

● *(10 h 20)* ●

Le Vice-Président (M. Gendron): M. le député de Robert-Baldwin, je vous remercie pour votre intervention. Mais, pour la poursuite du débat sur le discours inaugural, je cède maintenant la parole à Mme la députée d'Hochelaga-Maisonneuve. À vous la parole.

Mme Carole Poirier

Mme Poirier: Merci, M. le Président. Je m'adresse aujourd'hui pour la première fois en cette Chambre aux Québécoises et aux Québécois et je dois vous dire, M. le Président, que je suis assez fébrile. Les citoyennes et citoyens d'Hochelaga-Maisonneuve m'ont élue, le 8 décembre dernier, comme représentante de la circonscription afin d'exprimer ici leurs aspirations, leurs volontés et principalement les valeurs importantes d'une société comme la nôtre qui souhaite devenir un pays.

Je tiens à remercier les bénévoles qui ont travaillé sans relâche afin qu'Hochelaga-Maisonneuve continue, et ce, depuis 1970 et à chaque élection générale, de choisir le Parti québécois. Je veux parler de Monique, qui a démontré énergie et rigueur, je veux parler de Pierre, qui a pris en main la gestion des bénévoles et qui a rempli son mandat avec brio. Je dois souligner aussi le travail de Johanne, de Ghislaine, qui ont travaillé sans relâche. Et je veux remercier André, Gérard, Mario, Denis, Line, Mathieu, Jacques, Marjorie, Thomas, Benoît, Jean et tous ceux qui ont très généreusement accepté de donner de leur temps pour la cause du Québec.

Je veux aussi dire un beau bonjour à Louise Laliberté. Elle nous a quittés depuis quelques semaines pour un congé de maladie prolongé. Sache, Louise, que tu as toute notre amitié. On souhaite ton retour le plus rapidement possible, mais en pleine forme et surtout avec tous tes moyens.

Vous savez, je suis fière de succéder à Robert Burns et à Louise Harel, qui ont marqué l'histoire du Québec tant par la loi sur le financement des partis politiques, au Québec, que par la Loi sur l'équité salariale. Je veux aussi remercier mes parents, Monique et André, dont l'engagement communautaire et sportif dans Hochelaga-Maisonneuve a été un modèle d'engagement pour toute ma vie. Je salue mon conjoint et mes deux enfants, Audrey et François-Jonathan, qui continuent de m'appuyer et de me nourrir par nos discussions sur l'actualité. D'ailleurs, je veux souhaiter un prompt départ à mon fils qui quitte pour l'Afghanistan le 11 avril prochain et je veux lui dire que je l'aime et que je lui souhaite bonne chance.

Le premier ministre nous disait dans son discours inaugural, et je le cite: «Nous, Québécois, croyons [à] la justice sociale, [à] la lutte [à] la pauvreté.» Il ajoutait: «...nous sommes capables de combattre la pauvreté.

Comme société, on est capables de mobilisation pour réduire la pauvreté.» Il nous annonçait, et je le cite encore: «...nous pouvons [...] changer les choses par nos politiques, par notre volonté commune.» C'est pourquoi je veux vous parler d'habitation.

Le logement, ce n'est pas seulement qu'un lieu de résidence, c'est l'ancrage d'une personne dans sa société, c'est de là que se construit l'homme ou la femme qu'ils deviendront. Sans logis, c'est la perte d'estime de soi, c'est la dévalorisation de l'être, c'est l'itinérance et l'ensemble des phénomènes sociaux et psychologiques qui s'ensuivent. C'est pourquoi il faut mettre tout en oeuvre pour s'assurer que chacun puisse trouver un toit à la hauteur de ses revenus.

Actuellement, au Québec, plus de 450 000 personnes consacrent plus de 30 % au paiement de leur logement. Imaginez une personne à la sécurité du revenu qui reçoit un peu plus de 500 $ par mois et qui doit se trouver un logis. Le loyer médian actuel au Québec est de 566 $ par mois, selon les données de 2006. Il me semble qu'il y a là un véritable problème. Et la situation n'est guère mieux pour les travailleurs au salaire minimum. Plus de 24 000 personnes sont en attente actuellement sur la liste de l'Office municipal d'habitation de Montréal. Ces personnes sont en attente d'un logement en lien avec leurs revenus. D'ici à ce qu'elles aient un logement, elles doivent faire des choix, des choix difficiles: se nourrir ou payer le loyer, acheter des médicaments ou payer l'électricité. Et payer l'électricité devient presque un luxe lorsque notre revenu est en dessous du revenu médian. Option Consommateurs nous indiquait que, depuis six ans, les tarifs ont augmenté de 18,2 %, alors que le coût de la vie, lui, n'a augmenté que de 12,6 %. On ne peut plus appeler cela des choix, parce qu'il ne reste plus rien à choisir, M. le Président.

Le premier ministre a écrit, le 18 novembre dernier, en pleine campagne électorale, à un organisme communautaire de sa circonscription de Sherbrooke. Je vous lis ce qui suit. Dit-il: «Notre engagement: Afin d'améliorer la qualité de vie des familles et le développement de toutes les régions du Québec, nous favoriserons notamment la prolongation du programme AccèsLogis Québec pour cinq ans à raison d'un minimum de 3 000 nouvelles unités par année, pour un total de 15 000 nouveaux logements sociaux et communautaires destinés aux ménages à [faible revenu] ou pour des clientèles en difficulté ayant des besoins particuliers.»

Avec une telle déclaration en pleine campagne électorale, on se serait attendu, en janvier dernier, lors de l'énoncé économique de la ministre des Finances, qu'elle mette au centre de ses priorités l'habitation, on se serait attendu à une annonce en matière d'habitation. *L'économie d'abord*, nous ont-ils dit durant la campagne électorale. Eh bien, la construction de logements sociaux et communautaires, c'est de l'investissement dans l'économie, de l'économie de gens de chez nous et pour le monde de chez nous. Si la ministre des Finances avait vraiment priorisé l'économie, elle aurait annoncé un vaste chantier de construction de logements sociaux et communautaires. Le premier ministre nous les a promis, de façon écrite, en plein campagne électorale. Alors, pourquoi ne pas nous les avoir annoncés en janvier? Ces chantiers auraient déjà débuté dès maintenant et les travaux seraient en cours. Nos groupes de ressources techniques ont actuellement plus de 11 000 unités dans les cartons. Ils sont prêts, eux, ils sont prêts à relancer l'économie du Québec, à faire en sorte que les démunis trouvent enfin un endroit accessible pour se loger. La construction de logements, c'est aussi créateur de beaucoup d'emplois directs et indirects dans des domaines comme la construction, l'industrie manufacturière, la forêt et l'économie sociale, entre autres.

La promesse du premier ministre reprenait une demande des groupes en logement afin d'obtenir un engagement d'unités de logement pour les cinq prochaines années. Pas des annonces à la petite semaine, un véritable plan d'investissement sur cinq ans en logement social afin de planifier, organiser et entreprendre des projets d'envergure, des projets plus écologiques qui nécessitent des ressources spécialisées et une planification à plus long terme. Cette demande était portée par le monde municipal, dont l'Union des municipalités du Québec, la Fédération québécoise des municipalités, la Communauté métropolitaine de Montréal ainsi que les villes de Montréal et Québec. D'ailleurs, cette demande a reçu l'appui de 1 130 organismes de toutes sortes de toutes les régions du Québec.

De plus, le gouvernement fédéral avait annoncé en janvier dernier, dans son budget, de nouveaux investissements en logement social pour les aînés et les personnes handicapées. Cet investissement fédéral permet d'ajouter plus de 100 millions de dollars à la promesse du premier ministre en campagne électorale. Puisque nous n'avons rien eu en janvier, je souhaitais pour tous les Québécoises et les Québécois que la promesse écrite du premier ministre en campagne électorale ne soit pas aussi mince que le papier sur lequel elle était écrite. Dans le discours de la ministre, dans le discours de la ministre des Finances, dans son discours du budget, elle aurait pu, elle aussi, annoncer ce vaste chantier. Eh bien, non, encore rien, seulement que 3 000 unités, dont la moitié sont payées par les fonds qui viennent du fédéral. L'engagement du premier ministre est encore apparu comme étant inexistant.

M. le Président, la chef de l'opposition officielle m'a confié, en plus de l'habitation, la responsabilité comme porte-parole de la condition féminine, et je dois vous dire que j'en suis très heureuse.

Malheureusement, je me dois de constater que la présence des femmes dans les postes de haute direction de la fonction publique est encore à faire. La parité hommes-femmes au niveau des sous-ministres n'a guère progressé depuis 10 ans. En tenant compte des données publiées dans *Le Guide du Pouvoir 1999*, on mentionne que six femmes seulement détiennent la direction de ministères à titre de sous-ministre, comparativement à sept en 2009. Une de plus en 10 ans. Tout un constat!

De plus, pour les dirigeantes d'organismes gouvernementaux au poste de présidente, en 2009, c'est 35 % des organismes qui sont représentés par des femmes, soit 68 femmes sur 195 organismes. En 1999, on répertoriait 233 organismes, dont 63 étaient dirigés par des femmes. Mais, dans ce cas, il s'agit d'une nette régression, puisque le nombre d'organismes a été réduit depuis 10 ans. Donc, avec 38 organismes en moins, on n'a seulement que cinq femmes de plus. On ne peut pas parler de progression, M. le Président.

● *(10 h 30)* ●

Et, quand je pense que le sous-ministre du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation avait décidé et informé son ministère, le 23 février dernier,

dans une note interne, d'abolir la Journée internationale de la femme pour la remplacer par la journée de la personne... D'ailleurs, La Financière agricole a suivi cette directive, et la Journée de la femme a été évacuée, et ils ont célébré la journée de la personne. Cela démontre bien l'importance que ce gouvernement donne à la présence des femmes, et principalement la nécessité de la parité hommes-femmes dans la haute fonction publique. Il est inacceptable d'abolir la Journée internationale de la femme quand il y a tant à faire, principalement dans un ministère comme celui de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, où l'on ne retrouve seulement qu'une sous-ministre adjointe sur sept postes de sous-ministre.

La présidente du Conseil du statut de la femme réclame au gouvernement l'application d'une des recommandations du rapport de la Commission des affaires sociales, de décembre 2005, qui a donné lieu à la politique pour l'égalité entre les hommes et les femmes, de 2007, intitulée Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait. Cette recommandation demandait que l'analyse différenciée selon les sexes soit systématisée dans les pratiques gouvernementales et qu'elle soit généralisée dans tout l'appareil de l'État. Je crois que le gouvernement se doit plus que jamais d'appliquer cette orientation de la politique afin que l'État se donne des orientations et des objectifs clairs afin de réduire les écarts de revenus entre les hommes et les femmes.

Je vois que le temps file, M. le Président, alors je vais passer à la fin de ce que j'avais préparé.

Une voix: ...

Mme Poirier: Oui, le temps file pour moi, vous savez.

Alors, vous dire que les citoyens sont inquiets, M. le Président. Une citoyenne m'a écrit dernièrement justement pour nous interroger, au niveau de l'opposition officielle, et faire des pressions. Je veux vous parler de la Caisse de dépôt et des impacts de la Caisse de dépôt, principalement. Cette citoyenne-là est inquiète de savoir ce qui va se passer avec son fonds de pension. C'est une jeune femme de 28 ans, et, pour elle, le laxisme du gouvernement, les belles promesses de campagne électorale qui se sont envolées rapidement sont des inquiétudes pour l'ensemble de la fonction publique. Le voile s'est levé sur ce gouvernement. Alors, souhaitons-nous, comme Québécoises et Québécois, que cette période de turbulence économique soit la moins longue possible. Regardons l'avenir, l'avenir pour un Québec souverain. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Gendron): Alors, je vous remercie, Mme la députée d'Hochelaga-Maisonneuve, pour votre intervention. Et, pour la poursuite du débat sur le discours inaugural, je cède maintenant la parole à Mme la députée de Mégantic-Compton. Mme la députée, à vous la parole.

Mme Johanne Gonthier

Mme Gonthier: Merci, M. le Président. Permettez-moi en tout premier lieu de vous féliciter pour votre réélection et pour votre élection à la vice-présidence de cette Assemblée. J'aimerais également profiter de l'occasion pour féliciter le député de Richmond pour son élection à la présidence de notre noble institution. Il est facile pour moi de lui garantir ma volonté de bien faire et toute ma collaboration. En bon voisin, j'ai eu à plusieurs reprises l'occasion de bénéficier de son expérience et de ses conseils judicieux. Je tiens à l'en remercier.

Ce n'est pas la première fois que je m'adresse à cette Assemblée. J'imagine que, même pour des parlementaires de grande expérience comme vous, M. le Président, chaque intervention revêt un caractère exceptionnel. C'est encore pour moi, et j'espère qu'il en sera ainsi longtemps, un moment quasi solennel, une occasion exceptionnelle de réaffirmer mon engagement à représenter la population de Mégantic-Compton dans le respect des principes de base qui guident ma jeune carrière politique et qui vont continuer à m'inspirer: intégrité, écoute et détermination dans l'action.

M. le Président, je voudrais aussi profiter de cette occasion exceptionnelle pour remercier les électeurs du beau et vaste comté de Mégantic-Compton pour la confiance qu'ils m'ont manifestée en me confiant un deuxième mandat en décuplant ma majorité. C'est un signe de confiance que je garde et garderai longtemps en mémoire. Les électeurs de Mégantic-Compton peuvent être assurés de ma plus entière collaboration et de ma détermination à faire toujours plus et mieux pour assurer le mieux-être économique et social de l'ensemble de la population du comté.

J'aimerais aussi remercier le premier ministre et le Conseil des ministres pour la confiance qu'ils m'ont témoignée en m'accordant la fonction d'adjointe parlementaire au ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Je me retrouve ainsi faisant partie d'une équipe dont les préoccupations principales correspondent à celles d'un large secteur de la population de mon comté. Le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale peut être assuré de ma collaboration enthousiaste.

M. le Président, le comté de Mégantic-Compton est géographiquement vaste, et à peine plus de 40 000 personnes y sont réparties dans 38 municipalités, à l'intérieur des cadres administratifs de trois municipalités régionales de comté et de deux commissions scolaires. Situé aux confins de deux grandes régions du Québec, l'Estrie et la Beauce, et aux limites de trois États américains, le territoire de ce magnifique comté est habité par une population qui dispose d'une gamme étendue de belles qualités: elle est joyeuse, créative, imaginative et surtout déterminée, des qualités qui se reflètent dans toutes les facettes de son activité.

M. le Président, ma venue en politique a été largement conditionnée par ma volonté de contribuer, au meilleur de mes connaissances, au développement économique de cette belle et grande région. Cette volonté de faire plus et mieux m'oblige à tenir compte et à suivre l'évolution de plusieurs impératifs régionaux.

L'économie du comté de Mégantic-Compton repose sur un peu tout à la fois: l'agriculture, la foresterie, le secteur manufacturier, le secteur des services. Cette diversité, qui fondamentalement représente une force, peut aussi apporter sa part de difficultés. Un constat général en découle cependant: la solution unique, la solution miracle n'existe pas. Dans bien des cas, il faut faire avec une réalité et son contraire.

Depuis 2006 et, de façon plus significative, en 2007 et 2008, on assiste à un resserrement de notre

économie régionale. Une baisse de la demande pour les produits manufacturiers combinée à une hausse spectaculaire de la valeur de notre dollar ont eu des conséquences négatives importantes sur notre base industrielle et manufacturière. Ces conséquences négatives auraient pu être bien pires sans la mise en place par notre gouvernement de tout un train de mesures destinées à soutenir nos industries à se moderniser et à devenir plus productives.

À un moment où la situation économique mondiale nous force à considérer des perturbations économiques bien plus importantes que celles que nous avons connues jusqu'à maintenant, on comprend qu'il puisse être inquiétant de regarder globalement la situation de notre économie. Pourtant, la majorité des analystes financiers et les observateurs de notre économie s'accordent pour dire que l'on devrait s'en tirer relativement mieux ici que dans la plupart des autres régions du monde.

Pour en arriver à ce constat, on propose plusieurs explications. Tout d'abord, notre système bancaire a échappé au pire dérapage, et nous n'avons pas eu à subir les effets néfastes d'une crise de l'immobilier. Grâce aux baisses d'impôt consenties en 2007 à la classe moyenne et au programmes sociaux s'adressant particulièrement aux familles, les consommateurs ont conservé la majeure partie de leur pouvoir d'achat, et il n'y a donc pas eu d'effondrement majeur de la demande domestique.

Par ailleurs, le choc de la crise s'exprime surtout par nos exportations vers les États-Unis, le principal marché extérieur de nos entreprises. Mais, même en récession, les Américains continuent à acheter. Certaines entreprises sont plus touchées que d'autres, mais nous sommes loin du vide total. Finalement, la contraction de la demande américaine a été en partie compensée par la dévaluation du dollar canadien, ce qui permet à nos exportateurs de réduire leurs prix aux États-Unis et de maintenir en bonne part leur volume de vente.

● *(10 h 40)* ●

Mais, au-delà de ces considérations, vous ne m'en voudrez pas, j'espère, M. le Président, d'insister sur la prévoyance qu'a exercée notre gouvernement en mettant en oeuvre, bien avant qu'il soit question d'une crise économique chez nous, les premières mesures significatives pour favoriser le maintien de notre activité économique. Cette vigilance, ce comportement éclairé et prudent ont eu des conséquences positives importantes.

Alain Dubuc écrivait récemment dans *La Presse*: «Tout le monde parle de l'importance d'injecter des fonds publics pour contrer le ralentissement économique, notamment par des travaux d'infrastructure. Le problème, c'est que les bulldozers risquent de se mettre à rouler quand la récession sera terminée. Sauf au Québec où le gouvernement Charest a annoncé il y a un an et demi un très vaste programme d'infrastructures qui a atteint son rythme de croisière à temps pour atténuer les effets du ralentissement» économique.

Et ce n'est pas tout. Lors de la dernière élection, nous avions promis de poser des gestes additionnels pour soutenir l'économie québécoise. Je pense pourvoir affirmer aujourd'hui que nous avons tenu parole. Les mesures que nous avons déjà annoncées ont été conçues spécifiquement pour protéger les emplois et préserver le pouvoir d'achat des ménages: bonification de 4 milliards du Plan québécois des infrastructures; le programme Renfort, mis en place par Investissement, pour aider nos entreprises confrontées au resserrement du crédit; la hausse du salaire minimum à compter du 1er mai; la création du crédit d'impôt à la rénovation domiciliaire, pour ne mentionner que les plus importants.

Le Québec fait un effort colossal pour soutenir l'économie. Notre gouvernement va investir près de 42 milliards de dollars sur cinq ans dans des travaux d'infrastructures. Chez nous, dans mon comté, Mégantic-Compton, c'est plus de 48 millions qui auront été investis, entre 2007 et 2010, pour la réfection des routes; c'est plus de 2 millions dans nos écoles; des sommes importantes dans nos CHSLD afin d'améliorer la qualité de vie de nos personnes âgées en perte d'autonomie; sans compter tous les projets de traitement de l'eau potable et des eaux usées dans les municipalités de mon comté. Et à cela on doit ajouter les sommes consenties pour nos installations de sport et de loisirs, pour notre patrimoine culturel. Tout cet argent, M. le Président, ça fait travailler des gens de mon comté et ça améliore la qualité de vie des gens de mon comté.

Combattre, agir pour contrer les effets de la crise, c'est bien, et le gouvernement, et mon gouvernement, a démontré hors de tout doute qu'il disposait de la volonté, de l'imagination et de ressources pour y parvenir. Mais, à mon sens, il faut faire plus. Il faut aller au-delà de la crise, il faut tirer profit de la crise, il faut croire à la reprise, il faut être prêt pour la reprise. Et c'est à ce niveau que va être sollicité l'ensemble de nos forces vives.

M. le Président, j'ai parlé tantôt du dynamisme de la population de mon comté. Ce dynamisme, cette qualité exceptionnelle qu'ont nos gens à résoudre des problèmes, à s'impliquer, à imaginer des solutions constructives et à les appliquer, me permettent d'envisager l'avenir avec confiance, me permettent de croire que nos gens en fin de compte auront été capables de tirer profit des difficultés actuelles pour en sortir grandis, mieux organisés encore, plus efficaces. Je sais que nous sommes capables de tirer profit de la situation actuelle parce que la région dispose de ressources humaines, de développeurs, des investisseurs suffisamment motivés pour relever des défis associés à la relance, pour relever principalement le grand défi de la productivité et de l'innovation.

Conscient de ces besoins, notre gouvernement consent des sommes sans précédent, via ses organismes de développement tels la SGF et Investissement Québec, pour permettre aux entreprises de moderniser leurs équipements et augmenter leur productivité. Ces sommes mises à la disposition des entreprises constituent une invitation aux plus dynamiques d'entre elles à développer de nouveaux produits, des produits novateurs à valeur ajoutée.

Chez nous, dans mon comté, les effets de ces mesures se font sentir: ouverture de Panolite, la première entreprise de panneaux légers à voir le jour en Amérique du Nord, confections Cookshire, Bois Le Roux, qui entreprendra d'ici peu la phase II de son plan de développement, pour n'en nommer que quelques-unes. Voilà des exemples parfaits du genre d'initiative qu'il faut encourager.

On ne peut toutefois parler de la reprise et du besoin de s'y préparer sans soulever le problème criant que constitue le manque éventuel de main-d'oeuvre, surtout de main-d'oeuvre spécialisée, à la grandeur de notre région. L'activité économique fonctionnant pour le moment au ralenti, cette rareté de la main-d'oeuvre est actuellement moins perceptible, mais je continue à penser qu'il s'agit là du défi le plus important qu'aura à relever ma région au cours des prochaines années.

En ce domaine encore, mon gouvernement a été prévoyant en mettant en place le Pacte de l'emploi, une stratégie d'envergure visant à rapprocher les personnes disponibles au travail aux besoins de main-d'oeuvre des entreprises. Ce vaste programme prend la forme d'un véritable projet de société. Dès le départ, il m'est apparu comme étant parfaitement adapté aux situations que l'on vit à la grandeur de mon comté. Par ailleurs, le ralentissement économique constitue une occasion réelle pour nos entreprises d'encourager et de participer à l'amélioration de la formation de la main-d'oeuvre. Lors de son dernier budget, la ministre des Finances a annoncé une bonification du Pacte de l'emploi en y investissant 500 millions additionnels.

Parce que la situation économique s'est dégradée plus que prévu, nous sommes allés au-delà du plan que nous avions initialement préparé. Dans le dernier budget, notre gouvernement a ajouté un train de mesures qui nous permettent de répondre à la vigueur que prend la crise actuelle. Ainsi, en incluant les mesures annoncées en novembre et en janvier dernier, l'effort de notre gouvernement est de 15 milliards de dollars, soit 4,9 % du PIB du Québec. C'est comparable à l'effort du plan américain, qui, lui, représente 4,8 % du PIB. Notre gouvernement fait donc partie de ceux qui combattent le plus farouchement la récession. On investit comme jamais aucun gouvernement ne l'a fait. On fait le maximum.

En terminant, M. le Président, je m'en voudrais de ne pas soulever, en ce lieu privilégié, le besoin que nous devrions tous ressentir, quelles que soient nos convictions et nos appartenances, de travailler ensemble au mieux-être de nos collectivités. La période que l'on vit exige des élus des actions aussi rapides que réfléchies, deux qualités qui ne peuvent s'exprimer dans la perpétuelle confrontation. Les défis que nous avons à relever tous ensemble sont extrêmement importants et risquent de le devenir encore davantage au cours des prochains mois, j'en appelle donc à la collaboration de tous les élus. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Gendron): Alors, je vous remercie, Mme la députée de Mégantic-Compton, pour votre intervention. Pour la poursuite du débat sur le discours inaugural, je reconnais maintenant M. le député de Bourget. M. le député de Bourget, à vous la parole.

M. Maka Kotto

M. Kotto: Merci, M. le Président. Nous sommes le 1er avril, mais je me permettrai néanmoins deux vérités à l'adresse du gouvernement libéral, car défendre la vérité, c'est regarder la réalité en face, c'est accepter l'évidence, et, accepter la vérité, c'est accepter d'être lucide et humble. En phase avec le bon sens, je déclare la journée d'aujourd'hui Journée nationale de l'ensemble de l'oeuvre du gouvernement libéral. En cette journée symbolique, je tiens à souligner que la population de ma circonscription n'a pas du tout apprécié qu'on la précipite en élection, le 4 novembre dernier, sous de fausses représentations.

À ce propos, je ne vous apprends rien en disant que notre démocratie se fragilise. Elle se fragilise quand des êtres humains sont prêts à travestir la réalité, à trahir, à mépriser, à illusionner le Québec au nom de la soif de pouvoir, du confort matériel et des fausses prétentions d'un supposé fédéralisme d'ouverture. Notre démocratie se fragilise quand des messages manipulateurs, gaveurs veulent imposer des repères mystificateurs, abrutissants, des unanimités...

Des voix: ...

● *(10 h 50)* ●

Le Vice-Président (M. Gendron): Monsieur, excusez-moi, si vous me permettez de vous déranger juste une minute, là. Il faut faire attention quand même au vocabulaire utilisé en cette Chambre. Il y a un certain nombre de vocables qui ne se prêtent pas au respect de l'institution. Alors, je vous inviterais à être prudent, même si objectivement je ne crois pas qu'il y avait d'accusation envers qui que ce soit, si ce n'est qu'un constat général. Mais attention pareil au vocabulaire utilisé, parce qu'ici il y a une fragilité normale pour qu'on conserve le plus haut niveau à l'institution. Alors, je vous demanderais d'être prudent dans l'usage du vocabulaire.

M. Kotto: Merci, M. le Président. J'ai bien pris la peine d'être prudent, c'est à cet effet que je me référais à ce qui se passait en dehors de cette maison pendant la campagne électorale que nous avons tous affrontée.

Bref, la très grande majorité des gens au Québec s'attendent à ce qu'en politique la dignité humaine, seule valeur authentique, ne soit jamais amoindrie ou avilie. Ils sont d'avis que, pour susciter l'intérêt d'un nombre substantiel des membres de nos collectivités à l'exercice de la citoyenneté, la politique ne doit pas seulement paraître propre, elle doit être propre, au-dessus de tout soupçon. Or, avec les récentes, disons, manigances, beaucoup de Québécoises et de Québécois lucides de partout au Québec, toutes allégeances confondues, ont le profond sentiment d'avoir été abusés ─ c'est le sentiment que je recueille sur le terrain ─ dupés, feintés, trahis ou possédés lors de cette dernière campagne électorale. C'est la raison pour laquelle il est important de se rappeler que la démocratie n'est pas un jouet avec lequel on peut faire ce qu'on veut, quand on veut, où on veut. C'était ma première vérité.

Ma deuxième vérité, en ce jour symbolique, est celle-ci: le gouvernement du Canada se détourne de la culture et du développement des arts. Nous devons donc faire le nécessaire pour rapatrier les pouvoirs et les enveloppes dédiées en matière de culture et de communications, et le plus tôt serait le mieux.

M. le Président, au terme de cette élection forcée, voilà l'assertion que j'aurais bien aimé entendre lors du discours inaugural du premier ministre actuel du Québec. Elle ne vint jamais. Grosse déception.

M. le Président, si je m'inspire de Victor Hugo, je dirais que la vie culturelle et la vie politique sont deux côtés d'une même médaille nommée vie publique. Il y a celles et ceux qui trempent dans la vie publique par l'action et celles et ceux qui trempent par les idées. Ces derniers, on les appelle les poètes, les philosophes, les artistes, les rêveurs, et les autres, c'est-à-dire ceux qui sont ici assemblés, on les appelle les hommes et les femmes d'État. À l'avantage des premiers, les rêveurs, on peut dire que les idées sont toujours des actions, alors que les actions sont rarement des idées. CQFD, on marque en profondeur et durablement l'âme d'un peuple et l'histoire intrinsèque, authentique, de ce peuple par les arts et la culture plus que par la politique.

En marge de la spécificité du Québec, ceci explique probablement l'acharnement du gouvernement fédéral actuel à l'effet de détruire les arts et la culture. Aussi, à l'instar de millions de Québécoises et de Québécois, je me demande pourquoi le gouvernement libéral actuel se refuse à se tenir debout face au gouvernement fédéral sur cet enjeu fondamental pour le Québec. Pourquoi tant de résignation face à Ottawa? Pourquoi tant de torpeur? Pourquoi tant de léthargie? Pourquoi tant de soumission, de mollesse, d'inconfort, de contradictions? Pourquoi tant de paradoxes? Pourquoi?

Là est la question que se posent aujourd'hui les Québécoises et les Québécois, la lumière de la paralysie et de l'incapacité du gouvernement libéral actuel à défendre nos intérêts à Ottawa. Car ce gouvernement libéral est bien conscient du fait que la culture est ce qui permet au genre humain de se structurer, de se construire. C'est elle qui nous aide à penser par nous-mêmes. C'est elle qui nous permet de comprendre le monde et de pouvoir contribuer positivement à sa transformation. La culture est l'expression de l'identité des peuples. Elle est l'âme, la psyché des nations, le coeur de chaque peuple. Elle est ce qui fait de nous des Québécois, des Mexicains, des Français, des Belges, des Canadiens, des Marocains, des Anglais, des Sénégalais, des Haïtiens, des Australiens.

Le gouvernement du Québec est le mieux placé pour défendre la culture québécoise. Aussi, il est dans l'ordre des choses que ce gouvernement se préoccupe sincèrement et s'occupe du développement culturel du peuple québécois. Tous les gouvernements au Québec, peu importe leur allégeance politique, ont revendiqué la pleine maîtrise d'oeuvre dans les deux domaines que sont la culture et les communications. Tous les gouvernements du Québec, quelle que soit leur obédience politique, ont défendu leur autonomie et exigé la culture comme un champ de compétence exclusif, sauf celui-ci en face aujourd'hui. Et, parallèlement à cela, nous avons un gouvernement fédéral qui, lui, de son côté, soumet graduellement, subtilement les arts et la culture à la logique qui veut que le marché — le marché — en détermine les politiques.

Aussi, partis comme nous sommes partis, il est extrêmement pertinent de se demander ce que l'avenir réserve à la culture québécoise dans l'absolu. Quel rôle le Québec jouera-t-il dans sa contribution à la diversité culturelle à moyen et à long terme? Si aujourd'hui le Québec résiste à la standardisation culturelle à connotation étatsunienne, qu'en sera-t-il demain? Le particularisme culturel québécois est-il condamné à disparaître? À l'évidence, au gouvernement fédéral — j'y étais — il est difficile de concevoir et même d'imaginer que le Québec puisse être différent, vivre et penser autrement. Cette méconnaissance du Québec se traduit depuis un bon moment dans les coupes drastiques des arts et de la culture. Nous sommes en présence d'un malentendu culturel permanent, je dirais même structurel, qui accentue les difficultés du Québec et du Canada à vivre ensemble.

Alors, que faire pour défendre notre culture? Tout le monde ici se pose cette question. Nous, nous prônons la liberté. La liberté. En attendant que la majorité d'entre nous prennent conscience de cet incontournable, de cette nécessité, le rapatriement des pouvoirs et des enveloppes dédiées en matière de culture et de communications s'impose, car, quand on a une bonne connaissance de la fragilité de l'identité ou de la culture québécoise qui s'exprime à travers les légendes, les arts et les lettres, le théâtre, la musique, la danse, la littérature, les métiers d'art, les arts visuels et médiatiques, on ne lésine pas sur les moyens pour la soutenir. Quand on connaît l'importance du rôle des créateurs, nos créateurs, ces sculpteurs essentiels de notre moi collectif au Québec, on ne néglige ni le financement du Conseil des arts, ni celui de la télévision publique, ni celui du cinéma, ni celui de la danse, ni celui du théâtre, ni celui des bibliothèques et archives. On soutient l'édition; on protège le statut de nos artistes et de nos artisans; on supprime l'impôt sur le droit d'auteur et le droit de prêt public. On prend en considération le fait que 44 % des artistes québécois gagnent moins de 20 000 $ par année et on agit en conséquence. Le coût de la vie augmente chaque année mais pas les revenus de la très grande majorité des artistes. Actuellement, un bon nombre de personnes s'inquiètent de l'avenir de la culture sous les auspices du gouvernement fédéral.

C'est pourquoi, encore une fois, M. le Président, en attendant que le Québec se dise oui à lui-même, le Parti québécois demande que le Québec soit seul maître d'oeuvre en matière de culture et que le gouvernement fédéral transfère unilatéralement les sommes vouées au secteur culturel vers le gouvernement du Québec. Il nous appartient à nous, Québécoises et Québécois, de veiller à ce que notre milieu culturel accède à une authentique dignité, qu'il sorte de la précarité afin de mieux exprimer son potentiel et son talent pour se distinguer et s'affirmer ici et ailleurs à travers le monde, qui nous tend les bras.

● *(11 heures)* ●

Chaque jour, Hollywood, New York ou Silicon Valley marquent indéniablement et de façon indélébile l'identité de notre jeunesse. Ils marquent notre futur dans sa manière de penser, d'agir, de sentir et de ressentir avec leur cortège de produits culturels qui vient remplir les espaces laissés libres au Québec, faute d'un soutien adéquat aux arts et à la culture. Plus agressive, la culture états-unienne impose sa philosophie, ses valeurs, ses coutumes. Aussi, à force de laisser la place aux Américains, à force de les imiter ou de les singer, ce sont des générations actuelles et futures qui, à terme, sans contrainte aucune, sans contrainte aucune, s'assimileront totalement à ce qui deviendra pour elles la métropole dominante. C'est cela, l'aliénation culturelle. Et nous le savons au Québec: la décolonisation des mentalités, des esprits est un défi insurmontable pour des générations. Et laisser faire, c'est contribuer à dramatiser encore plus la situation dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui.

L'aliénation aujourd'hui, M. le Président, a deux sources: le gouvernement fédéral, avec ses carences de vision et de raison critique en matière de culture, et le gouvernement libéral du Québec, son conjoint de fait et son complice. M. le Président, nous ne nous enfermerons pas dans leur logique suicidaire. Nous déciderons de notre propre destin collectif.

Motion de censure

Je dépose à cet effet une motion de censure qui se lit comme suit:

«Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral, son premier ministre ainsi que sa ministre de la Culture et des Communications pour n'avoir [pas] pu obtenir du gouvernement fédéral ni la maîtrise

d'oeuvre en matière de culture et [...] communications ni le rétablissement du financement en matière de culture pour les organismes québécois.»

Je l'ai terminée, M. le Président. Merci.

Le Vice-Président (M. Gendron): Alors, merci, M. le député de Bourget, pour votre intervention. Et, sous réserve de la recevabilité de votre motion de censure, elle sera intégrée à la suite des choses du discours inaugural.

Et, pour la poursuite du débat sur le discours inaugural, je reconnais maintenant M. le député de Maskinongé. À vous la parole, M. le député de Maskinongé.

M. Jean-Paul Diamond

M. Diamond: Merci, M. le Président. Je souhaite d'abord profiter de cette tribune qui m'est offerte pour vous féliciter pour votre élection à la présidence de l'Assemblée nationale. J'ai la conviction que vous saurez arbitrer les débats et que vous veillerez au respect des règles associées au décorum de cette Chambre avec beaucoup de doigté et de professionnalisme.

Ma présence ici, je la dois à la confiance que m'ont témoignée les électeurs du comté de Maskinongé. C'est une grande fierté et un privilège pour moi de les représenter ici, à l'Assemblée nationale du Québec. Puisqu'il s'agit de ma première intervention en cette Chambre, permettez-moi, M. le Président, de remercier chaleureusement tous les citoyens et les citoyennes de mon comté pour leur appui.

M. le Président, je souhaite également remercier ma famille. J'apprécie grandement son support inconditionnel qui m'a précieusement servi à tous les instants de cette aventure intense que fut la dernière campagne électorale.

Je veux, par le fait même, remercier très chaleureusement tous les bénévoles et les gens du comité électoral, qui, par leur effort soutenu, ont permis notre victoire le 8 décembre dernier. Je tiens également à saluer mon personnel de bureau qui m'assiste dans mes fonctions de député. Leur collaboration et leur dévouement exemplaires méritent d'être soulignés.

Mes derniers remerciements et non les moindres vont au premier ministre, lequel m'a nommé adjoint parlementaire à la ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. J'apprécie beaucoup la confiance qu'il a témoignée à mon endroit. C'est d'ailleurs un grand plaisir pour moi d'assister ma collègue la ministre dans le cadre de ses fonctions. J'en profite pour la saluer.

J'ai l'honneur de représenter un comté magnifique situé au coeur de la Mauricie, un comté riche par sa diversité et le dynamisme des gens qui l'habitent. Ses principales ressources sont l'agriculture, le tourisme et l'industrie du meuble.

Plusieurs connaissent la région pour ses activités touristiques de renommée nationale. Le Festival de la galette de sarrasin de Louiseville attire chaque année un grand nombre de visiteurs. En octobre dernier, la 30e édition de l'événement a accueilli 300 000 visiteurs.

Plusieurs connaissent également notre magnifique région pour le Festival de la truite mouchetée de Saint-Alexis-des-Monts. Les amateurs de pêche et de plein air viennent en grande nombre chaque année pour prendre part au spectacle et aux autres activités qui animent ce véritable paradis pour les amateurs de pêche.

M. le Président, à titre de député du comté de Maskinongé, je souhaite contribuer à la vie socioéconomique de mon milieu. J'ai été maire de la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts pendant 25 ans. J'ai par ailleurs été préfet de la MRC de Maskinongé pendant 10 ans. J'ai toujours accordé beaucoup d'importance à l'implication sociocommunautaire et politique. Aujourd'hui, j'entends mettre mon expérience à contribution pour faire en sorte que les gens de mon comté soient bien servis. En cette période d'incertitude économique, les attentes à mon endroit sont élevées, et je n'entends guère décevoir tous ceux et celles qui m'ont témoigné leur confiance le 8 décembre dernier. Je souhaite tout mettre en oeuvre pour le mieux-être des citoyennes et des citoyens de mon comté.

Plusieurs mois déjà, nous ressentons les contrecoups d'une tempête économique qui se déploie à l'échelle mondiale. Toutefois, notre gouvernement a su agir de façon responsable et solidaire en posant des gestes qui ont permis au Québec de se tirer d'affaire mieux qu'ailleurs. Le Plan québécois des infrastructures, qui représente des investissements de 41,8 milliards de dollars pour la période de 2008 à 2013, ou encore le Pacte pour l'emploi, qui a récemment été bonifié et qui représente près de 1,5 milliard de dollars pour favoriser la participation à l'emploi, montrent que notre gouvernement a fait de l'emploi sa priorité absolue.

Par ailleurs, notre gouvernement a mis en place des moyens pour soutenir les entreprises, notamment le programme Renfort, qui rend disponible plus de 1 million de dollars pour faciliter l'accès au crédit d'entreprise, ou le versement d'une contribution de 1 million de dollars au capital de la SGF pour stimuler l'investissement des entreprises.

Toutes ces mesures ont pour effet de stimuler l'économie et l'emploi. C'est ainsi que nous passerons à travers la crise et que nous contribuerons à la reprise économique. C'est dans cet esprit de collaboration et de solidarité que nous devons poursuivre nos efforts afin de préparer l'avenir du Québec. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Gendron): Alors, je vous remercie, M. le député de Maskinongé, pour votre intervention. Et, pour la poursuite du débat sur le discours inaugural, je cède maintenant la parole à M. le député de Sainte-Marie—Saint-Jacques. M. le député, à vous la parole.

M. Martin Lemay

M. Lemay: Merci beaucoup, M. le Président. Alors, comme c'est la première fois que je prends la parole dans cette nouvelle législature, vous me permettrez, au même titre que plusieurs de mes collègues, de remercier d'abord la population de Sainte-Marie—Saint-Jacques qui m'a fait confiance, M. le Président, permettez-moi d'insister, pour la troisième fois en trois ans. Donc, je la remercie sincèrement de cette confiance, qui fait également, par le fait même, confiance au Parti québécois depuis maintenant presque 40 ans, depuis 1970, avec peut-être deux ans ou trois ans maximum... mais quand même on voit que les gens de cette circonscription sont très, très fidèles à notre formation politique.

Évidemment, j'aimerais aussi remercier toutes les militantes et les militants qui donnent du temps, donnent

de leur argent, sont patients. Et encore une fois, M. le Président, quand vous considérez que trois élections en trois ans... Il y en a qui seraient à bout de souffle à beaucoup moins que ça. Donc, je veux profiter également de ce temps qui m'est imparti pour les remercier très sincèrement pour le travail qu'ils ont fait et qu'ils continuent à faire.

J'aimerais souligner également, M. le Président, ma grande satisfaction de constater, suite à l'élection générale de décembre dernier, les gens qui sont venus rejoindre... ces jeunes députés qui sont venus rejoindre le Parti québécois, ces jeunes députés de partout à travers le Québec, donc, ce qui nous donne, ce qui va nous donner un élan supplémentaire pour, M. le Président, poursuivre notre travail. Donc, de ce côté-là, l'élection du 8 décembre, même si, on l'a dit et je le redirai aussi, elle a semblé à juste titre à plusieurs inutile, il n'en demeure pas moins que pour nous ce fut, ne serait-ce qu'avec l'accompagnement maintenant de ces nouveaux députés et de ces nouvelles députées... ce sera certainement pour nous une occasion idéale pour poursuivre notre projet.

● *(11 h 10)* ●

Mais, M. le Président, pour en venir au discours inaugural et en venir dans le contexte où nous sommes présentement, alors, dans le contexte actuel justement, une économie profondément ébranlée, un chef d'État digne de ce nom a le devoir de démontrer qu'il comprend la gravité de la situation. Il se doit d'agir avec la plus grande rapidité et massivement. La recette, M. le Président, on le sait maintenant, cette recette est éprouvée depuis Roosevelt en 1933. De cette façon, il indique la voie à suivre, rassure la population et les gens d'affaires et, s'il est particulièrement perspicace, profite de l'occasion pour partager sa vision du Québec, sa vision de demain, car, M. le Président, il y aura un lendemain à cette crise.

À ce sujet, en plein dans la crise économique de 1982, René Lévesque a affirmé en cette Chambre, et je cite: «Essayez quand même de mettre en place à la fois la mentalité et les instruments d'une relance économique pour faire face au genre de monde dans lequel on se trouvera quand cela arrivera et qui ne sera plus le même monde.» Donc, M. le Président, les temps changent. Parfois, il y a des moments... des moments malheureux, mais des moments où le temps change beaucoup plus rapidement, ce qui demande effectivement de la perspicacité et de la vision, ce qu'avait M. René Lévesque, évidemment.

M. le Président, les faits et gestes des derniers mois de ce gouvernement me ramènent inlassablement à l'esprit cette phrase de Napoléon à propos de la dynastie des rois Bourbon: «Ils n'ont rien oublié ni rien appris.» Ce gouvernement et le premier ministre en tête, tels les Bourbon, n'ont pas retenu les leçons des crises économiques passées et ont sombré dans l'inaction, ont sombré dans la peur. Pourtant, dès l'année dernière, nous pouvions déceler des signes très inquiétants de la posture de l'économie mondiale. De gigantesques institutions financières sombraient les unes après les autres avec une rapidité déconcertante. Donc, plusieurs signaux alarmants qu'il se passait quelque chose de gros, dont la profondeur n'avait d'égal que la rapidité.

Qu'a fait le premier ministre devant ce qu'on pouvait déjà discerner comme étant le début d'une tempête économique? Alors qu'il aurait dû mobiliser les Québécois en proposant des solutions rapides et efficaces, le premier ministre a déclenché des élections générales et, comme plusieurs de nos collègues l'ont dit et comme mon collègue de Bourget vient de le dire, en omettant consciemment les enjeux réels. Cette désinvolture scandaleuse qui a été la sienne et dont nous avons tous été témoins depuis plusieurs semaines n'a rien fait et ne fera rien pour augmenter la crédibilité de la classe politique aux yeux d'un public déjà passablement éreinté par ses jeux de coulisse. Nous n'avons qu'à regarder ce qui se passe au sud de nos frontières ou même ailleurs dans le monde pour se rendre compte du fossé qui nous sépare du reste de la planète. Pour ce gouvernement, M. le Président, la politique, ce n'est pas se donner un moyen, collectivement et tous ensemble, de faire des choses. La politique, c'est un jeu, vous me passerez l'anglicisme, M. le Président, la politique, c'est une game, malheureusement.

En temps de crise, il est de première responsabilité des chefs d'État et de gouvernement de dire toute la vérité, rien que la vérité, même si celle-ci est dure, je dirais surtout si celle-ci est douloureuse. Concernant ce devoir de vérité, nul autre que Winston Churchill, M. le Président ― vous constaterez que je n'ai pas pris des citations à la légère ― disait à ce sujet, et je cite: «Il n'y a pas plus grande erreur en ce qui concerne le leadership public que de laisser croire à de faux espoirs qui rapidement seront balayés par les événements.» Une autre leçon, M. le Président, une autre leçon que ce premier ministre, que ce gouvernement n'a pas retenue.

Je vais vous rappeler un petit souvenir, M. le Président ― un souvenir, je ne veux pas penser que vous étiez là à l'époque, même si vous siégez parmi nous depuis fort longtemps, mais en 1933, vraiment! ― en cette enceinte, M. le Président, Maurice Duplessis, alors chef de l'opposition, interpellait le premier ministre de l'époque, Louis-Alexandre Taschereau, et je cite: «...la grande patience d'un électorat dont la bonne foi a été surprise au moyen d'un état fallacieux des finances de la province et par le faux étalage d'une prospérité qui s'est évanouie au lendemain des élections.» M. le Président, on pourrait aujourd'hui dire exactement la même chose à la situation dans laquelle nous sommes, c'est pourquoi j'ai trouvé cette citation.

Une voix: ...

M. Lemay: Effectivement, comme a dit mon collègue, les libéraux n'ont effectivement pas changé plus de 70 ans après les élections de 1933, dans le contexte que l'on connaissait à l'époque.

Mais la population n'est pas dupe, M. le Président. Dans la grande sagesse qui est la sienne, elle sait que les temps sont durs et seront durs pour plusieurs mois. Elle le sait, car elle détient les informations de première main. Ce sont les travailleurs dont les postes sont abolis ou cette population qui est témoin des pertes d'emploi dans leurs propres familles, chez leurs voisins, chez leurs amis, ce sont nos concitoyens les gens d'affaires, M. le Président, qui mettront la main dans leurs poches pour payer les inévitables augmentations de cotisation des déposants à la Caisse de dépôt, et, M. le Président, garderont leurs mains dans leurs poches dans deux ans quand il y aura les augmentations de revenus décrétées par la ministre des Finances, elle qui n'a pas eu la sagesse, pendant les bonnes

années, de préparer des années plus dures; une autre leçon qui a été oubliée par ce gouvernement.

S'il restait parmi nous quelques optimistes impénitents qui comptaient sur le discours inaugural et le budget pour relancer ce gouvernement, ils en seront quitte encore une fois pour une très grande déception. Purement et simplement du réchauffé. Que dis-je, M. le Président, du surgelé, annoncé pour la xième fois. Encore et toujours les mêmes idées, les mêmes projets remis sur le tapis, tellement que le tapis est maintenant usé à la corde. Ce n'est pas l'imagination au pouvoir que nous avons actuellement, M. le Président, c'est la résignation au pouvoir.

M. le Président, je vais devoir couper un peu, car le temps file très rapidement. J'aurais aimé parler de la Caisse de dépôt et de placement, M. le Président, mais certainement qu'on pourra y revenir.

Je voulais simplement terminer en vous disant ceci en guise de conclusion à mon texte. Alors, est-il nécessaire de rappeler... C'est pour ça, M. le Président, que j'ai essayé de trouver des citations, dont une en 1933. À certains moments de notre histoire, l'avenir même semblait aussi opaque que le présent pouvait l'être. Nos aïeux ont vécu des moments encore plus tragiques, M. le Président, que nous ne le vivrons, nous-mêmes, jamais.

Je me permets un petit commentaire personnel, je ne vous poserai pas la question parce que vous le savez, mais, M. le Président, j'ai l'honneur d'avoir vu le jour en Abitibi, région que vous connaissez très bien. Mais, M. le Président, il y a une raison pour ça, c'est que mes grands-parents personnels des deux côtés, de ma mère et de mon père, au milieu des années trente, n'avaient pas d'autre choix que de s'en aller coloniser l'Abitibi. C'était ça, M. le Président, en 1934, 1935, 1936, c'était ça ou la misère des villes, ou la soupe populaire, ou la misère des campagnes, M. le Président. Donc, effectivement, nos parents, nos grands-parents, nos arrière-grands-parents ont vécu des situations extrêmement difficiles.

Alors, je me dois de dire à cet égard, M. le Président, pour tous mes collègues... je le dis avec la plus grande humilité et la plus grande modestie en même temps, mais le plus grand sérieux aussi, je me dois de dire que les deux ou trois dernières générations de Québécois et de Québécoises ont été bien ingrates envers ces devanciers. Non seulement notre dévastatrice fuite en avant depuis 40 ans nous amène en partie les difficultés actuelles, mais les leçons d'un riche passé ne valent plus rien aujourd'hui. Personnellement, je m'inscris en faux devant cette tendance bien contemporaine d'éternels recommencements, destructrice qu'elle est et encore plus présente au Québec qu'ailleurs.

Comment, dans ce contexte d'amnésie généralisée, ne pas être en accord avec Fernand Dumont, le grand penseur Fernand Dumont qui, à propos de notre propre histoire, a posé cette douloureuse question, douloureuse parce que lucide, et je cite: «Comment une capacité de création adviendrait-elle à un peuple s'il est convaincu d'avance que ce qu'il a auparavant accompli est sans valeur?» Et je trouve que ça décrit bien... malheureusement, ça décrit bien notre situation à tous, indépendamment des partis politiques, cette fuite en avant, cet oubli du passé, M. le Président. C'est la raison pour laquelle je tenais à terminer là-dessus.

Alors, pour ma part, ce gouvernement déjà usé, sans imagination, qui renonce plus qu'il ne gouverne, ne m'inspire pas du tout. Je souhaite que nous trouvions donc cette inspiration où elle est, où elle peut être: dans le combat quotidien de nos ancêtres. Ces luttes dans des situations autrement plus difficiles que nous n'en vivrons jamais ne cesseront, pour ma part, M. le Président, de m'inspirer. Merci beaucoup.

● *(11 h 20)* ●

Le Vice-Président (M. Gendron): Alors, M. le député de Sainte-Marie—Saint-Jacques, je vous remercie pour votre intervention. Pour la poursuite du débat sur le discours inaugural, je cède maintenant la parole à notre collègue, madame... notre collègue députée de Jeanne-Mance—Viger. À vous la parole.

Mme Filomena Rotiroti

Mme Rotiroti: Merci. Merci, M. le Président. M. le Président, c'est la toute première fois que j'ai l'occasion de prendre la parole dans ce parlement, et j'en suis à la fois très fière et un peu intimidée. Prendre la parole dans ce parlement qui a vu défiler tous les premiers ministres depuis 1867, tous les ministres qui ont fait partie des gouvernements qui se sont succédé depuis ce temps et des très nombreux députés est en effet un grand privilège. C'est un privilège que je partage en ce moment avec vous et avec les autres députés qui ont été élus le 8 décembre dernier pour former la Trente-neuvième Législature de cette Assemblée. J'en suis personnellement très honorée.

M. le Président, je fais partie des députés qui ont été élus pour la toute première fois en décembre dernier, et je tiens bien sûr à profiter de ce premier discours pour remercier une fois de plus les citoyens du comté de Jeanne-Mance—Viger pour la confiance qu'ils m'ont témoignée à cette occasion.

I would like to take this opportunity to say thank you to all the electors of the Riding of Jeanne-Mance—Viger for giving me the honor of representing them here, at the National Assembly. (S'exprime en italien).

J'assure mes citoyens que je ne ménagerai aucun effort pour être à la hauteur de cette confiance.

Pour votre gouverne, M. le Président, et pour le bénéfice aussi des membres de cette Chambre, je vous rappelle que la circonscription de Jeanne-Mance—Viger a été créée à la suite d'un redécoupage de la carte électorale provinciale en 2003 et qu'elle englobe depuis tout le territoire de l'arrondissement de Saint-Léonard dans la ville de Montréal. Sa dénomination, quant à elle, rappelle à la fois la mémoire de Jeanne Mance, la fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Montréal, et la mémoire de Jacques Viger, le premier maire de Montréal. Près de 72 personnes vivent dans le comté de Jeanne-Mance—Viger. On y trouve des Québécois de souche et des citoyens de diverses origines. Une belle mosaïque, et j'en suis bien fière.

M. le Président, mon comté est aussi celui de votre illustre prédécesseur, et que vous connaissez tous très bien, M. Michel Bissonnet.

Mon élection, je la dois, comme je l'ai dit tout à l'heure, aux citoyens de Jeanne-Mance—Viger qui m'ont accordé leur confiance, mais aussi à l'équipe formidable d'organisateurs et de nombreux bénévoles qui m'ont entourée pendant toute la campagne électorale. Vous me permettez donc de remercier ici et tout spécialement mon organisateur en chef, M. Tony Cacciola, mon agente

officielle, Rita Pallotta, dont j'ai pu apprécier tout leur dévouement et talent. À Donato Tomassi et à Frank Puma, qui m'ont épaulée mais surtout m'ont endurée tout au long de la campagne: «Grazie», Donato. Merci, Frank.

Merci à tous les bénévoles qui, de près ou de loin, ont contribué à ma victoire. Vous comprendrez, afin de ne pas oublier personne, je ne les nommerai pas tous, mais simplement vous dire merci, et je vous aime beaucoup.

M. le Président, il y a aussi un grand homme qui est pour beaucoup dans ma venue ici, à l'Assemblée nationale, et nul autre que le chef du Parti libéral et premier ministre du Québec. Il m'a donné cette opportunité d'être candidate libérale dans Jeanne-Mance—Viger, et je tiens aujourd'hui à lui exprimer toute ma reconnaissance ainsi que ma plus haute considération.

Ce n'est donc pas par hasard qu'il a réussi à conduire notre formation politique, le Parti libéral du Québec, à une troisième victoire consécutive le 8 décembre dernier, un fait qu'aucun chef politique et qu'aucun parti politique n'avait réussi à faire depuis la Révolution tranquille, soit depuis près de 50 ans. Je suis d'avis aussi, comme tous mes collègues du parti ministériel et comme une majorité de Québécois, que le premier ministre demeure plus que jamais l'homme de la situation, celui qui a bien les deux mains sur le volant pour diriger le Québec, particulièrement en cette période de crise économique. Et nous sommes à même de le constater dans le discours inaugural que le premier ministre nous a livré le 10 mars dernier, pour donner le coup d'envoi aux travaux de cette nouvelle législature.

Comme le premier ministre l'a évoqué à cette occasion, notre gouvernement fera de l'emploi sa première priorité. Je suis confiante, car je sais notre gouvernement doit investir comme jamais aucun gouvernement ne l'a fait dans nos infrastructures. À eux seuls, ces investissements vont créer 100 000 emplois.

Notre gouvernement va aussi aider les entreprises, particulièrement celles qui sont touchées par une baisse de leurs activités, à maintenir le personnel à l'emploi et à favoriser le développement de nouvelles compétences pour leurs employés. C'est une stratégie qui sera très gagnante, surtout au moment de la reprise économique.

Je me réjouis également, M. le Président, du fait que notre gouvernement continue à placer l'éducation au centre de ses priorités. Le décrochage scolaire demeure donc un enjeu important pour notre gouvernement. Nous allons poser d'autres gestes en faveur de la persévérance scolaire, notamment en diminuant progressivement le nombre d'élèves par classe et en développement des activités culturelles et sportives qui renforceront l'appartenance des jeunes dans leurs écoles.

Une autre belle initiative de notre gouvernement en matière d'éducation est aussi celle qui consiste à garder ici, au Québec, plusieurs des 22 000 étudiants étrangers que nous accueillons à chaque année dans nos universités. Ce sont des jeunes brillants et talentueux qui vivent chez nous pour la qualité de l'enseignement que nous y trouvons. Le monde entier se les arrache, comme le soulignait le premier ministre dans son discours, et, en leur offrant désormais un certificat de sélection pour immigrer au Québec lors de l'obtention de leur diplôme, nous posons un geste audacieux pour garder tous ces cerveaux et leur potentiel chez nous. Et cette initiative nous permettra en plus, M. le Président, de faire face à un autre grand défi auquel notre société est confrontée, le défi démographique.

Aussi, comme le premier ministre l'a si bien expliqué dans le discours inaugural, notre gouvernement compte profiter de ce nouveau mandat pour créer un nouvel espace économique pour le Québec, un espace dont le Québec a besoin pour continuer à grandir et à prospérer. Je demeure donc convaincue que le premier ministre, avec l'équipe compétente qui l'entoure, saura créer ce nouvel espace économique, notamment en ayant signé une entente avec la France sur la mobilité des travailleurs, en négociant un partenariat économique avec l'Ontario pour faire tomber les barrières qui nuisent au commerce entre nos territoires et en mettant en oeuvre le plan Nord, un plan ambitieux pour développer l'immense potentiel du Nord québécois dans les domaines énergétique, minier et récréotouristique, et ce, avec la complicité des premières nations et des Inuits.

Toutes les initiatives dont je viens de vous parler, M. le Président, sont la preuve que notre gouvernement fait de l'économie l'enjeu central de ce nouveau mandat. C'est grâce à ces initiatives que le gouvernement réussira à traverser la crise économique et sera le premier à rebondir au terme de ces temps difficiles. Ce que je me réjouis aussi, M. le Président, c'est que notre gouvernement, en dépit de cette crise et de la pression qu'elle exerce sur les finances publiques, se fera toujours un devoir de protéger les services aux citoyens, notamment en continuant d'investir en santé. Ces investissements en santé nous permettront, entre autres, de favoriser l'accès à un médecin avec de nouveaux groupes de médecine familiale, de... excusez-moi, M. le Président, valoriser le travail des infirmières et de faciliter le travail des proches aidants auprès des aînés.

À cet égard, je tiens à informer les membres de cette Chambre que je compte travailler pour le plus grand bénéfice des personnes âgées de mon comté et de leurs familles sur un projet du centre d'hébergement et de soins de longue durée pour Saint-Léonard. C'est un projet qui répondra à des besoins importants et dont la réalisation témoignera de toute l'importance que nous accordons aux aînés les plus vulnérables.

Un autre projet pour lequel j'entends aussi travailler pour mon comté est celui qui consiste à doter le parc Hébert d'un terrain de soccer intérieur. C'est un projet qui est né avec l'arrondissement de Saint-Léonard et dont la concrétisation fera, cette fois-ci, la joie des jeunes amateurs de soccer et football qui sont toujours de plus en plus nombreux.

Je tiens également à suivre de très près le dossier du train de l'Est, cette nouvelle ligne de train de banlieue dont notre gouvernement a déjà annoncé l'implantation et qui doit permettre de relier Mascouche et Repentigny au centre-ville de Montréal en passant par l'est de Montréal, à compter de 2012. Saint-Léonard doit compter une gare sur la nouvelle ligne de train de banlieue, la gare Lacordaire, ce qui contribuera à améliorer l'offre de service en matière de transport collectif et à offrir aux citoyens un moyen de transport économique, écologique et rapide. Ce sont là, M. le Président, quelques projets auxquels je consacrerai mon temps et mon énergie, à titre de députée de Jeanne-Mance—Viger, dans les prochaines semaines et les prochains mois.

● *(11 h 30)* ●

Une partie de mes efforts ira aussi, M. le Président, à la fonction parlementaire que le premier ministre m'a

confiée. J'ai été nommée adjointe parlementaire à la ministre du Tourisme et j'en suis bien heureuse. Grâce au tourisme, le Québec et ses régions accueillent en effet chaque année plus de 60 millions de visiteurs, ce qui génère des retombées économiques de plus de 10 milliards de dollars.

Vous me permettez enfin, M. le Président, de terminer sur une note plus personnelle. I'd like to thank my husband, David Murray. David has always supported me in whatever projects I took on and especially now as an MNA. I am privileged to have him by my side. Thank you, David.

To my brother Nick, who has always been there for me and who I am so proud of, my sister-in-law, Sonia, and to our new arrival to the Rotiroti family, my beautiful niece, Alessia, who is now three and a half months old, thank you.

Je tiens à exprimer toute ma gratitude à mes parents, à ma mère, Caterina, et à mon père, Vincenzo. Merci à vous deux pour la belle éducation que vous m'avez donnée et pour les belles valeurs que vous m'avez transmises. C'est à côté de mon père, Vincenzo, qui a été conseiller municipal à l'ancienne ville d'Anjou pendant une vingtaine d'années, que j'ai goûté à la politique pour la toute première fois. J'avais seulement sept ans, et mon père me transmettait déjà non seulement sa passion pour la politique, mais également son désir de toujours faire mieux, toujours faire plus pour les citoyens.

Un merci tout spécial aussi à mon collègue du comté de LaFontaine et nouveau ministre de la Famille, Tony Tomassi, qui m'a été d'une aide précieuse tout au cours de la campagne électorale de l'automne dernier ainsi que dans les semaines qui ont suivi mes élections. Merci, Tony.

Merci également à mes proches collaboratrices qui m'épaulent quotidiennement dans l'exercice de mes fonctions. Je pense ici à Nancy Martucci, Lisa Triconi et Farah Chagnon, qui travaillent à mon bureau de comté, à Saint-Léonard, et à Johanne Turcotte, qui oeuvre ici, à Québec, au bureau de la colline Parlementaire.

Voilà, M. le Président, c'est mon tout premier discours ici, à l'Assemblée nationale du Québec, un discours dans lequel j'ai voulu partager avec vous et avec tous les autres collègues et les personnes qui nous écoutent ma fierté de représenter les citoyens de Jeanne-Mance—Viger, ma volonté de travailler pour le meilleur intérêt de mes citoyens et de l'ensemble des Québécois et, bien sûr, ma grande satisfaction face aux orientations et aux autres actions prises par notre gouvernement. Merci.

Le Vice-Président (M. Gendron): Alors, merci, Mme la députée de Jeanne-Mance—Viger, pour votre intervention. Pour la poursuite du débat sur le discours inaugural, je cède maintenant la parole à notre collègue Mme la députée de Matapédia. Mme la députée de Matapédia, à vous la parole.

Mme Danielle Doyer

Mme Doyer: Merci beaucoup, M. le Président. Alors, aujourd'hui, je suis très contente de pouvoir m'exprimer sur le discours inaugural. Même si je n'y étais pas, je l'ai lu. Je l'ai lu et relu, et, aujourd'hui, je vais vous en donner mes impressions. Parce que, vous comme moi, ça fait un pas pire bail qu'on est dans l'Assemblée nationale, puis, des fois, ça aide à avoir de la perspective. Alors, dans cette législature, M. le Président, nous voyons revenir des gens des deux côtés de la Chambre et nous en avons vu partir aussi à travers toutes ces années.

Et, moi, qui suis fille d'un organisateur libéral, je pense que mon père... Il est décédé maintenant, mais il ne serait pas fier de ce qu'est devenu le Parti libéral du Québec parce que, dans les années soixante, la fête... En 1960, quand Jean Lesage avait pris le pouvoir à Mont-Joli, là, c'était dans la maison de Wellie Doyer. Et aujourd'hui, si j'ai pris goût à la politique à travers ces années-là, même si mon père... Même quand il est décédé, il n'y avait plus grand monde, même ma mère ne votait pas pour le Parti libéral. Mon frère Jacques, ma soeur Lise, tout le monde ne votait pas pour le Parti libéral. Il était tout seul, mais il ne serait quand même pas fier. C'était un fier libéral, mais aujourd'hui il ne serait pas fier.

Je vais vous expliquer pourquoi. Parce qu'à un moment donné, là, un État doit être capable de donner des impulsions et, je vous dirais, encore plus dans les temps difficiles. Et je me souviens que j'étais ici, en Chambre, M. le Président, puis vous étiez là. Des fois, je faisais des discours, c'est vous qui étiez là, puis je vous prenais à témoin, hein, surtout sur la situation de la forêt au Québec parce que j'étais porte-parole du dossier forêts... mines, terres, forêts et faune, puis je disais: Vous, vous ne serez plus là en 2007. Je disais: Vous, vous ne serez plus là, hein? Des députés, je disais: Vous ne serez plus là, parce qu'ils ne méritaient pas d'être là, ici, parce qu'ils ne défendaient pas suffisamment la situation difficile de leurs commettants et qu'à un moment donné un gouvernement doit donner, oui, des impulsions, et, quand les problèmes sont là, on doit les voir venir. Et, moi, si je suis au Parti québécois et encore très fière d'en faire partie...

Vous savez, j'étais ici, en 2001, quand il y a eu les événements à New York puis que les deux avions sont rentrés dans les tours, et que nous étions au gouvernement, et ma chef actuelle... Vous y étiez, M. le Président, et on s'est dit: Qu'est-ce qu'on doit faire? On a pris nos responsabilités, on savait que ce serait difficile. Et là je me souviens des réunions de caucus, et notre chef actuelle, qui était ministre des Finances, d'économie, elle nous a dit: Il faut faire quelque chose, il faut donner une impulsion à l'économie du Québec pour ne pas se ramasser avec des problèmes. Et on a eu ce que vous connaissez, qui a eu des effets bénéfiques au Québec, le budget pour les régions ressources. Pourquoi? Parce que sept régions ressources tiraient de la patte au Québec. Parce que, si on pense le Québec comme un État, et qu'on veut que toutes les régions soient dynamiques, et qu'on occupe ce territoire qui nous est cher, il faut, à un moment donné, qu'on fasse en sorte de la répartir... de la créer, la richesse, mais de la répartir. Et le Québec, c'est Montréal, c'est l'île de Laval, mais c'est aussi l'Abitibi-Témiscamingue, c'est aussi le Saguenay—Lac-Saint-Jean, c'est aussi la Gaspésie, c'est aussi ma région du Bas-Saint-Laurent et de la Côte-Nord, et, à un moment donné, on doit s'occuper de ceux et celles qui vont mal dans une société qui a le coeur à la bonne place.

Et, moi, c'est pour ça que je suis restée en politique, parce que je me dis: Il y en aura toujours bien une et quelques-uns qui vont parler des régions du Québec et qui vont faire en sorte qu'on organise notre territoire de la meilleure façon possible. Et je suis fière d'avoir travaillé

avec Jean-Pierre Jolivet à la politique de la ruralité. Dans l'ombre, mais ça ne me dérange pas de travailler dans l'ombre pourvu que j'en voie les effets sur le terrain, sur le territoire du Québec, hein, d'où quand notre collègue, notre ex-collègue Guy Chevrette a créé les CLD. C'est ça, le gouvernement du Parti québécois, un gouvernement qui a pris ses responsabilités.

Et, dans le discours électoral, que j'ai lu puis que j'ai trouvé bien, bien, bien ennuyeux, dans le sens que c'est toutes sortes de beaux grands principes, que le Québec, il faut qu'il prenne sa place, puis des belles grandes ententes internationales, puis... il y en a un, extrait, ici, je vais vous le citer, bon: «Les Québécois ont inscrit un nouveau paragraphe dans le grand livre de l'histoire de l'humanité — oh, là, là! je le dis modestement, c'est notre premier ministre qui disait ça sans prétention — en célébrant le 400e anniversaire de la fondation de la ville de Québec, notre capitale nationale.» Et là il cite: «Nous [célébrons] un autre anniversaire [en 2010], le 50e de l'élection de l'*Équipe du tonnerre* et du gouvernement du premier ministre Jean Lesage. Son élection allait enclencher la Révolution tranquille par laquelle le Québec s'est donné un État moderne.» Bon. Et là quelle aurait été la plus grande fierté, M. le Président? C'est qu'on se soit donné un pays, qu'on soit souverainistes et qu'on ait tous nos outils ici. À chaque période de questions, pratiquement, j'entends mon jeune collègue député du Saguenay—Lac-Saint-Jean... Alma, je crois. C'est-u ça, le nom de son comté?

Des voix: Lac-Saint-Jean.

Mme Doyer: Lac-Saint-Jean, Lac-Saint-Jean. Lac-Saint-Jean, merci, chers collègues. Et je l'entends qui réclame les milliards qui sont à Ottawa, des milliards! Et les gens d'en face sont là, puis ils trouvent ça normal, puis ils sont fiers d'être fédéralistes, alors qu'on a besoin de cet argent-là pour contrer le décrochage scolaire, on a besoin de cet argent-là pour nos services de santé et services sociaux, pour l'éducation, pour retrousser l'économie du Québec dans cette période de crise économique extrêmement difficile. Et là ils se satisfont d'argent qui s'en va encore une fois, qui a été dans toutes sortes de domaines, on n'a même pas... Le verglas, on n'a même pas réussi à régler l'argent du verglas. L'argent, il est figé dans la glace encore. Dégelez-le, quelqu'un, hein? Il est pris dans la glace, à Ottawa, dégelez-le. Ça se peut-u! Alors, à un moment donné, on n'a même pas réglé des contentieux qui durent depuis je ne sais pas combien d'années, et cet argent-là...

Là, on est en train d'avoir un gouvernement libéral qui se félicite d'avoir haussé de 2003 à maintenant de 53 % la dette. La dette...

Une voix: ...

Mme Doyer: Oui, ça a du bon sens. Mon collègue dit: Ça n'a pas de bon sens. Ça n'a pas de bon sens, effectivement, d'avoir augmenté la dette de 53 %, de se dire les champions de l'économie. L'économie, oui, d'abord, c'est l'économie. Mario Dumont, je ne suis pas toujours d'accord avec qu'est-ce qu'il a dit, mais en campagne il a dit: L'économie prend le bord. Je suis d'accord, l'économie prend le bord avec les libéraux. Dans mon comté, on souffre. Et, si on avait cet argent, des milliards qui sont à Ottawa, puis qu'on se chicane d'année, d'année et d'année... Chantiers Canada, ça fait deux, trois ans qu'on attend cet argent-là. Moi, dans mon comté, les gens attendent cet argent-là pour régler des projets, hein, le centre de ski, parc régional Val-d'Irène. On a des projets, dans la vallée de la Matapédia, de 17 millions. On a rencontré la ministre des Affaires municipales et des Régions trois jours avant l'élection, puis elle nous a dit: On va régler trois projets. Je vais quasiment la harceler. Des fois, on vient gêné parce qu'on va harceler les ministres, on fait notre travail, hein, mais je dis: Quand est-ce que ça va se régler? Novembre, décembre, janvier, février, mars, M. le Président, quatre, cinq mois, puis on n'a rien encore, puis ils se disent les champions de l'économie.

● *(11 h 40)* ●

Des dossiers d'infrastructures, ça attend. On se traîne au ministère des Affaires municipales, on rencontre les attachés politiques de la ministre. Réglez-les, les projets. Réglez-en, des dossiers. Puis, hier, la ministre des Services sociaux, parce que c'est ma vis-à-vis... je n'étais pas là, mais elle m'a dit: J'ai dit que tu étais fière de tes projets d'infrastructures. D'accord, je suis contente, c'est bien beau, les routes, mais au moins ça fait travailler mes camionneurs puis des entreprises, hein, qui font des routes dans nos comtés. Mais, des fois, là, c'est pour faire en sorte que le monde parte plus vite puis plus confortablement pour aller travailler ailleurs. Moi, là, dans mon comté, ça commence à ressembler à ça.

Dans la vallée de la Matapédia, j'ai mes travailleurs forestiers qui vivent une situation extrêmement difficile. L'usine de Sainte-Florence a été fermée, les travailleurs ont été rapatriés à Causapscal. Puis là l'usine de Bois Saumon est fermée, M. le Président, ils vont être rapatriés à Causapscal. Mais là, des fois, vous le savez, nos entreprises forestières ne savent plus si elles vont faire des activités de coupe, et tout, parce qu'on ne le sait plus, qu'est-ce qui marche dans le domaine forestier. À quoi va ressembler l'industrie forestière dans deux ans? Imaginez-vous, on va avoir quatre ans encore à les endurer. À quoi ça va ressembler dans quatre ans, nos entreprises forestières? Parce qu'à force de se concentrer, là, il va en rester une par comté, deux par comté, trois. Nos usines de sciage, quand elles ne vont pas bien, c'est l'usine de Panval qui ne va pas bien parce qu'elle, elle a besoin de la matière résiduelle de nos scieries.

Y en a-tu qui sont capables de comprendre ça? J'ai essayé de le faire comprendre au ministre des Forêts, qui est allé faire un séjour de réflexion en Abitibi-Témiscamingue, dans votre comté, puis qui est revenu, là. Il pourrait-u expliquer au collègue responsable des dossiers forestiers, mon collègue du Bas-Saint-Laurent, là, ça fait deux élections qu'ils font avec un beau programme de sylviculture, puis on n'a pas plus de résultats. On arrive, l'année passée... on était en juillet, puis les gens ne savaient même pas qu'est-ce qu'il y avait à se mettre sous la dent comme travaux forestiers. Des pères de famille, des gens qui ont des familles, qui ont des jeunes aux études, puis on ne sait jamais, d'une année à l'autre, qu'est-ce qui nous attend. Puis là ils se vantent parce qu'ils ont des plans, ils vont acheter des plans. Bien là achetez-vous des plans... achetez-vous des plans d'intervention efficaces à quelque part parce que ça manque, là, ça manque terriblement.

Alors, moi, M. le Président, je suis déçue de ce gouvernement-là, je suis déçue d'un premier ministre qui

se contente de demi-mesures, d'un demi... d'être une province. Moi, j'ai hâte qu'on soit un pays puis... Au moins, on serait responsables de ce qui nous arrive complètement et totalement. Combien de motions, en cette Chambre, on a passées, unanimes, pour aller chercher ci, pour aller chercher ça, pour se plaindre de ci, pour se plaindre de ça au gouvernement fédéral? La lettre, elle part avec ses petites ailes, zou, zou, zou. Elle s'en va à Ottawa pour se plaindre qu'on n'a pas eu l'argent là, on n'a pas eu l'argent là, puis on en aurait donc besoin. Puis là, eux autres, ils se contentent de ça, ils se contentent de ça. Mais, moi, j'aimerais ça que, des fois, ça reparte de ce bord-ci, l'argent pour le verglas, régler plus vite les Chantiers Canada puis...

Moi, depuis 15 ans que je suis ici, je suis convaincue, M. le Président... Puis je vais arrêter ici mon intervention, mais je suis convaincue qu'on serait mieux si on était un pays. On va avoir à attendre encore un peu. J'espère et je crois qu'on va prendre le pouvoir la prochaine fois. On a encore trois, quatre ans, mais j'espère qu'on ne ramassera pas le Québec trop magané, trop brisé quand vous allez laisser le pouvoir dans trois, quatre ans parce que, là, moi, je commence à être fatiguée, là, depuis 15 ans que je suis ici, de toujours recommencer puis de devoir mettre l'épaule à la roue pour réparer ce qu'ils ont défait. Parce que ces champions de l'économie... Quand on a pris le pouvoir — vous étiez là en 1994 — il y avait près de 6 milliards de déficit. Ça nous a pris quatre ans de souffrances pour arriver à un budget équilibré, puis ils nous replongent, imaginez-vous, au-delà de 7 milliards en deux ans, dans le déficit, dans une dette qui a augmenté de plus du double. Moi, je n'en reviens pas. Puis ils osent se présenter comme les champions de l'économie, moi, là, je ferais attention. Il y en a qui se mettent des sacs de papier sur la tête des fois, là, il y en a qui auraient peut-être avantage à en porter une fois de temps en temps, là, ça leur rappellerait leurs mauvais coups. Merci, M. le Président.

Puis, en terminant, je remercie les gens de ma circonscription pour m'avoir réélue une cinquième fois. Je les remercie infiniment puis je vais continuer de travailler à faire en sorte que les problématiques de mon comté soient prises en compte. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Gendron): Alors, je vous remercie, Mme la députée de Matapédia, pour votre intervention. Pour la poursuite du débat sur le discours inaugural, je cède maintenant la parole à M. le député de Verdun. M. le député de Verdun, à vous la parole.

M. Henri-François Gautrin

M. Gautrin: M. le Président, mes premiers mots sont doubles. Premièrement, je voudrais remercier mes électeurs du comté de Verdun pour m'avoir reconduit pour un sixième mandat ici, à l'Assemblée nationale. Et mon deuxième mot, pour dire à quel point je suis fier d'être un député libéral à l'intérieur de cette circonscription, fier de faire partie de ce gouvernement libéral qui a été en mesure actuellement de faire face d'une manière positive à la crise que nous traversons tous et qui a une vision réelle et non pas rétrograde pour revenir en arrière, ce qui se passait au XXe siècle, mais une vision progressive pour le XXIe siècle, pour mettre de l'avant le Québec.

Alors, M. le Président, dans les quelques minutes qui me restent, je vais essayer, à l'heure actuelle, de vous... essayer de vous décrire, de vous décrire à la fois comment nous pensons être en mesure de pouvoir sortir et comment nous avons planifié la manière dont nous allons sortir de la crise, qui est une crise mondiale et qui nous frappe, nous aussi, ici, au Québec, et surtout de voir avec vous comment, à l'intérieur du discours inaugural, on a été en mesure de dresser, de dépeindre les grandes lignes qui vont être les grandes lignes du Québec de demain.

M. le Président, la crise économique, elle a frappé à peu près tous les pays du monde occidental, mais elle a frappé moins le Québec qu'elle ne frappe d'autres pays ou provinces. Si vous me permettez, M. le Président, regardez un peu simplement les chiffres, et on va... Je ne voudrais pas ici vous ennuyer par une avalanche de chiffres, mais vous... Regardez, actuellement, 2008, malgré la situation difficile, l'économie globale du Québec va pouvoir croître de 1 %, ce qui est énorme à l'heure actuelle où la majeure partie des économies, en 2008, vont déjà être dans une période de compression.

Deuxième élément, et je voudrais insister aussi sur ce point-là, l'économie... sur 2009, on planifie à peu près que les économies du Canada, par exemple, vont être en compression de l'ordre de 3 %. Les projections pour l'économie du Québec, c'est une compression de moins grande envergure, de 1,4 %. Pourquoi? Pourquoi cette différence entre le Québec et les autres, les autres juridictions? C'est en grande partie parce qu'avant, avant les autres gouvernements, nous avons mis de l'avant un programme d'infrastructures pour renouveler bien sûr nos infrastructures, mais aussi pour protéger l'emploi.

Alors, bien sûr, M. le Président, vous allez le comprendre facilement, si on met... si on rénove... si on est en mesure de mettre un plan d'infrastructures pour rénover nos autoroutes, rénover nos routes, rénover nos écoles, rénover nos hôpitaux, c'est un actif que l'on a, et ça a un effet direct sur la dette. Mais on laisse non pas une dette, comme faisait ce gouvernement d'en face, une dette parce qu'on payait l'épicerie, mais une dette parce qu'on est en mesure de donner, en faveur des argents qui sont dépensés pour la dette, des actifs. Et c'est ce qui permet, M. le Président... Parce qu'on a accéléré en quelque sorte, dans ce plan d'infrastructures, les dépenses gouvernementales, ce qui nous permet aujourd'hui de dire: Nous traversons cette période de turbulence économique, d'une situation moins... moins dangereuse que d'autres gouvernements ou d'autres pays.

Si vous me permettez, l'interlocutrice précédente a parlé de la situation dans le bois, et, j'en conviens, la situation du bois est une situation difficile actuellement. Mais remarquez avec moi aussi que c'est lié directement au marché d'exportation et à la possibilité de savoir si on est en mesure de construire des maisons aux États-Unis. Parce qu'une grande partie de notre bois est exporté aux États-Unis, et, tant que le marché immobilier ne repartira pas aux États-Unis, on aura une difficulté d'exportation.

● *(11 h 50)* ●

Face à ça, face à ça, ce gouvernement a mis ce qu'on a appelé le Pacte pour l'emploi, c'est-à-dire faire en sorte, M. le Président, si vous me permettez, que, malgré qu'il y a actuellement une difficulté économique, malgré qu'on soit en difficulté, on est en mesure de dire: Notre première priorité, c'est de savoir protéger l'emploi. Alors, Pacte pour l'emploi, c'est-à-dire de pouvoir accompagner

ceux qui vont malheureusement perdre leur emploi dans des programmes de formation, faire en sorte aussi que ceux qui vont perdre leurs emplois malheureusement vont pouvoir avoir des programmes, s'ils sont des travailleurs plus âgés, des programmes pour pouvoir accéder... ou avoir une connexion par rapport au moment où ils pourront prendre leur retraite. M. le Président, ce Pacte pour l'emploi, c'est-à-dire ce geste que notre gouvernement fait actuellement pour soutenir les travailleurs, ceux qui sont les plus affectés ou qui risquent d'être affectés par une compression, qui, je le rappelle bien — et c'est important de bien comprendre — est moins, moins grave ici qu'elle ne peut se trouver dans d'autres pays, faire en sorte qu'on profite, on profite avec le Pacte de l'emploi, où nous avons investi, M. le Président, vous le savez, 500 millions de dollars, 500 millions de dollars... Ce n'est pas des pinottes, ça, c'est 500 millions de dollars qu'on a mis actuellement dans le pacte dans l'emploi pour faire en sorte que nos travailleurs vont bénéficier, pendant cette période de turbulence économique, de programmes de formation. Parce que, quand la reprise va reprendre, on aura une main-d'oeuvre mieux formée, mieux à même de faire face aux défis mondiaux et mieux à même de faire face aux défis de la productivité.

M. le Président, je dois dire... et c'était ce qui était extrêmement stimulant, stimulant dans le discours inaugural, de voir que bien sûr, dans cette période, nous avons des moyens pour faire face actuellement aux difficultés que nous traversons, mais nous voyons plus loin. Nous voyons plus loin et nous voyons aussi comment et sur quelle base nous allons être en mesure lorsque... Parce qu'il y aura un moment où la crise va se terminer, quand la crise sera terminée, comment nous allons pouvoir rebâtir, comment nous allons repartir, comment nous allons être en mesure d'ensemble faire face aux défis, aux défis mondiaux sur le plan économique.

Alors, regardez, M. le Président, il y a un certain nombre de choses qui sont mises de l'avant à l'heure actuelle, je voudrais vous en citer quelques-unes. Premièrement, la question qui touche l'éducation. Il est évident que, dans cette économie, qui va devenir une économie de plus en plus une économie du savoir, il est important d'avoir une meilleure formation, un meilleur soutien. Et le plan, le plan pour le décrochage scolaire que la ministre de l'Éducation, la députée de Fabre, a annoncé récemment, et soutenu par le premier ministre, est un élément important. On ne peut pas perdre, perdre cette force vive que représentent actuellement les jeunes qui malheureusement décrochent. Donc, cela fait en sorte pour ramener tout le monde ensemble dans ce que je pourrais appeler la connaissance... l'accès à la connaissance que l'on doit avoir, M. le Président.

M. le Président, on a eu cette semaine un magnifique, magnifique symbole de ce que nous pouvons réaliser, un magnifique symbole, M. le Président, magnifique symbole, lundi dernier. Lundi dernier, nous avons annoncé probablement un des projets les plus stimulants, qui est le projet du CHUM, de faire en sorte, de faire en sorte... un des projets — et je le dis avec tout l'honneur que je peux avoir ici pour défendre ce projet — un des projets les plus stimulants. Et je mets au défi, je mets au défi chacun de mes partenaires ici qui est dans l'opposition de refuser cette question-là. Le projet du CHUM, M. le Président, va mettre Montréal, Montréal et l'ensemble du Québec, puisque c'est un projet qui est d'abord un projet pour aider et faire en sorte de... à l'ensemble de la population du Québec, faire en sorte que l'on ait à Montréal un des centres de recherche... un pôle des technologies de la santé qui soit parmi les meilleurs en Amérique du Nord. Et ça, c'est un élément qui est fondamental, projet du CHUM renouvelé, projet du CHUM stimulant, projet du CHUM qui est un projet... maintenant un projet libéral et un projet sur lequel nous devons tous actuellement être profondément fiers, M. le Président.

Je me permets, si vous me permettez, de vous en rappeler quelques grandes lignes. Ça va être, M. le Président, 772 lits. Ça va être 15 salles d'opération. Ça va être, M. le Président — je vais vous donner encore un autre chiffre, si vous me permettez, si vous voulez — 39 salles d'opération, 15 unités d'hospitalisation en médecine et en chirurgie, 60 civières de réveil. On se remet maintenant dans les premières lignes au niveau de la santé, bien sûr, en premier lieu, pour les malades, les malades du Québec qui pourront s'y faire soigner, mais aussi pour positionner, positionner le Québec parmi les meilleurs au niveau de la recherche et de la croissance actuellement dans le domaine des sciences, des sciences de la santé.

C'est un projet, M. le Président, extrêmement stimulant, extrêmement emballant, et je dois dire que je suis extrêmement fier, fier aujourd'hui de faire partie de ce gouvernement qui a, après les moult tergiversations, les moult tergiversations — et rappelons à quel point nos amis d'en face avaient essayé de lancer ce projet sans jamais être en mesure de le faire aboutir — après les moult tergiversations — et, M. le Président, je ne voudrais pas vous rappeler aussi à quel point mon ami Jean Rochon avait été aussi l'instigateur de ce projet-là dans le temps, vous le savez aussi bien que moi — et après moult tergiversations, nous arrivons enfin à aboutir sur ce qui va être le projet du CHUM, le projet du CUSM, le projet de la rénovation de L'Hôpital pour enfants et enfin aussi de création de ce centre de recherche. Alors, M. le Président, c'est un exemple parmi d'autres mais qui fait en sorte qu'on va être en train de positionner... dans ce discours inaugural, on positionne le Québec pour demain, pour être en mesure de pouvoir mieux performer, mieux faire... performer.

Parmi les succès que l'on a gagnés, je vais vous en donner un autre, M. le Président... l'assurance parentale, assurance parentale, à l'heure actuelle, qui est un magnifique succès en termes de technologie, qui permet, à l'heure actuelle... Et je vois mon amie la députée de Joliette, pour qui j'ai énormément de respect, voir à quel point elle doit satisfaire actuellement à l'assurance, aux avantages de l'assurance parentale, qui, lorsqu'on l'a conçue, M. le Président — et vous le savez parfaitement — a été en mesure... conçue pour permettre aux gens de pouvoir avoir et accélérer en quelque sorte... faciliter à ceux qui voulaient avoir des enfants... pouvoir faciliter l'obtention de ces enfants et pouvoir, après, rester et avoir un soutien de revenus, et en plus de ça qui utilisait les technologies de l'information, qui maximisait l'utilisation des technologies de l'information pour pouvoir faciliter en quelque sorte la gestion du projet.

Bien, M. le Président, aujourd'hui, on en a les résultats, aujourd'hui, on en a les résultats. Alors que, dans la majeure partie des pays, on voit continuer ce qui était inquiétant, qui était la chute démographique, faire en sorte que de moins en moins... nos sociétés occidentales

avaient de moins en moins d'enfants, on a réussi à inverser la tendance, M. le Président. Et, comme l'a rappelé hier le ministre responsable, de 76 000 naissances qui étaient courantes actuellement au Québec, on a réussi actuellement, et on est heureux, de pouvoir constater qu'au Québec maintenant c'est 84 000 naissances — il ne me reste plus que deux minutes malheureusement, mais je vais essayer de terminer quand même pour... — 84 000, 84 000 naissances, M. le Président, que vous voyez actuellement. C'est un succès magnifique, voyez-vous, qui est cette question d'assurance parentale, un succès libéral sur lequel, moi, je suis parfaitement, parfaitement fier.

Alors, M. le Président, il nous reste peu de temps pour conclure actuellement, et je veux répondre... J'aurais pu parler de l'environnement, j'aurais pu parler actuellement des technologies de l'information, j'aurais pu parler du modernisme, j'aurais pu parler, à l'heure actuelle, de la réforme actuellement de... le plan pour soutenir l'économie, mais, M. le Président, je vais vous dire, ce discours inaugural, un, premièrement, nous donne les balises pour pouvoir sortir de la crise mais, bien plus que ça, va nous orienter pour le XXIe siècle, faire en sorte que le Québec puisse rentrer de plain-pied dans le XXIe siècle. Je vous remercie, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Gendron): Alors, je vous remercie, M. le député de Verdun, de votre intervention.

Mais, compte tenu de l'heure, nous allons suspendre nos travaux à cet après-midi, 14 heures.

(Suspension de la séance à 11 h 59)

(Reprise à 14 h 6)

Le Président: Alors, bon après-midi, collègues. Nous allons nous recueillir quelques instants.

Merci. Veuillez vous asseoir.

Affaires courantes

Aux affaires courantes aujourd'hui, il n'y a pas de déclarations ministérielles.

Présentation de projets de loi

À la rubrique Présentation de projets de loi, M. le leader du gouvernement.

M. Dupuis: Je vous prierais d'appeler l'article a du feuilleton.

Projet de loi n° 32

Le Président: À l'article a du feuilleton, Mme la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine présente le projet de loi n° 32, Loi modifiant la Loi sur le statut professionnel et les conditions d'engagement des artistes de la scène, du disque et du cinéma et d'autres dispositions législatives. Mme la ministre.

Mme Christine St-Pierre

Mme St-Pierre: Merci, M. le Président. Le projet de loi élargit le champ d'application de la Loi sur le statut professionnel et les conditions d'engagement des artistes de la scène, du disque et du cinéma, dans la réalisation de productions audiovisuelles, à d'autres personnes qui contribuent à la création de ces oeuvres en raison de leurs fonctions. Le projet de loi introduit de nouveaux secteurs de négociation pour ce type de production. Il prévoit des mesures permettant de maintenir et d'adapter les reconnaissances des associations d'artistes déjà en vigueur dans ce secteur.

Le projet de loi abolit la Commission de reconnaissance des associations d'artistes et des associations de producteurs et transfère ses fonctions à la Commission des relations du travail.

Enfin, le projet de loi prévoit des modifications connexes, transitoires et de concordance.

Documents déposés

M. le Président, par conséquent, je voudrais déposer les documents en français et en anglais qui accompagnent le projet de loi: entente du 24 septembre 2008 conclue entre l'AQTIS et l'AIEST, les annexes à l'entente du 24 septembre 2008 entre l'AQTIS et l'AIEST, lettre du 17 septembre 2008 adressée à ces associations par la sous-ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, et finalement les ententes collectives du 15 octobre 2001, du 1er juillet 2005 et du 17 juillet 2007 qui lient l'APFTQ et l'AQTIS.

Mise aux voix

Le Président: L'Assemblée accepte-t-elle d'être saisie de ce projet de loi? M. le leader de l'opposition officielle.

M. Bédard: M. le Président, nous souhaiterions avoir des consultations particulières sur le sujet.

M. Dupuis: ...ouvert à cette suggestion-là, M. le Président. Il pourra y avoir des discussions avec la ministre.

Le Président: Très bien. Alors, c'est adopté.

M. le leader du gouvernement, toujours à la présentation de projets de loi.

M. Dupuis: Vous pourriez appeler l'article b du feuilleton.

Projet de loi n° 204

Le Président: À l'article b du feuilleton, j'ai reçu le rapport du directeur de la législation sur le projet de loi n° 204, Loi concernant la Ville de Brownsburg-Chatham. Alors, le directeur de la législation a constaté que les avis ont été faits et publiés conformément aux règles de fonctionnement des projets de loi d'intérêt privé. Je dépose donc ledit document.

En conséquence, Mme la députée de Pontiac présente le projet de loi d'intérêt privé n° 204, Loi concernant la Ville de Brownsburg-Chatham. Alors, Mme la députée... Alors, est-ce que l'Assemblée accepte d'être saisie dudit projet de loi?

Mise aux voix

Des voix: Adopté.

Le Président: Alors, c'est adopté. M. le leader du gouvernement.

Renvoi à la Commission de l'aménagement du territoire

M. Dupuis: Je fais donc motion pour que le projet de loi soit déféré à la Commission de l'aménagement du territoire et pour que la ministre des Affaires municipales en soit membre.

Mise aux voix

Le Président: Cette motion est-elle adoptée? C'est adopté.

Dépôt de documents

À la rubrique Dépôt de documents, M. le ministre du Revenu.

Rapport sur la protection des renseignements fiscaux dans les échanges avec les organisations gouvernementales

M. Dutil: M. le Président, permettez-moi de déposer le rapport du gouvernement sur la protection des renseignements fiscaux dans les échanges avec les organisations gouvernementales en vertu de la Loi sur le ministère du Revenu et d'autres dispositions législatives relativement à la protection des renseignements confidentiels.

● *(14 h 10)* ●

Le Président: Ce document est donc déposé. Mme la ministre du Tourisme.

Rapport annuel de la Régie des installations olympiques

Mme Ménard: M. le Président, j'ai l'honneur de déposer le rapport annuel 2008 de la Régie des installations olympiques.

Le Président: Merci, Mme la ministre. Ce document est donc déposé.

Tome II du rapport du Vérificateur général

Pour ma part, je dépose, conformément à l'article 44 de la Loi sur le Vérificateur général, le tome II du rapport du Vérificateur général à l'Assemblée nationale pour l'année 2008-2009.

Rapport du Vérificateur général concernant les projets de modernisation des centres hospitaliers universitaires de Montréal

Je dépose également le rapport du Vérificateur général concernant les projets de modernisation des centres hospitaliers universitaires de Montréal. Alors, ces documents sont déposés.

Dépôt de rapports de commissions

À la rubrique, maintenant, de dépôt de rapports de commissions, M. le président de la Commission des affaires sociales et député de Jacques-Cartier.

Consultations particulières sur le projet de loi n° 6

M. Kelley: Merci, M. le Président. Je dépose le rapport de la Commission des affaires sociales qui, les 24, 25, 26 et 31 mars 2009, a tenu des auditions publiques dans le cadre des consultations particulières sur le projet de loi n° 6, Loi instituant le fonds de soutien aux proches aidants des aînés.

Le Président: Merci, M. le député de Jacques-Cartier. Ce document est donc déposé. M. le président de la Commission de l'économie et du travail et député de Marquette.

Consultations particulières sur le projet de loi n° 25

M. Ouimet: Alors, M. le Président, j'ai l'honneur de déposer le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui a siégé les 25, 26 et 31 mars afin de procéder à des consultations particulières et de tenir des auditions publiques dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 25, Loi modifiant la Loi sur l'équité salariale.

Le Président: Alors, ce rapport est donc déposé.

Il n'y a pas de dépôt de pétitions.

Il n'y a pas d'interventions portant sur une question ou violation de droit ou de privilège.

Présence de MM. Sébastien Schneeberger et Gilles Taillon, ex-parlementaires de l'Assemblée nationale

Mais, avant qu'on passe à cette période de questions, j'aimerais souligner la présence de deux ex-collègues dans nos tribunes, anciennement voisins de comté, M. le député de Drummond qui est avec nous, ex-député de Drummond, M. Schneeberger, de même que l'ex-député de Taillon... de Chauveau, Gilles Taillon. Excusez.

Questions et réponses orales

Alors, ceci nous amène donc à la période de questions et de réponses orales, et je cède la parole à Mme la chef de l'opposition officielle.

Avenir de l'entente sur La Financière agricole

Mme Pauline Marois

Mme Marois: Merci, M. le Président. En 2001, le gouvernement du Parti québécois créait, en collaboration avec le milieu agricole, La Financière agricole, un véritable partenariat. Cette entente, ou ce partenariat, nous liait sur une période de sept ans. Au bout de ces sept années, on devait renouveler l'entente et la modifier

s'il y avait lieu. Or, le gouvernement a, lui, laissé traîner les choses, a reconduit l'entente sans y apporter d'ajustement. N'y apportant pas d'ajustement sont apparus un certain nombre de problèmes, et des problèmes majeurs, M. le Président, amenant La Financière agricole à un déficit de l'ordre de 1,5 milliard. Suite au budget, nous ne retrouvons aucune proposition ou aucun élément permettant de croire que le gouvernement va apporter une solution à ce problème. Le président de l'UPA disait lui-même: On est en face d'un gouvernement irresponsable. Il estime d'ailleurs à 700 millions les besoins de La Financière pour simplement stopper l'hémorragie, ce qui est le double de l'investissement auquel consent actuellement le gouvernement, M. le Président.

Est-ce que le premier ministre va enfin agir sur cette question et donner l'heure juste au milieu agricole, M. le Président, qui actuellement est inquiet?

Le Président: M. le premier ministre.

M. Jean Charest

M. Charest: Bien, M. le Président, c'est un enjeu qui est très important, d'ailleurs à ce point où, vous-même, alors que vous occupiez d'autres responsabilités, aviez pris l'initiative à l'intérieur du gouvernement du Québec pour annoncer et pour mettre sur pied une réflexion justement sur l'avenir du milieu agricole et agroalimentaire au Québec. Et ça a donné naissance à ce qu'on reconnaît aujourd'hui comme étant le rapport Pronovost. Et c'est une réflexion qui était une première: depuis, je pense, 30 ou 40 ans qu'on n'avait pas fait ce genre de réflexion sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Maintenant, toute la question du soutien du revenu, de l'assurance a été traitée là-dedans. C'est une question qui est très pointue, avec des conséquences qui sont importantes. Et on a demandé à M. Michel Saint-Pierre de justement creuser davantage cette question-là. Et le rapport de M. Saint-Pierre a été rendu public la semaine dernière. Je peux confirmer à la chef de l'opposition officielle qu'on est en lien avec le milieu agricole et le milieu agroalimentaire. D'ailleurs, j'ai rencontré, le vendredi 20 mars dernier, les représentants de la CPAQ où je suis allé faire un discours à leur congrès d'ouverture, par exemple, et on a eu des contacts avec le président de l'UPA. Le ministre responsable de l'agriculture, de l'agroalimentaire, des pêches et de l'alimentation a des contacts soutenus avec le milieu. Et c'est un enjeu qui est très important parce qu'effectivement l'entente de La Financière ne permet pas de combler les besoins, alors il faut trouver des solutions. Et le ministre est à l'oeuvre avec le milieu justement pour que nous puissions trouver les bonnes solutions.

Le Président: En première question complémentaire, Mme la chef de l'opposition officielle.

Mme Pauline Marois

Mme Marois: Être en lien avec le milieu, M. le Président, ne règle pas le problème de la situation financière de La Financière agricole, M. le Président.

Est-ce que le premier ministre va agir avant que l'irréparable ne se produise et que l'on connaisse une faillite de La Financière agricole?

Parce que je veux bien qu'il soit en lien, qu'il discute avec La Financière agricole, ça fait déjà au moins trois ans que le problème est sur la table du gouvernement. Il se bouche les yeux et ne répond pas à la question...

Le Président: M. le premier ministre.

M. Jean Charest

M. Charest: Bon, bien là, on a le cas classique, là, de l'opposition qui pose la question. Alors, de combien elle veut qu'on coupe au juste?

Le Président: Mme la chef de l'opposition officielle, en deuxième complémentaire.

Mme Pauline Marois

Mme Marois: Est-ce que je dois comprendre de la réponse du premier ministre, M. le Président, qu'il a décidé d'abandonner le monde agricole du Québec et de les laisser à eux-mêmes et qu'il n'a aucune solution à leur proposer?

Le Président: M. le premier ministre.

M. Jean Charest

M. Charest: Ce qu'il faut comprendre, pour ceux qui nous écoutent aujourd'hui, c'est que la chef de l'opposition officielle se lève puis elle dit: Bien, on met... Implicitement, elle dit: On met trop d'argent là-dedans. Et là, quand on lui demande: Est-ce qu'on doit couper?, là, elle se lève puis elle se dépêche à dire: Ah, non, non! Est-ce que vous allez abandonner le milieu agricole? Ça ne m'étonne pas. Rappelez-vous que, le lendemain du budget, M. le Président, elle était à la radio pour dire: J'aurais fait un plus gros déficit encore, et, la journée suivante à l'Assemblée, le député de Rousseau, son porte-parole, se lève puis il dit à l'Assemblée nationale: La dette est trop grosse! Le déficit est trop gros! M. le Président, le problème, c'est que, si vous n'êtes pas capables de vous entendre entre vous, comment pouvez-vous espérer faire des suggestions constructives pour le monde agricole?

Le Président: Votre troisième complémentaire, Mme la chef de l'opposition officielle.

Mme Pauline Marois

Mme Marois: M. le Président, à l'évidence, le premier ministre n'a rien à dire aux représentants du monde agricole et à ces artisans de notre économie, M. le Président. En fait, le premier ministre a une attitude, à mon point de vue, qui est méprisante à l'égard d'un secteur économique majeur.

Il a été prêt à faire un déficit de 4 milliards de dollars, mais il ne serait pas prêt à aider La Financière à sortir de la misère, M. le Président.

Le Président: M. le premier ministre.

M. Jean Charest

M. Charest: Alors là, la chef de l'opposition officielle est en train de devenir championne du zigzag

sur le plan économique. Alors, le gouvernement, oui, a choisi de faire un déficit cette année pour protéger les services, parce qu'on est le gouvernement de l'économie, parce que notre priorité, c'est l'emploi, parce qu'il faut tirer des leçons, il faut tirer des leçons de la période où elle était justement au gouvernement du Québec puis qu'ils ont mis la hache dans les services publics...

Des voix: ...

Le Président: M. le premier ministre, je vais vous permettre de compléter, mais j'aimerais qu'on puisse entendre la réponse du premier ministre, avec votre collaboration, s'il vous plaît. M. le premier ministre.

M. Charest: Quand la chef de l'opposition officielle était au gouvernement, on le sait, les conséquences, là, ça a été des coupures de 20 % pour les fonctionnaires, ça a été des coupures dans la santé, dans l'éducation. On ne va pas abandonner le monde agricole. Au contraire, on travaille, nous, avec le monde agricole, comme on l'a fait dans le passé, comme on le fera dans l'avenir. Puis, oui, on va respecter le fait que le monde agricole joue un rôle important sur le plan économique et social et d'occupation du territoire.

Le Président: M. le député de Richelieu, en question principale.

Rapport du Vérificateur général sur les projets de modernisation des centres hospitaliers universitaires de Montréal

M. Sylvain Simard

M. Simard (Richelieu): J'espère que je serai plus chanceux pour avoir une réponse. Lundi dernier, le premier ministre et la ministre des Finances ont annoncé des dépassements de coûts de 2 milliards pour les projets des mégahôpitaux montréalais. Le premier ministre a clairement indiqué que toute autre augmentation des coûts serait à l'avenir à la charge des consortiums qui construiront les hôpitaux.

Je ne sais pas si le premier ministre pensait avoir convaincu bien des gens, mais, chose certaine, il n'a pas convaincu le Vérificateur général, qui dit dans son rapport: «Des changements aux estimations de coûts sont encore à prévoir[...]. Pour [le CHUM], le CUSM et [Sainte-Justine], les coûts des projets ne sont pas présentés dans leur intégralité.»

Est-ce que la ministre des Finances peut nous dire qui les citoyens devraient croire, le premier ministre ou le Vérificateur général?

● *(14 h 20)* ●

Le Président: M. le ministre de la Santé et des Services sociaux.

M. Yves Bolduc

M. Bolduc: Dans un premier temps, M. le Président, nous sommes très satisfaits que le Vérificateur général confirme les chiffres qu'on a donnés lundi.

Et puis j'explique encore la façon dont ça a procédé: on avait des besoins de population, on devait construire une infrastructure et on fait un coût réaliste du projet, et ce projet, pour les trois CHU, monte à 5,2 milliards de dollars. La question qu'il faut poser à l'opposition: Est-ce qu'ils font le projet, oui ou non? Premièrement.

Deuxièmement, s'ils décident de rester avec une enveloppe de 3,2 milliards de dollars, ils ne répondent pas aux besoins. Je pense que la population est perdante à ce niveau-là, et la population du Québec ne sera pas bien traitée.

Le Président: En première complémentaire, M. le député de Richelieu.

M. Sylvain Simard

M. Simard (Richelieu): Après la lecture du Vérificateur général... du rapport, M. le Président, est-ce que la ministre des Finances reconnaît que non seulement les coûts des projets ne sont pas présentés dans leur intégralité, mais que le 5,2 milliards ne comprend que les coûts de construction, pas les coûts d'entretien ni les coûts de financement?

Le Président: M. le ministre de la Santé et des Services sociaux.

M. Yves Bolduc

M. Bolduc: Encore là, c'est important de comprendre où on en est rendus dans le dossier. À 5,2 milliards de dollars, c'est le coût de construction à la fin de l'année 2018. Par la suite, comme tout établissement, quel que soit le mode de financement, il va y avoir un entretien qui a été évalué entre 3 % et 4 % du coût de bâtisse. Et ça, c'est pour éviter ce qui s'est passé sous le règne du Parti québécois alors qu'on n'a pas du tout entretenu des établissements et maintenant il faut récupérer. Mais nos nouvelles bâtisses, on veut qu'elles durent 50, 75 ans, en bon ordre. Donc, on va les rénover et on va les entretenir.

Le Président: En question principale, M. le député de Marie-Victorin.

Financement de la construction des centres hospitaliers universitaires à Montréal

M. Bernard Drainville

M. Drainville: M. le Président, hier, à la période des questions, le premier ministre nous disait que l'avantage du mode PPP, c'est qu'on connaît le coût de construction avant que la construction commence. Puis là on a entendu, comme tout le monde, le ministre de la Santé dire le contraire: 2,5 milliards, ce n'est pas le coût final, c'est juste des estimés. On va les laisser régler ça entre eux, M. le Président. Mais ce qui est sûr, c'est que le budget officiel du projet CHUM dit que la Fondation du CHUM doit fournir 200 millions pour le projet. Or, selon *La Presse* de ce matin, il y a seulement 24 des 200 millions qui ont été recueillis jusqu'à maintenant.

M. le Président, ma question à mon estimé collègue: Selon ses estimés, qui va payer si les 200 millions de la Fondation du CHUM ne sont pas au rendez-vous? Parce qu'au rythme où vont les choses, 24 millions en quatre ans, on va atteindre les 200 millions en 2037, M. le Président.

Le Président: M. le ministre de la Santé et des Services sociaux.

M. Yves Bolduc

M. Bolduc: On va sortir des estimés, on va aller dans les certitudes. Premier élément, la façon dont ça fonctionne, on a des estimés de coûts, mais le vrai coût du projet, on va l'avoir lorsqu'on va ouvrir l'enveloppe. Et ça, toujours... on a toujours reconnu, lorsqu'on arrive en mars 2010, on va ouvrir les propositions et on va avoir le coût du projet final.

M. le premier ministre et moi, nous ne sommes nullement en contradiction, on dit la même chose: Avant de commencer à construire, en ayant... lorsqu'on va accorder le projet, à ce moment-là on va savoir le coût. Donc, on est très cohérents et très concordants.

En ce qu'il s'agit du 200 millions de dollars qui doit être récolté, on a encore quelques années devant nous autres pour réussir à l'amasser. Ce qui est important également, c'est que les gens attendaient un signal clair que le projet allait se faire, et, lundi le 30 mars, on a donné ce signal clair aux Québécois.

Le Président: En première complémentaire, M. le député de Marie-Victorin.

M. Bernard Drainville

M. Drainville: M. le Président, autre montant budgété pour le CHUM, 100 millions qui doivent provenir d'Ottawa, Ottawa qui a déjà dit non une fois au projet CHUM.

Alors, M. le Président, est-ce que le ministre peut sortir de ses estimés et nous dire s'il a reçu le chèque de 100 millions? Et, s'il ne l'a pas reçu, est-ce qu'il peut nous dire d'où va provenir l'argent? Est-ce que ce sont encore une fois les bons Québécois qui vont casquer pour le manque à gagner? Qu'il réponde à la question. 100 millions.

Le Président: M. le ministre de la Santé et des Services sociaux.

M. Yves Bolduc

M. Bolduc: Pour faire une rétrospective, il ne parle pas du CHUM mais du Centre de recherche du CHUM, qui est un projet qui est différent. Et puis vous savez que le CUSM a eu l'obtention du 100 millions de dollars du fédéral. Et le CHUM va refaire des demandes, parce que c'est à l'occasion d'octrois au niveau des subventions de la recherche, et c'est un dossier sur lequel on travaille, et, en temps et lieu, on aura des réponses à sa question.

Le Président: En deuxième question complémentaire, M. le député de Marie-Victorin.

M. Bernard Drainville

M. Drainville: Très, très, très rassurant, M. le Président: en temps et lieu, en temps et lieu. M. le Président, il n'y a pas juste le CHUM qui a budgété 100 millions d'Ottawa, il y a aussi l'Hôpital Sainte-Justine qui a budgété un autre 120 millions qui doit provenir d'Ottawa,

Est-ce que le ministre de la Santé peut nous dire, là, clairement s'il a reçu le chèque d'Ottawa pour les 120 millions qui sont prévus pour le dossier de Sainte-Justine? Ou est-ce qu'il va falloir fournir l'argent pour ça aussi, M. le Président?

Le Président: M. le ministre de la Santé et des Services sociaux.

M. Yves Bolduc

M. Bolduc: Je vois que le député de l'opposition a commencé à prendre connaissance de ses dossiers.

Des voix: ...

Le Président: S'il vous plaît! S'il vous plaît, c'est bruyant. J'aimerais qu'on puisse entendre le ministre de la Santé et des Services sociaux. M. le ministre.

M. Bolduc: C'est un dossier qui est très actif actuellement. On a eu des discussions avec M. Pierre Boivin, qui est le président du conseil d'administration de la fondation de Sainte-Justine. Nous avons eu des discussions avec le fédéral, et c'est un dossier qui évolue très bien. Ça fait qu'au cours des prochains mois on devrait avoir des bonnes nouvelles dans ce dossier.

Le Président: En question principale, M. le député de Beauce-Nord.

Loges louées par des sociétés d'État au Centre Bell

M. Janvier Grondin

M. Grondin: Merci, M. le Président. Alors, ma question s'adresse à la ministre des Finances et concerne le scandale des loges corporatives au Centre Bell. Pour justifier le fait que les sociétés d'État on investi 10 millions de dollars de fonds publics dans ces loges, le gouvernement nous a servi deux arguments qui ne tiennent pas la route. La ministre des Finances nous dit que c'est une pratique dans le monde des affaires pour développer des relations avec les clients. Or, lorsqu'on est un monopole d'État, on ne développe rien d'autre que des récompenses aux petits amis. Le premier ministre nous dit que c'est une forme d'aide pour le Centre Bell. Or, Radio-Canada nous apprend hier que 59 entreprises privées attendent pour acheter une loge corporative. Le gouvernement a même créé une liste d'attente pour le Centre Bell.

Ma question: Quelles sont les vraies raisons qui motivent que l'on se serve de l'argent des contribuables pour acheter des loges corporatives?

Le Président: Mme la ministre des Finances.

Mme Monique Jérôme-Forget

Mme Jérôme-Forget: M. le Président, j'ai indiqué hier que nos entreprises commerciales offraient, justement avec les loges, un accès pour justement reconnaître, reconnaître n'est-ce pas, les clients qu'ils desservent. Ce que j'entends du député, c'est que, lui, si on est en situation de monopole, il ne faut surtout pas s'occuper des clients.

Ça, ça ne fait pas partie du mandat. Ça fait 15 ans, M. le Président, que, que ce soit Hydro-Québec, ou la Société des alcools, ou Loto-Québec, ont des loges. Ce n'est pas moi, M. le Président, qui vais prendre la décision de prendre une loge, c'est le conseil d'administration de ces organismes-là.

Maintenant, j'aimerais juste faire un certain parallèle. Une demi-page de publicité dans les grands journaux pour une entreprise commerciale publique, c'est presque 100 000 $; une loge, par année, c'est environ 150 000 $. Simplement, là, arrêtez de charrier dans ce volet-là, M. le Président, je pense qu'on a utilisé un chiffre sur 15 ans. Par année, c'est environ 150 000 $, une loge.

Le Président: En première complémentaire, M. le député de Beauce-Nord.

M. Janvier Grondin

M. Grondin: Oui, M. le Président. Vous comprendrez que c'est l'économie d'abord. La vraie raison qui pousse les sociétés d'État à avoir des loges corporatives, le gouvernement refuse de nous la donner.

Puisque le gouvernement juge que c'est juste et raisonnable que la société d'État se paie des loges avec l'argent des Québécois, peut-il aujourd'hui nous donner la liste des personnes qui ont fréquenté ces loges qui ont coûté 10 millions de dollars aux citoyens du Québec?

Des voix: ...

Le Président: S'il vous plaît! Mme la ministre des Finances.

Mme Monique Jérôme-Forget

Mme Jérôme-Forget: On me dit, M. le Président, qu'il y a une certaine personne nommée Mario Dumont qui aurait utilisé une de ces loges. Alors, est-ce que ça surprend le député? M. le Président, ce seront les conseils d'administration qui, dans l'environnement actuel, vont prendre la décision si cette approche commerciale est la bonne approche par rapport à une autre approche parmi le panier de possibilités pour justement répondre aux besoins des clients et de même que des fournisseurs, M. le Président.

Le Président: En deuxième complémentaire, M. le député de Beauce-Nord.

M. Janvier Grondin

M. Grondin: Merci, M. le Président. C'est à se demander pourquoi les députés libéraux tiennent tant à ces loges corporatives. Quand et combien de fois les élus du gouvernement ont fréquenté les loges des sociétés d'État au Centre Bell aux frais des contribuables?

● *(14 h 30)* ●

Le Président: Mme la ministre des Finances.

Mme Monique Jérôme-Forget

Mme Jérôme-Forget: Je lui ai mentionné un certain député, Mario Dumont, qui avait justement utilisé ces loges. Alors, il y en a peut-être d'autres, M. le Président, qui l'ont utilisée.

Le Président: M. le député de...

Des voix: ...

Le Président: Un instant! M. le député de Chutes-de-la-Chaudière.

M. Picard: La ministre parle de l'ex-député de Rivière-du-Loup. Donc, je comprends...

Le Président: C'est sur une question de règlement?

M. Picard: Oui, question de règlement. Donc, je comprends qu'elle a une liste. Est-ce qu'elle pourrait la déposer?

Le Président: Non, ce n'est pas une question de règlement. M. le député de Richelieu.

Partage des risques dans le financement de la construction des centres hospitaliers universitaires à Montréal

M. Sylvain Simard

M. Simard (Richelieu): M. le Président, ça fait quatre ans que la ministre des Finances nous dit qu'elle veut faire des PPP pour pouvoir, dit-elle, partager le risque avec l'entreprise privée. C'était tellement important d'utiliser la formule PPP que le gouvernement libéral a fait adopter une loi sur les PPP et a même créé une Agence des PPP. Mais la situation réelle aujourd'hui, c'est que seulement deux consortiums sont en lice pour la construction du CHUM et que ces deux consortiums n'ont clairement pas les reins assez solides pour assumer un risque d'une telle ampleur. Alors, la ministre a un plan B, elle se prépare à demander à la Caisse de dépôt de supporter, avec l'argent des retraités, le risque que la banque ne veut pas assumer avec ces consortiums vacillants.

Est-ce que la ministre des Finances pourrait finalement offrir une réponse claire? Est-ce qu'elle peut confirmer ce qu'a dit ce matin le ministre de la Santé, qu'il s'agit effectivement d'un scénario envisagé par le gouvernement?

Le Président: Mme la ministre des Finances.

Mme Monique Jérôme-Forget

Mme Jérôme-Forget: M. le Président, dans la situation actuelle de liquidités, ce que j'ai mentionné notamment, à titre d'exemple également, c'est que le gouvernement britannique, tout comme le gouvernement français, pas la Caisse de dépôt, M. le Président, le gouvernement français, avait mis à la disposition des liquidités pour venir en aide dans la construction. Ce que veut le député de Richelieu, lui, il veut que la totalité des risques soit assumée par le gouvernement. Ça, là, ça fait partie de son objectif. Le métro de Laval, c'est son exemple. La Gaspésia, c'est son exemple. Tous les hôpitaux, toutes les constructions qui ont eu des dépassements de coûts, c'est votre exemple. Nous, on parle de partage de risques

et effectivement on a l'intention d'aller de l'avant avec le CHUM, le CUSM et Sainte-Justine, M. le Président.

Le Président: En première complémentaire, M. le député de Richelieu.

M. Sylvain Simard

M. Simard (Richelieu): Oui. Le Vérificateur général dit, M. le Président: Les conditions de financement des projets ne sont pas confirmées. Les fonds pourraient donc ne pas être obtenus en totalité. Le gouvernement du Québec risque de devoir assumer des portions importantes du financement.

Est-ce que vraiment le partage de risques, ça doit être assumé, à la place des groupes privés, par les retraités du Québec?

Le Président: Mme la ministre des Finances.

Mme Monique Jérôme-Forget

Mme Jérôme-Forget: M. le Président, dans la construction de la 25, le gouvernement justement avance de l'argent. C'est la même chose pour la 30. Pour la construction de l'OSM, quand l'OSM va être construit, il y aura 75 millions de dollars qui sera donné une fois que c'est terminé, une fois que c'est terminé, M. le Président, et que c'est terminé à l'intérieur des coûts et à l'intérieur des délais. C'est ça, la position qui est prise par le gouvernement. Il y a toutes sortes de formules, comme pour la 25, la 30 et l'OSM, qui peuvent être avancées. Et, M. le Président, on a un an pour y arriver.

Le Président: Votre deuxième complémentaire, M. le député de Richelieu.

M. Sylvain Simard

M. Simard (Richelieu): M. le Président, c'est pourtant simple, un partage de risques.

Est-ce que la ministre des Finances peut nous confirmer qu'elle envisage sérieusement de confier à la Caisse de dépôt le soin de prendre le risque pour les consortiums, qui n'ont pas la force actuellement de réussir à obtenir le financement pour les hôpitaux montréalais?

Le Président: Mme la ministre des Finances.

Mme Monique Jérôme-Forget

Mme Jérôme-Forget: M. le Président, jusqu'à maintenant, pour trouver des solutions actuellement au problème de liquidités, c'est le gouvernement, c'est le gouvernement qui est venu justement trouver des liquidités, M. le Président. Ça a été le cas pour la 25. D'ailleurs, ça a été fait avant qu'il y ait un problème de liquidités. C'est le cas pour la 30, c'est le cas pour l'OSM.

Une voix: ...

Mme Jérôme-Forget: Monsieur, je comprends, là, qu'il y a du monde, ils ont besoin de Ritalin, là. Je pense, là, le député de Richelieu...

Des voix: ...

Le Président: Collègues! S'il vous plaît, collègues! Collègues, il faudrait éviter d'intervenir, il y a une seule personne qui a la parole à la fois.

Une voix: ...

Le Président: M. le député de Vachon. Il y a une seule personne qui a la parole à la fois. À ce moment-ci, Mme la ministre m'indique qu'elle a terminé. Je suis prêt à reconnaître un autre intervenant. M. le député de Marie-Victorin...

Des voix: ...

Le Président: Très bien. En question principale, M. le député de Richelieu.

Participation de la Caisse de dépôt et placement au financement de la construction des centres hospitaliers universitaires à Montréal

M. Sylvain Simard

M. Simard (Richelieu): M. le Président, la ministre, jusqu'à maintenant, a essayé de contourner, de faire le tour de la réponse. Le ministre de la Santé, maintenant, l'a ouvert ce matin, ça été très clair là-dessus: c'est une proposition qui est envisagée, c'est une solution envisagée par le gouvernement.

J'ai besoin et les Québécois ont besoin de savoir si la part de risques que ne peuvent pas assumer les consortiums privés va être prise en charge par la Caisse de dépôt et de placement du Québec. Oui ou non?

Le Président: Mme la ministre des Finances.

Mme Monique Jérôme-Forget

Mme Jérôme-Forget: Contrairement à ce que veut faire l'opposition quand la chef de l'opposition, elle, veut investir dans le Club de hockey Canadien et veut donner une commande pour devenir propriétaire, nous, M. le Président, on va laisser à la Caisse de dépôt le soin de choisir et de déterminer ce qu'elle veut faire, tout comme, M. le Président, ils l'ont fait jusqu'à maintenant. Ils ont créé des...

Des voix: ...

Le Président: Alors, collègues, il y a une seule personne qui a la parole en cette Chambre.

Des voix: ...

Le Président: Alors, collègues, le temps file. Collègues, le temps file. Je m'excuse, là, mais le temps file. Mme la ministre des Finances.

Mme Jérôme-Forget: M. le Président, nous, on laisse le soin à la Caisse de dépôt de déterminer ses choix. C'est la Caisse de dépôt qui a déjà fait, justement avec

d'autres fondations, d'autres fonds... est intervenue dans des PPP ailleurs. Alors, M. le Président, ce sera à eux de décider s'ils estiment que le gouvernement est un bon client. Ce sera à eux de déterminer si les hôpitaux, c'est un bon investissement. Je pense que c'est à eux de déterminer leur financement, M. le Président.

Le Président: En question principale, M. le député de Marie-Victorin.

Formation et embauche de personnel infirmier praticien spécialisé

M. Bernard Drainville

M. Drainville: M. le Président, il n'y a pratiquement pas une semaine où on n'entend pas parler du manque de médecins de famille au Québec. Or, il y a une solution qui existe, ce sont les superinfirmières, les infirmières praticiennes spécialisées qui peuvent effectuer certaines des tâches du médecin pour que le médecin puisse voir plus de patients en moins de temps.

En 2003, Philippe Couillard nous avait dit: On va former 75 superinfirmières. Six ans plus tard, on est rendu à 37. M. le Président, comme l'a dit la présidente de l'Ordre des infirmières, c'en est gênant.

M. le Président, ça prend de l'argent qui part du ministère vers les établissements, vers les hôpitaux pour que les hôpitaux puissent embaucher des superinfirmières. C'est ce qui a manqué jusqu'à maintenant.

M. le Président, la question est bien simple: Où est le plan, où est l'argent pour qu'on puisse enfin embaucher au Québec les superinfirmières dont les Québécois ont besoin?

Le Président: M. le ministre de la Santé et des Services sociaux.

M. Yves Bolduc

M. Bolduc: La plus belle ovation que j'ai eue de ma carrière de ministre, qui est brève, c'est devant l'Ordre des infirmières lorsque je leur ai annoncé qu'on était à 100 % pour les infirmières praticiennes spécialisées. De plus, depuis ce temps-là, on a créé deux spécialités: une en psychiatrie, une en microbiologie. Bientôt, en psychiatrie, le projet de loi n° 50 va nous le confirmer. De plus, on est pour ce type de profession, on est pour que ça fonctionne.

Au niveau des établissements, il demeure que c'est au niveau des agences et des établissements de pouvoir engager ces personnes. Il faut les former. Et je rappelle qu'on corrige les erreurs du passé. On est tellement en pénurie d'infirmières qu'on veut en former plus, on va en former plus, mais il faut nous laisser le temps.

Du côté des budgets, je peux vous dire, ça fait partie de l'intégration des services qu'on veut faire. Et, comme de fait, ça ne remplace pas les médecins, ça vient en complémentarité, contrairement à ce que l'opposition pense.

● *(14 h 40)* ●

Le Président: En première complémentaire, M. le député de Marie-Victorin.

M. Bernard Drainville

M. Drainville: M. le Président, il nous dit: Il faut nous laisser le temps, mais ça fait sept ans que la loi existe, puis on a exactement 37 superinfirmières au Québec. Savez-vous combien est-ce qu'il y en a en Ontario, M. le Président? 800. Savez-vous combien est-ce qu'il y en a à Terre-Neuve, M. le Président? 68, deux fois plus qu'au Québec.

M. le Président, on veut juste savoir combien de superinfirmières on va avoir au Québec d'ici la fin de l'année et combien on va en avoir pour les années qui viennent. C'est simple, hein?

Le Président: M. le ministre de la Santé et des Services sociaux.

M. Yves Bolduc

M. Bolduc: M. le Président, c'est normal, ils ont commencé les cours dans le temps que le Parti québécois était au pouvoir, et eux autres n'en ont jamais formé, des superinfirmières. Ça a commencé sous notre régime, les vraies formations. Et c'est...

Des voix: ...

M. Bolduc: On était...

Des voix: ...

M. Bolduc: Pendant que, nous autres, on crée des nouvelles sortes d'infirmières superspécialisées, eux autres, ils mettaient des ordinaires à la retraite. Puis, quand on dit...

Des voix: ...

Le Président: M. le ministre...

Des voix: ...

Le Président: S'il vous plaît! Alors, j'aimerais qu'on puisse entendre M. le ministre de la Santé et des Services sociaux. Vous avez la parole.

M. Bolduc: Excusez-moi. M. le Président, je vais corriger: c'est les infirmières régulières. Il y en a deux catégories...

Des voix: ...

M. Bolduc: Bon. C'est quand même mon domaine d'expertise, ça fait que...

Des voix: ...

M. Bolduc: Et je pense qu'on va être unanimes... on va être unanimes pour dire que c'est quand même toutes des infirmières extraordinaires.

Le Président: M. le député de Marie-Victorin.

M. Bernard Drainville

M. Drainville: M. le Président, M. le Président, dans les conditions où elles travaillent, elles ne sont pas ordinaires, nos infirmières, elles sont toutes extraordinaires. C'est ça qu'il devrait dire, hein. C'est la moindre des choses, la moindre des choses.

M. le Président, le ministre n'aime pas ça se donner des objectifs. Hein, on a vu ce qu'il a fait avec les temps d'attente aux urgences. Là, on lui en demande un, objectif: Après sept ans que la loi a été votée, après six ans que vous êtes au pouvoir, combien de superinfirmières à la fin de l'année? Combien l'année prochaine? Le plan, l'argent, on en a besoin, M. le Président.

Le Président: M. le ministre de la Santé et des Services sociaux.

M. Yves Bolduc

M. Bolduc: Compte tenu du temps qu'ils sont formés, je peux vous dire qu'actuellement il y en a qui sont en formation. Il y a toute la cohorte qui va finir au cours de l'année prochaine, puis, au cours de la deuxième année, ils vont rentrer en poste. On ne pense pas que... il n'y a personne qui va manquer de travail. Par la suite, on veut en former plus. Ce qui était prévu, c'était d'en former au moins 115 pour le Québec. Lors du colloque, je leur ai dit que même, moi, je pense qu'on devrait en avoir plus, mais il faut prendre le temps de les former comme il faut, à cause justement de nos plans de formation.

Le Président: En question principale, M. le député de Rousseau.

Fusion de la Bourse de Montréal et de la Bourse de Toronto

M. François Legault

M. Legault: Oui. M. le Président, lorsque la Bourse de Montréal a été vendue à la Bourse de Toronto, l'argument principal qui était utilisé par Luc Bertrand, le promoteur principal, puis on sait pourquoi maintenant, c'était de dire: La Bourse de Toronto s'apprête à créer une bourse des produits dérivés à Toronto pour nous compétitionner. C'est ça qu'il y avait dans l'avis qui a été transmis à l'AMF. Or, le Bureau de la concurrence vient de terminer une enquête et, dans son rapport final, le Bureau de la concurrence nous dit: Il n'a jamais été question d'avoir un plan d'affaires à Toronto pour avoir une bourse des produits dérivés. Ça veut dire qu'on a vendu la Bourse de Montréal sur un bluff de Luc Bertrand, qui a été accepté par l'AMF.

Est-ce que la ministre des Finances pourrait au moins commander une enquête à l'AMF?

Le Président: Mme la ministre des Finances.

Mme Monique Jérôme-Forget

Mme Jérôme-Forget: Je ne sais pas, M. le Président, mais, moi, le président de la Bourse de Toronto est venu personnellement me rencontrer pour m'informer qu'advenant le cas où il ne prenait pas... il ne pouvait pas acheter la Bourse de Montréal ils allaient effectivement mettre en place une bourse des dérivés à la Bourse de Toronto. Alors, tout ce que je puis dire: C'est une rencontre, il y avait le président de la Bourse de Toronto, il y avait des membres du conseil d'administration qui étaient présents, et ce sont les paroles qui m'ont été données dans mon bureau, M. le Président.

Le Président: En première question complémentaire, M. le député de Rousseau.

M. François Legault

M. Legault: M. le Président, la ministre n'améliore pas son cas. Ce qu'elle vient de nous dire, c'est qu'elle s'est fait bluffer par les gens de la Bourse de Toronto. Le Bureau de la concurrence est allé fouiller, a interviewé 40 personnes, est arrivé à la conclusion: il n'y a jamais eu de plan d'affaires à Toronto pour aller dans les produits dérivés.

Quand on ajoute ça au bonus caché par Luc Bertrand, qui a négocié avec Toronto — puis ça aussi, elle n'était pas d'accord, elle l'a dit hier — est-ce qu'elle ne pense pas qu'on devrait au moins avoir une enquête de l'AMF?

Le Président: Mme la ministre des Finances.

Mme Monique Jérôme-Forget

Mme Jérôme-Forget: M. le Président, durant toute cette démarche, l'AMF a été très impliquée dans tout ce processus. L'AMF a suivi jour après jour toute la transaction qui a été faite entre la Bourse de Montréal et la Bourse de Toronto. L'AMF était parfaitement au courant également qu'au niveau des têtes dirigeantes il y avait un intérêt, non seulement un intérêt, une décision prise simplement parce que les produits dérivés étaient vus et sont vus comme des produits de l'avenir. Par conséquent, advenant le cas où ils n'auraient pas pu acheter la Bourse de Montréal, il est définitif qu'ils allaient mettre en place une bourse...

Le Président: En deuxième complémentaire, M. le député de Rousseau.

M. François Legault

M. Legault: M. le Président, la Bourse de Toronto vient de payer un bonus de 568 000 $ à Luc Bertrand pour avoir réussi le bluff. Je pense que c'est la confirmation que ce qu'on dit depuis le début, c'est-à-dire que les intérêts personnels de M. Bertrand sont très différents de l'intérêt public au Québec, vient de s'avérer vrai.

Est-ce qu'elle ne pourrait pas au moins demander une enquête de l'Autorité des marchés financiers? Il y a des limites à faire rire de nous autres!

Le Président: Mme la ministre des Finances.

Mme Monique Jérôme-Forget

Mme Jérôme-Forget: M. le Président, je n'ai pas demandé d'enquête à l'Autorité des marchés financiers tout simplement parce que, l'Autorité des marchés financiers, c'est là son mandat de suivre quotidiennement ce qui se passe au niveau des organismes qui relèvent de sa juridiction. Par conséquent, je n'ai pas donné de mandat. Le président de l'Autorité des marchés financiers va examiner la situation. Si ça s'avère nécessaire... M. le Président, je peux vous garantir que l'Autorité des marchés financiers, c'est une institution remarquable, reconnue de tous et qui est de grand prestige, même sur le plan international, M. le Président.

Le Président: Mme la députée de Rosemont, en question principale.

Aide du gouvernement fédéral aux pays francophones d'Afrique

Mme Louise Beaudoin

Mme Beaudoin (Rosemont): Oui, M. le Président. Le 23 février dernier, le gouvernement fédéral rendait public un nouveau plan d'action pour l'ACDI et annonçait la liste des 20 pays bénéficiaires de l'aide bilatérale au développement. Le choix des nouveaux pays privilégiés se traduit notamment par un retrait massif de l'Afrique francophone. De sept pays africains membres de la Francophonie bénéficiant de l'aide de l'ACDI en 2008, il n'en reste que deux en 2009. Ainsi, des pays tels que le Cameroun, le Niger, le Bénin ou le Burkina Faso ne sont plus des pays prioritaires pour le gouvernement fédéral. De l'avis de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale, cette situation est préoccupante puisque ces pays sont parmi les plus exposés à l'aggravation de la pauvreté comme conséquence de l'actuelle crise économique internationale.

Ma question, M. le Président. En retirant son aide au développement dans de nombreux pays francophones parmi les plus pauvres, le Canada fait en sorte d'affecter leur développement. Est-ce que le ministre...

Le Président: M. le ministre des Relations internationales.

M. Pierre Arcand

M. Arcand: M. le Président, j'aimerais remercier d'abord la députée de Rosemont pour sa question. J'aimerais lui répondre en lui disant essentiellement que j'ai rencontré, la semaine dernière entre autres, le ministre des Affaires extérieures du Canada, M. Lawrence Cannon, que nous avons échangé sur cette question, et très prochainement j'aurai l'occasion également de faire des représentations auprès de Mme Beverly Oda, qui est ministre de la Coopération internationale et responsable, entre autres, de l'ACDI.

Ce que je peux vous dire, c'est que j'ai l'intention de soulever cette question avec Mme Oda au cours des prochains jours, et je dois vous dire également que le gouvernement du Québec continue quand même son travail en matière de coopération internationale. Depuis les deux dernières années, nous avons eu 29 projets pour des régions comme Haïti, et, entre autres, en Afrique, 22 nouveaux projets, pour un total de plus de 3 millions de dollars. Alors, je pense que nous avons fait un effort considérable, et nous allons sûrement demander à Ottawa d'en faire autant. Merci.

● *(14 h 50)* ●

Le Président: En première question complémentaire, Mme la députée de Rosemont.

Mme Louise Beaudoin

Mme Beaudoin (Rosemont): Oui, M. le Président. Donc, est-ce que je dois comprendre très précisément du ministre des Relations internationales qu'il va demander au gouvernement canadien de reconsidérer sa décision de diminuer l'aide à l'Afrique francophone?

Le Président: M. le ministre des Relations internationales.

M. Pierre Arcand

M. Arcand: Je suis très heureux de comprendre que Mme la députée de Rosemont a bien compris le sens de mon intervention. Merci.

Le Président: En question principale, Mme la députée d'Iberville.

Aide aux fromagers artisans

Mme Marie Bouillé

Mme Bouillé: Merci, M. le Président. L'été dernier, le ministre de l'Agriculture a détruit à l'eau de javel des tonnes de fromages chez les détaillants, les producteurs et les commerçants du Québec et il a brisé...

Des voix: ...

Le Président: S'il vous plaît. Mme la députée...

Des voix: ...

Le Président: S'il vous plaît. J'aimerais qu'on puisse entendre votre question. S'il vous plaît, c'est bruyant.

Des voix: ...

Le Président: S'il vous plaît. Mme la députée d'Iberville.

Mme Bouillé: Donc, il a brisé la confiance des consommateurs envers les fromages. Un reportage de *La semaine verte* a clairement démontré l'étendue de la crise dans laquelle le ministre a plongé le Québec. De plus, les règles d'inspection pour les fromages importés, sous la juridiction du gouvernement fédéral, sont appliquées de manière moins rigoureuse que celles du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. C'est une situation totalement injuste dont nos producteurs font les frais et qui sème la confusion parmi la population.

Le ministre a-t-il l'intention d'appliquer les mêmes règles pour les fromages artisanaux québécois que pour les fromages importés au Québec?

Le Président: M. le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

M. Laurent Lessard

M. Lessard: Alors, je remercie beaucoup la question. Je saisis l'opportunité quand même de rappeler que, suite à... après les événements de la listériose, question de santé publique fort importante — on veut notre

population en santé — nous avons déposé un plan de développement et de croissance, dans l'industrie des fromages fins, de 8,4 millions sur trois ans. On a investi donc dans des tests de salubrité à la ferme pour s'assurer que nos produits soient sains pour la population. On a fait un plan d'acquisition, aussi, de restauration des inventaires pour la période de Noël, et ça a fonctionné; 1,5 million de dollars. On a donné de l'aide aussi aux entreprises. Tout près de 45 entreprises se sont présentées sur...

Des voix: ...

Le Président: M. le ministre. M. le ministre. Je fais appel à mes collègues. J'aimerais qu'on entende la réponse qui est donnée.

Une voix: ...

Le Président: Oui, sur la question de règlement, oui.

M. Bédard: On veut bien être calmes de ce côté-ci, M. le Président. Là, on a une première réponse en trois semaines. Le ministre, on lui pose la question au niveau des normes fédérales, il n'a pas encore le début d'une réponse. Les producteurs fromagers ont le droit à une réponse, et vous le savez mieux que quiconque, vous.

Des voix: ...

Le Président: M. le leader du gouvernement.

M. Dupuis: M. le Président, le ministre a le droit de mettre en contexte sa réponse, c'est ça qu'il est en train de faire.

Le Président: Bien. Alors, je remarque qu'il y a 35 secondes d'écoulées à votre réponse. Alors, je vous demande d'en venir à la question, s'il vous plaît, M. le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

M. Lessard: Alors, sur les 90 petites entreprises de chez nous, de fromagerie, il y a 45 entreprises qui se sont présentées. 45 n'ont pas sollicité l'aide financière. 35 en ont eu. 7,1 millions de dollars ont été remis aux entreprises, dans toutes les régions du Québec, plus de 302 points de vente.

Maintenant, quant à l'inspection des fromages, je dois dire que, oui, M. le Président, quand les fromages sont dans les étals, chez nous, il y a une seule règle: tous les produits, qu'ils soient d'ici ou d'ailleurs, doivent respecter la norme. Maintenant, quant aux produits étrangers, vous dites: Deux poids, deux mesures. Non, c'est quatre poids, une mesure, parce que les produits étrangers doivent subir quatre niveaux d'inspection...

Le Président: En terminant.

M. Lessard: ...à l'étranger, par l'inspection canadienne, par l'inspection du Québec. Au Québec, c'est...

Le Président: En première complémentaire, Mme la députée d'Iberville.

Mme Marie Bouillé

Mme Bouillé: On n'a pas besoin d'expliquer le contexte, c'est assez clair, le ministre a offert des emprunts, des prêts.

Pourquoi le ministre s'acharne-t-il autant sur les producteurs artisans québécois? Pourquoi le ministre, il ne respecte pas le monde agricole? Est-ce qu'il va enfin les rencontrer? Est-ce qu'il va les indemniser? C'est ça qu'on attend comme réponse.

Le Président: M. le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

M. Laurent Lessard

M. Lessard: Donc, depuis les événements de la listériose, il y a eu des comités techniques de mis en place, auxquels participent les fromagers artisans, les fromagers marchands, le Conseil des industriels laitiers du Québec. Des guides sont en préparation pour les différents intervenants. On a rencontré, le 17 février dernier, les fromagers artisans au lait cru de chez nous. Le 17 février, c'est moins d'un mois, ça, hein, un mois?

Des voix: ...

M. Lessard: Alors, qu'est-ce qu'on s'est dit ensemble? On a reconnu une chose: le contrôle de la qualité fait partie des valeurs qui motivent toute intervention de l'industrie ou du gouvernement. Deuxièmement, il y aura donc des centres d'expertise qui vont être créés dans le domaine des fromageries au lait cru.

Le Président: En terminant.

M. Lessard: Troisièmement, il y aura donc de l'aide apportée en fonction des besoins...

Le Président: En deuxième complémentaire, Mme la députée d'Iberville.

Mme Marie Bouillé

Mme Bouillé: M. le Président, c'est en plein ce qu'on disait: deux poids, deux mesures. Pendant qu'on y va sur les normes d'inspection, et tout ça, il y a des producteurs qui sont en difficulté. Il y en a qui ont arrêté de faire des fromages actuellement, il y en a d'autres qui ne veulent pas s'endetter plus. Ce qu'il leur offre, c'est des emprunts.

Donc, ce qu'on veut savoir — il a annulé deux rencontres avec les producteurs artisans: Est-ce qu'il va les rencontrer? Est-ce qu'il va les indemniser? La question est claire.

Le Président: M. le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

M. Laurent Lessard

M. Lessard: Donc, nous allons mettre sur pied des centres d'expertise en transformation fromagère. Nous avons dit «ensemble» parce qu'on est ensemble, M. le Président.

Des voix: ...

Le Président: S'il vous plaît! S'il vous plaît! S'il vous plaît!

Une voix: ...

Le Président: M. le leader du gouvernement.

M. Dupuis: ...se calmer, mais là ils commencent à s'énerver, là. Qu'ils laissent donc répondre le ministre.

Des voix: ...

Le Président: S'il vous plaît! S'il vous plaît! S'il vous plaît! Il faudrait se souvenir qu'il y a une seule personne qui a la parole en cette Chambre, et tout se passera bien. Alors, la période se termine d'ailleurs dans quelques secondes. M. le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

M. Lessard: Alors, nous avons convenu ensemble, avec l'industrie, avec les partenaires, les mêmes personnes que vous faites référence, le 17 février dernier, dans mon bureau, ici, nous avons convenu ensemble de mettre donc un centre d'expertise, de développer une ressource spécialement pour eux autres, les fromageries artisanales au lait cru, de faire en sorte que les inspecteurs aient une formation particulière dans les régions pour les activités, pour les...

Le Président: Oui, je m'excuse, il vous reste quelques secondes, M. le ministre. Je surveillais deux écrans.

M. Lessard: ...pour les accompagner donc dans leurs démarches. Et, à ce jour, toutes les industries sont encore là. On apporte notre soutien, M. le Président...

Le Président: Merci. M. le député de Richelieu, en principale.

Propos du P.D.G. de l'Agence des partenariats public-privé concernant le premier ministre de l'Ontario

M. Sylvain Simard

M. Simard (Richelieu): M. le Président, j'invite la ministre des Finances à consulter le guide du parfait cafouillage en mode PPP, qui est rédigé juste sous nos yeux, à 800 km d'ici, dans une petite ville de l'Ontario. Longs délais de construction, coûts qui explosent, projet modifié sans cesse, manque de transparence: copie carbone du CHUM, quoi! Mais il s'agit en fait de l'hôpital de Brampton.

Plutôt que de s'inspirer des erreurs commises près d'ici, le gourou des PPP, M. Pierre Lefebvre, s'en est pris à l'ensemble des Québécois hier, et aujourd'hui il s'en prend à Dalton McGuinty, le premier ministre de l'Ontario. Il affirme que l'erreur de Brampton, c'est sa faute, qu'il a bloqué le projet, que tout ce gâchis, c'est sur ses épaules. Pourquoi? C'est parce que M. McGuinty était contre les PPP. Sacrilège, M. le Président, au pays du déni et de Pierre Lefebvre!

Est-ce que la ministre va nous dire si elle approuve les propos de Pierre Lefebvre... ou si elle va enfin lui demander de se taire?

Le Président: Mme la ministre des Finances.

Mme Monique Jérôme-Forget

Mme Jérôme-Forget: M. le Président, on me demande si j'approuve tous les propos du président de l'agence: pas tous, M. le Président.

Le Président: Alors, ceci met fin à la période de questions et de réponses orales des députés.

Motions sans préavis

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Alors, nous sommes aux motions sans préavis. Et j'invite M. le député de Marie-Victorin.

Des voix: ...

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): À l'ordre, s'il vous plaît! M. le député de Marie-Victorin.

Souligner Avril, mois de la sensibilisation au cancer

M. Drainville: Merci, Mme la Présidente. Mme la Présidente, je sollicite le consentement des membres de cette Assemblée afin de présenter, conjointement avec le ministre de la Santé et des Services sociaux, le député de La Peltrie et le député de Mercier, la motion suivante:

«Que l'Assemblée nationale souligne en ce premier jour d'avril le mois de sensibilisation au cancer et qu'elle rappelle l'important message de la prévention, en soulignant qu'il importe d'agir sur les mauvaises habitudes alimentaires, le manque d'activité physique, l'obésité et l'usage du tabac.»

● *(15 heures)* ●

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Je vous remercie, M. le député...

Des voix: ...

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): S'il vous plaît! À l'ordre, s'il vous plaît! Est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion?

Une voix: Sans débat.

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Alors, sans débat.

Mise aux voix

Cette motion est-elle adoptée?

Des voix: Adopté.

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): J'invite les députés qui doivent vaquer à d'autres occupations de le faire dans l'ordre, s'il vous plaît!

Alors, nous sommes toujours aux motions sans préavis. Mme la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Souligner le 30e anniversaire du Centre de conservation du Québec

Mme St-Pierre: Merci, Mme la Présidente. Je désire déposer la motion suivante, conjointement avec le député de Bourget, le député de Chauveau et le député de Mercier:

«Que l'Assemblée nationale souligne le 30e anniversaire de fondation du Centre de conservation du Québec et souligne sa contribution exceptionnelle à la conservation du patrimoine.»

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Merci, Mme la ministre. D'abord, il y a-t-il consentement pour déroger à l'article 84 de notre règlement? Consentement. Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion? Sans débat.

Mise aux voix

Donc, est-ce que cette motion est adoptée?

Des voix: Adopté.

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Adopté. Merci. M. le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Féliciter M. Marcel Aubut pour son élection à la présidence du Comité olympique canadien

M. Hamad: Merci, Mme la Présidente. Alors, je sollicite le consentement des membres de cette Assemblée pour présenter, conjointement avec le député de Matane, le député de Chauveau et le député de Mercier, la motion suivante:

«Que l'Assemblée nationale félicite M. Marcel Aubut pour son élection à la présidence du Comité olympique canadien et reconnaisse comme historique le fait qu'il soit le premier francophone à accéder à ce poste aussi prestigieux, et lui souhaite bon succès dans l'accomplissement de cette fonction.»

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Merci, M. le ministre. Y a-t-il consentement pour déroger à l'article 84 de notre règlement?

Une voix: Consentement.

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Consentement. Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

Une voix: Sans débat.

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Sans débat.

Mise aux voix

Cette motion est-elle adoptée?

Des voix: Adopté.

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Adopté. Alors, Mme la députée de Rosemont.

Mme Beaudoin (Rosemont): Oui, Mme la Présidente. Je sollicite le consentement des membres de cette Assemblée afin de présenter, conjointement avec le ministre des Relations internationales et la députée de Lotbinière, la motion suivante:

«Que l'Assemblée nationale, compte tenu de la suspension de l'ordre constitutionnel et des institutions démocratiques qui prévaut actuellement à Madagascar, appelle le Conseil permanent de la Francophonie, qui se réunira en session extraordinaire, à Paris le 2 avril 2009, à adopter les mesures nécessaires prévues par la Déclaration de Bamako, incluant la suspension de ce pays de la Francophonie, et ce, jusqu'au rétablissement de la démocratie.»

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

Alors le député de Mercier refuse son consentement. Cette motion est rejetée.

Avis touchant les travaux des commissions

Nous sommes à la rubrique des avis touchant les travaux des commissions. M. le leader du gouvernement.

M. Dupuis: Merci.

Des voix: ...

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): À l'ordre, s'il vous plaît!

M. Dupuis: Merci, Mme la Présidente. J'avise donc l'Assemblée que la Commission des affaires sociales poursuivra les consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 7, Loi instituant le fonds pour le développement des jeunes enfants, aujourd'hui, de 15 h 30 à 17 h 30, ainsi que jeudi le 2 avril, de 9 h 30 à 12 h 30, à la salle Louis-Joseph-Papineau;

Que, d'autre part, la Commission des finances publiques poursuivra le débat sur le discours du budget, aujourd'hui, après les affaires courantes jusqu'à 18 heures, ainsi que jeudi le 2 avril, de 9 h 30 à 12 h 30, à la salle du Conseil législatif.

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Merci, M. le leader du gouvernement.

Nous sommes à la rubrique des renseignements sur les travaux de l'Assemblée. Il n'y a pas de renseignements.

Affaires du jour

Affaires prioritaires

Reprise du débat sur le discours d'ouverture et sur les motions de censure

La période des affaires courantes étant terminée, nous allons maintenant passer aux affaires du jour.

Aux affaires prioritaires, à l'article 2 du feuilleton, l'Assemblée poursuit le débat sur le discours d'ouverture de la session prononcé par M. le premier ministre le 10 mars dernier et sur les motions de censure présentées par Mme la chef de l'opposition officielle, Mme la députée de Lotbinière, M. le député de Mercier, M. le député d'Ungava, M. le député de Marie-Victorin, M. le député de Richelieu, M. le député de Lac-Saint-Jean, M. le député de Borduas, Mme la députée d'Iberville, M. le député de Bourget et M. le député de Verchères.

Avant de donner la parole au prochain intervenant, je vous informe que 20 h 26 min ont été utilisées dans le cadre de ce débat. Il reste donc un total de 4 h 34 min réparties comme suit: 1 h 45 min au groupe parlementaire formant le gouvernement; 1 h 43 min au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 5 minutes aux députés indépendants affiliés à l'Action démocratique; 60 minutes au représentant du gouvernement pour sa réplique.

Je suis maintenant prête à céder la parole au prochain intervenant, M. le député d'Abitibi-Ouest et troisième vice-président à l'Assemblée nationale. M. le député.

M. François Gendron

M. Gendron: Alors, merci, Mme la Présidente. Je suis très heureux d'avoir l'occasion de prendre quelques minutes pour parler d'une pièce importante de n'importe quel gouvernement, qui s'appelle le discours inaugural. Mais je vous avise tout de suite que, compte tenu de la responsabilité qui est mienne d'être vice-président, il n'y aura pas de critique, ni positive ni négative, sur le discours inaugural. Je vais faire comme d'autres qui ont profité de cette occasion pour d'abord expliquer pourquoi j'interviens. Je viens de l'indiquer, il y a une vieille tradition en cette Chambre qui veut que les présidents... le président n'intervient jamais et les vice-présidents n'interviennent pas sur le fond des choses pour garder leur neutralité quand ils ont l'occasion de faire ce que j'ai fait tout l'avant-midi, c'est-à-dire, de 10 heures à midi, entendre les collègues parlementaires discourir justement sur le discours inaugural. Alors, ce n'est pas l'envie qui me manquerait d'avoir des commentaires, mais je n'en ferai pas sur le discours inaugural.

Alors, j'interviens, je viens de le signaler, c'est parce qu'on n'a pas l'occasion d'intervenir comme vice-président, et je veux le faire sur d'autres sujets assez rapidement. Vous comprendrez que ce n'est pas la première fois que j'interviens en cette Chambre, mais, moi également, je veux remercier les électeurs d'Abitibi-Ouest. Je pense qu'ils m'en voudraient si, encore une fois publiquement, je ne leur disais pas que, de me faire confiance à une neuvième élection et de conserver ce lien de fidélité depuis 1976, ils méritent que je le reconnaisse d'abord et que je leur dise qu'en ce qui me concerne j'ai toujours l'intention de les servir avec autant de passion, autant de détermination que je l'ai fait depuis qu'ils m'ont donné le mandat de le faire.

Et combien de fois j'ai eu l'occasion, en saluant l'ensemble des collègues ici, de dire à ces gens-là: N'oubliez jamais que votre première responsabilité est toujours ce lien. Parce que je prends toujours l'expression: N'oubliez pas que vous êtes des députés de, et il faudrait s'en rappeler. On est tous des députés d'une circonscription, et ça, ce lien-là, ça devrait être le lien sacré et ça devrait être toujours ce qui nous lie principalement à ce qui se passe, si on veut être en mesure d'être bien branchés avec nos commettants qui nous ont donné cette responsabilité de venir les représenter à l'Assemblée nationale.

Et je ne crois pas... Moi aussi, j'ai eu mes faiblesses comme tout le monde, mais je ne crois pas avoir manqué à cette obligation que je m'étais donnée en 1976 de rester celui qu'ils avaient élu, de travailler fort, de les représenter adéquatement. Et ce beau lien de fidélité dure depuis 33 ans. Alors, je voulais en remercier très, très chaleureusement, effectivement, et ça, ça veut dire 43 municipalités. Je pense que, quand on réussit, après une neuvième élection, à aller chercher... Sur 167 polls, j'en ai échappé deux, alors j'ai échappé deux bureaux de scrutin, donc ça veut dire que j'ai une assez bonne répartition d'appuis dans l'ensemble du comté d'Abitibi-Ouest. Alors, merci à vous tous, chers électeurs.

Deuxièmement... Oui, j'invite de venir voir ce qui s'est passé, d'ailleurs je vais finir par ça, de venir nous voir en Abitibi-Témiscamingue. Vous allez comprendre pas mal de choses pour votre action politique pour le reste des choses.

● *(15 h 10)* ●

Deuxièmement, c'est clair qu'on ne fait pas ça tout seul. Je l'ai toujours dit, on ne peut pas être là longtemps si on n'a pas l'appui bien sûr de nos commettants mais d'une organisation. Alors, je veux saluer mon président de l'exécutif, je veux saluer le comité électoral, je veux saluer mes répondants, là, des deux secteurs, Amos, La Sarre, qui se sont occupés de ce qu'on appelle... du local électoral avec le plus de vie possible, le plus d'animation possible. Alors, merci beaucoup, Michel et Gilberte, pour ce qui est d'Amos, et merci beaucoup, Jocelyne, pour La Sarre. Je remercie l'ensemble du comité électoral, mon agent officiel qui a fait un bon travail. C'était une première pour elle. Elle a énormément apprécié. Merci, Marie-Josée. Et l'équipe d'abeilles, là, qui a entouré l'ensemble des militants, des bénévoles, et ça, c'était le personnel de mes deux bureaux de comté: Maryse, comme directrice de campagne, une femme extraordinaire, immensément déterminée, avec un bon bagage d'expérience mais une bonne capacité de réussir ce qu'elle entreprend, elle pratique ça depuis plusieurs années; Claudette, Chantale, Olivier et Gaétan.

C'est clair que je veux féliciter aussi tous les nouveaux parce que M. le premier ministre a l'occasion de le dire souvent et je pense qu'il a raison là-dessus, M. le premier ministre dit toujours: C'est un privilège de siéger à cette Assemblée puis de représenter l'électorat et de s'impliquer au niveau du service de la communauté, au niveau du service public. Parce que, moi, j'ai connu pas mal de députés et je pense que la très, très grande majorité des députés au Québec, pour ne pas dire tous, c'est des gens racés, c'est des gens déterminés, c'est des gens qui travaillent fort, c'est des gens qui veulent représenter le mieux possible leurs commettants. Et cette réalité-là doit demeurer. Donc, je félicite celles et ceux qui, pour la première fois, ont décidé d'offrir leurs compétences, offrir leurs services pour servir leurs électeurs dans chacune de leurs circonscriptions. Et c'est rafraîchissant pour quelqu'un que ça fait un petit bout de temps qu'il occupe un siège ici de voir cette nouveauté, le plus grand nombre de jeunes, le plus grand nombre de femmes, qui ont décidé de servir

la cause publique. Et ça fait... c'est stimulant de constater à l'Assemblée nationale qu'il y a du renouvellement. Et, dans ce sens-là, moi, je salue ces hommes et ces femmes qui ont décidé de servir. Alors, mille bravos à vous tous.

Je voudrais faire un commentaire sur le taux de participation. Moi, ça m'a fait de la peine de voir qu'au Québec on semble ne pas penser qu'il y a là une réalité qui peut nous revenir rapidement dans la face, si vous me permettez l'expression, et ce n'est pas positif.

À une élection au Québec, il est important que les électeurs aillent s'exprimer. Il est important que les électeurs et les électrices du Québec gardent cette bonne habitude d'avoir un taux de participation qui démontre l'importance de sauver ce que j'appelle cette expression démocratique. Parce que, règle générale, à une élection, il appartient au peuple de poser un geste d'appréciation de qu'est-ce qu'il y a à sanctionner, qu'est-ce qu'il y a à arbitrer. Et, dans le sens de la joute démocratique ― et là c'est des valeurs importantes au Québec ― il faut, je pense, par notre participation pleine et entière, la jouer parce qu'on ne s'aide pas collectivement, comme société, le jour où de plus en plus on réduit le nombre de gens qui vont s'exprimer lors d'une votation. Donc, moi, j'ai été personnellement déçu de constater un niveau très faible de participation de l'électorat à cette élection.

Je voudrais maintenant vous parler de mes Abitibiens puis des gens d'Abitibi-Ouest. C'est clair que je suis fier de ces gens-là. Je les sers avec passion, détermination. Je les aime beaucoup parce que c'est des gens racés, des gens déterminés. C'est des gens qui ont relevé les défis, et on en a tout un à relever collectivement, comme société, avec ce qui nous arrive. Et ça, il n'y a pas de jugement, là, pour l'instant. D'autres les porteront, les jugements, parce qu'il y a lieu d'en porter, je pense, mais ce n'est pas à moi à les porter. Mais une chose qui est sûre, c'est qu'actuellement le Québec vit durement, lui aussi, comme État, cette difficile récession, et, dans ce sens-là, ça va prendre le courage de nos grands-parents, le courage de ces bâtisseurs de pays, de ces gens qui ont fait face aux difficultés de l'époque. Et je suis bien placé, comme Abitibien, connaissant... Quand mes parents sont arrivés, dans les années de la Deuxième Guerre mondiale, ce n'était pas facile, là, d'aller défricher cette terre de Caïn. Au moins, elle avait le mérite qu'elle était moins rocheuse qu'ailleurs, alors c'est pour ça qu'on a réussi à faire de l'agriculture de qualité au fil des ans. Mais, une chose est sûre, ça prenait des gens de foi, des gens de conviction, des gens qui avaient confiance en leurs capacités de relever le défi, de faire quelque chose d'intelligent.

Et il m'apparaît que l'Abitibi-Témiscamingue, c'est encore une région jeune parce qu'on fête encore des 75e. Juste l'année passée, j'avais quatre 75e de paroisse. Alors, quand on a fêté le 400e de Québec, nous, des 75e, on a moins marqué l'histoire, on est encore jeunes. Et c'est pour ça que je suis encore ici, c'est parce qu'il y a un paquet de jeunes qui m'appuient. Alors, dans ce sens-là, l'Abitibi-Témiscamingue a marqué un peu l'histoire. Elle l'a marquée dans des créneaux... Parce que l'Abitibi-Témiscamingue est forêts, est mines, elle est agriculture, on est de plus en plus tourisme parce qu'on ne peut pas être toute sa vie dans les mêmes créneaux. Et, au fil des ans, la région de l'Abitibi et le comté d'Abitibi-Ouest ont voulu démontrer qu'ils étaient en mesure, eux aussi, de vibrer à une nouvelle réalité, que ce soit le culturel, que ce soit l'industrie touristique, et je pense à certaines infrastructures.

Si on regarde ça calmement, savoir, par exemple, que le refuge Pageau, à Amos, est un tirant pour l'Abitibi-Témiscamingue à la hauteur de 40 000, 45 000, 50 000 personnes par année, alors qu'au tout début c'était... un monsieur extraordinaire, je n'en disconviens pas, le monsieur qui l'opérait, comprenez-vous, c'était un gars absolument fantastique, mais il a parti tout seul, puis il a développé au fil des ans parce qu'on croyait qu'on devait, nous aussi, avoir un peu plus d'infrastructures touristiques qui permettent aux gens d'ailleurs de venir visiter cette belle et grande région.

J'en parle, et je pense qu'on n'en parlera jamais assez, parce que je suis encore frappé, en 2009, de me faire dire par des gens qui disent: Ah! François, tu sais, j'ai beaucoup voyagé, j'ai visité toutes les régions du Québec, mais il y a une région malheureusement... Là, je les arrête tout de suite parce que, par hasard, c'est toujours la même, celle qu'ils ne connaissent pas, c'est la mienne, c'est l'Abitibi-Témiscamingue.

Et là, quand ils s'arrêtent là, ça me fait de la peine et c'est tout. Mais il y en a d'autres qui ne s'arrêtent pas là, ils reprennent les préjugés que j'entendais quand j'étais étudiant à Berthierville, puis ça, ce n'est pas jeune ― moi, je suis encore jeune, mais, quand j'étais étudiant à Berthierville, ça, ce n'est pas jeune ― et là ces gens-là me disaient toutes sortes de choses absolument extraordinaires mais complètement déplaisantes, comme si on vivrait dans le bois, dans les années 1600.

Alors, en Abitibi-Témiscamingue, là, oui, encore là, il y a un été comme ailleurs, il y a moins de neige qu'à Québec. Là, je vais tout corriger les aberrations que j'entends encore, là. Pourquoi qu'il y a moins de neige? Bien, ce qui fait la neige, c'est l'humidité, puis, nous autres, c'est un climat plutôt sec, donc il y a moins de neige. Puis là ils disent: Tu es sûr? Bien, je suis sûr certain, je le fais deux fois par semaine, là, depuis 33 ans, alors je connais très bien. Et là si vous saviez la liste d'aberrations que je suis obligé d'entendre.

Donc, c'est une région malheureusement qui est médisée, calomniée, puis elle ne mérite pas ça. L'Abitibi-Témiscamingue ne mérite pas qu'on dise d'elle, encore en 2009, ce que malheureusement j'entends. Puis ce n'est pas plus loin qu'ailleurs en passant, là, il s'agit juste de sauter dans une bagnole, puis tu pars de Montréal, puis tu arrives à Rouyn-Noranda ou à Val D'Or dans cinq heures. Donc...

Une voix: ...

M. Gendron: Bien, il n'y a rien là! Écoutez, pour quelqu'un qui fait 700, 800 kilomètres de route toutes les fins de semaine, bien il n'y a rien là, cinq, six heures de voiture.

Une voix: Il faut se rendre à Montréal.

M. Gendron: Bien, oui, il faut partir à Montréal. On part de la métropole et non pas de la capitale, bon.

Mais ― rapidement, parce que le temps file, puis je ne veux pas brûler trop de temps ― je pense que c'est une région qui mérite d'être connue davantage et de plus en plus, avec, exemple, le festival international du cinéma qui a vraiment donné énormément d'appréciation à la région. Je pense à ce qu'on a mis, en Abitibi-Ouest,

avec le *Paradis du nord*, qui est une pièce absolument extraordinaire. Imaginez, dans la grosse *Presse* de Montréal, l'an passé on disait, sur cinq, là, dans des productions des régions... sur le plan touristique, ils nous mettaient un petit peu en avant de la magnifique *Fabuleuse* du Saguenay─Lac-Saint-Jean. Alors, pour nous autres... Écoutez, pour nous autres des gens fiers, devancer la magnifique *Fabuleuse* du Lac-Saint-Jean, c'est absolument extraordinaire, c'est une performance digne de mention.

Mais, moi, ce que je voulais citer un peu, c'est une région qui est jeune mais qui a énormément de potentiel. Tout est à construire et à bâtir dans cette extraordinaire région, là, de forêts, mines, agriculture, tourisme. Mais, nous aussi, on a la situation économique présente qui nous inquiète. Par contre, ma conclusion, c'est que, comme c'est des gens racés, des gens fiers, qui ont presque toujours réussi à trouver les solutions pour se sortir des difficultés dans lesquelles ils sont, on va essayer encore une fois de se retrousser les manches, de travailler solidairement les uns et les autres, avec l'aide des gouvernements, parce qu'en période de crise les gouvernements semblent vouloir donner un coup de pouce pour passer à travers le plus rapidement possible.

En tout cas, c'est ce que je souhaite de tout coeur: je souhaite qu'on puisse s'en sortir. Parce qu'il est toujours plus intéressant de sentir un climat de confiance, un climat très positif qui permet à des jeunes d'entreprendre. Je ne connais pas beaucoup de gens qui n'ont pas le goût, dans la vie, de poser leur pierre pour contribuer à l'édification d'une société plus prospère, plus dynamique, qui rayonne, et ça, ça comprend, bien sûr, les régions du Québec, parce que les gens qui habitent les régions du Québec, c'est des gens, comme je vous l'ai dit, qui ont le courage de réaliser des choses, qui ont l'habitude du travail ardu mais qui ont l'habitude également d'avoir confiance en leur potentiel puis de se réaliser.

Alors, c'est à peu près ces petits commentaires que je voulais faire, parce que, je vous le dis, on n'a pas l'occasion comme vice-président de discourir souvent sur le parquet. Je me réserve des occasions en région et dans le comté pour faire le travail politique que j'ai à faire, mais je ne pourrais pas le faire ici, à cette Assemblée. Mais on va prêcher par l'exemple puis on va être très actifs dans les différents forums auxquels je vais participer. Merci.

● *(15 h 20)* ●

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Alors, je vous remercie, M. le député d'Abitibi-Ouest et troisième vice-président. Merci de nous avoir fait aimer davantage l'Abitibi.

Et je cède maintenant la parole au prochain intervenant, M. le député de Huntingdon.

M. Stéphane Billette

M. Billette: Bonjour, Mme la Présidente. Je pense qu'on passe d'un extrême à l'autre, cet après-midi, avec un des plus expérimentés parlementaires à un des plus jeunes. Pour relancer peut-être M. Gendron, lui mentionner: À l'époque où il a été élu, je marchais à peine à ce moment-là. Donc, c'est un honneur pour moi de partager son expérience.

Je profite de la tribune qui m'est offerte aujourd'hui, Mme la Présidente, pour vous transmettre mes plus sincères félicitations pour votre nomination, et, faisant partie même de la même région administrative, il sera un plaisir pour moi de collaborer à l'avancement des travaux en cette Trente-neuvième Législature.

Je tiens également à féliciter les parlementaires présents pour leur élection et les Québécois et les Québécoises pour s'être donné un gouvernement stable afin de faire face à cette tempête économique dans laquelle la planète entière est présentement plongée. De plus, je tiens à les remercier pour avoir confié un troisième mandat consécutif au Parti libéral du Québec, et ce, pour une première fois depuis 1952.

Mme la Présidente, vous me permettrez de bénéficier de cette tribune pour vous présenter une des plus belles régions du Québec, soit le comté de Huntingdon. C'est dans cette dernière que sont nés mes ancêtres, dans laquelle j'ai toujours habité, même décidé d'y fonder ma famille. En parlant de famille, je profite de l'occasion pour soutenir trois personnes vraiment incontournables à l'expérience politique que je vis actuellement, soient mon épouse Claude et mes deux très jeunes enfants âgés de seulement trois ans et sept ans, Laurie et Antoine, que je profite pour saluer actuellement.

I would also like to thank very much all the citizens from Huntingdon for bringing back the Huntingdon county as a Liberal Party. For many years, it's always been Liberal, a lot of people, so they all voted to get back the Liberals in the county. So, it's very appreciated from all the people. So, thank you very much. And they can be sure that I'll be their «député» for all the four or five years we'll be here in Québec.

De plus, je profite de cette tribune pour souligner le travail exceptionnel de mon équipe électorale et les bénévoles qui la composent. On n'a qu'à penser qu'au jour J ils étaient plus de 300 personnes de tous âges qui ont mis des efforts exceptionnels afin de redonner un représentant libéral dans la circonscription électorale de Huntingdon. Je ne nommerai pas tous les bénévoles qui ont participé par crainte d'en oublier. Je tiens donc personnellement à les remercier pour leur support indéniable durant ces 33 jours intensifs de campagne. Je tiens également à souligner le beau travail de mes adversaires, qui, tout au long de cette élection, ont mené une campagne d'idées puis qui bénéficiera à tous les résidents du comté de Huntingdon.

Mme la Présidente, il y a deux personnes qui m'ont inspiré à me lancer dans l'arène politique. Il me serait ingrat de passer sous silence les valeurs qu'ils m'ont inculquées afin de se lancer dans cette grande aventure. La première personne est un organisateur, un ancien organisateur du Non lors du référendum de 1980, malheureusement décédé depuis 22 ans: il s'agit de mon père pour qui j'ai une pensée toute particulière en cette journée. Également, ma mère, qui a su si bien me guider, je pense, et m'inculquer les bonnes valeurs pour bien représenter les gens de ma circonscription ici et donner un avenir plus que prometteur à son fiston.

Mme la Présidente, la circonscription électorale de Huntingdon fut souvent reconnue géographiquement comme la dernière circonscription du Québec. Je tiens donc à mettre les pendules à l'heure et vous préciser que la circonscription de Huntingdon, Mme la Présidente, est plutôt la portée d'entrée du Québec. Il s'agit en effet de la première région du Québec. En effet, ses nombreux postes

frontaliers, dont le populaire poste de Lacolle à Saint-Bernard-de-Lacolle, en font une circonscription essentielle au développement de la province. Elle se veut ainsi d'être la plus importante région frontalière pour le commerce avec notre plus important partenaire économique, soit les États-Unis, qui compte, en passant, pour près de 75 % de nos exportations totales. Il s'agit de plus du deuxième poste frontalier en importance au Canada après celui de Windsor pour les échanges transfrontaliers avec nos voisins du Sud.

En parlant des postes frontaliers, vous savez qu'à compter du 1er juin prochain il sera obligatoire de posséder un passeport valide pour traverser les douanes en voiture ou par voie maritime. Notre gouvernement a agi rapidement et a fait preuve encore une fois de leadership pour que le passeport ne soit plus l'unique document qui puisse être présenté aux douanes américaines, d'où le dévoilement dernièrement, il y a quelques semaines à peine, du permis Plus. Il s'agit donc d'un exemple concret de solution pour concilier impératif de sécurité... tout en maintenant une frontière ouverte et fluide non seulement au niveau du commerce, mais également au niveau du passage de personnes aux différents postes frontaliers. Voici, Mme la Présidente, un exemple concret d'un gouvernement à l'écoute des gens et proactif qui vise à faciliter au quotidien la vie des citoyens et citoyennes du Québec.

Pour revenir à la circonscription de Huntingdon, cette dernière, en plus d'être bordée par les frontières américaines, est la seule à posséder deux frontières, ayant également une frontière commune avec la province de l'Ontario. Il s'agit donc, comme j'ai dit, de la seule. Mme la Présidente, il est également important de mentionner que la circonscription est comprise entre deux magnifiques plans d'eau, soit le lac Saint-François et la rivière Richelieu. Il va de soi que l'industrie nautique y occupe une place très importante dans l'économie locale.

Pour aborder le secteur économique, la circonscription électorale que j'ai l'honneur de représenter ici, à l'Assemblée nationale, est l'agriculture, qui se veut d'être le fer de lance de cette dernière. Les fermes qu'on y retrouve sont de vraies industries. Certaines requièrent même des centaines d'employés et génèrent des retombées économiques de plusieurs millions de dollars annuellement. Étant un des rares agriculteurs ici présents dans cette Chambre, il me fera plaisir de poser des gestes qui permettront à l'agriculture de retrouver les lettres de noblesse qui lui reviennent.

En effet, peu de comtés peuvent se vanter de posséder autant de fermes qui contribuent de façon remarquable à l'économie du Québec. De plus, la grande diversité de ces fermes permet à cette région d'être un joueur essentiel au grenier alimentaire du Québec. Depuis nombre d'années, la région de Huntingdon, plus précisément la MRC des Jardins-de-Napierville, est communément appelée le jardin du Québec, vu sa grande diversité de produits, qui augmente de façon exceptionnelle d'année en année. On y retrouve ainsi la grande majorité des producteurs maraîchers de la province, des producteurs de grains, des producteurs de légumes de transformation, des producteurs laitiers, des producteurs de pommes et plusieurs autres. À cette industrie se joint également une industrie de transformation des plus florissantes et souvent méconnue de la part des consommateurs québécois.

Pour ces raisons, un programme audacieux, mis sur pied par mon collègue le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, favorisera la mise en marché des produits agroalimentaires québécois, et principalement ceux dans la région d'où je proviens. Par le programme nommé Le Québec dans votre assiette, les agriculteurs et maraîchers du comté de Huntingdon, dont je me fais le porte-parole aujourd'hui, tiennent à ce que je transmette à M. le ministre leurs félicitations pour la mise sur pied d'un programme novateur qui permettra à cette industrie de faire sa marque sur le marché de la consommation.

Ces derniers m'ont souvent fait la remarque, lors de la campagne électorale dernière qui s'est déroulée au cours de l'automne, et je fais les citations que j'ai reçues souvent: «Ça fait changement avec la fin des années quatre-vingt-dix et le début des années 2000, où un certain ministre de l'Environnement s'amusait à coller une étiquette de pollueur à chaque agriculteur.» Fin de la citation. Comme le disait si bien le député de Saint-Hyacinthe ici, lors de son interlocution voilà environ deux semaines, où il parlait beaucoup du gouvernement actuel en place qui s'acharnait à mettre des bâtons dans les roues de la charrette pour les agriculteurs, je lui lancerais peut-être la remarque suivante: Lorsque le ministre de l'Environnement en question était en poste, on n'avait plus de roue de charrette, il n'y avait que le bâton à ce moment-là.

● *(15 h 30)* ●

L'élection du 8 décembre dernier était sous le signe de l'économie. Il va sans dire qu'ayant oeuvré pendant près de 10 ans dans le domaine du développement économique et quatre ans à titre de propriétaire d'entreprise il fut pour moi d'un grand bonheur de joindre un parti, soit le Parti libéral du Québec, qui véhiculait les mêmes valeurs que les miennes et qui a déjà posé des gestes et continue à prendre des mesures pour stimuler l'économie québécoise. On parle ici d'un gouvernement proactif qui, dès l'annonce d'une possible tempête économique, a mis de l'avant des initiatives pour aider les Québécois et Québécoises à y faire face.

Parmi ces principales mesures, nous retrouvons des réductions d'impôt des particuliers de 1 milliard depuis le 1er janvier 2008, soit une moyenne de 2 000 $ de plus que les familles moyennes québécoises pourront réinvestir dans notre économie. Un pacte pour l'emploi annoncé par mon collègue le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale et qui fut, lors du budget, bonifié de plusieurs millions, soit le Pacte pour l'emploi. Il s'agit d'un investissement de près de 1,5 milliard que notre gouvernement consacre pour aider et encourager les personnes devant intégrer et demeurer sur le marché du travail. En Montérégie, région dont fait partie la circonscription électorale de Huntingdon, le gouvernement a annoncé, le 5 septembre 2008, un investissement additionnel de 168 millions de dollars, dont 84 millions provenant du gouvernement et une somme similaire provenant du secteur privé. Notre gouvernement a d'ailleurs augmenté le salaire minimum de 0,50 $ en janvier, et pour le porter à 9 $ de l'heure à partir du 1er mai, une sixième augmentation consécutive depuis notre arrivée au pouvoir en 2003.

Le bilan dont je fais état, depuis 2003, et je ne fais qu'effleurer, Mme la Présidente, est la preuve de notre capacité à accomplir de grandes choses pour le Québec et le bénéfice de ses citoyens. En 2009, nous poursuivrons dans la même direction.

J'aimerais, Mme la Présidente, faire une petite parenthèse ici sur mon expérience au niveau du développement économique. On parle beaucoup de soutenir les employés, les entreprises présentes, mais attirer des nouvelles entreprises également est un facteur très important. Ayant oeuvré pendant près de 10 ans dans le développement économique, particulièrement dans la prospection de nouvelles entreprises et la rétention d'entreprise, je peux vous mentionner que plusieurs facteurs font état de prospérité pour le Québec. Toutefois, une question qui m'a été souvent posée et qui a reculé beaucoup de promoteurs qui avaient l'intention de s'implanter sur le territoire était l'instabilité politique du Québec. Donc, avec un projet comme la souveraineté, il est donc difficile et de plus en plus difficile d'attirer des promoteurs et d'avancer de cette manière. Je vois que le temps file, Mme la Présidente, on va faire rapidement.

De plus, ayant, lors de ces fonctions, siégé sur le comité d'action de l'autoroute 30 pendant plusieurs années, à la fin des années quatre-vingt-dix et au début des années 2000, je peux vous assurer que les membres de ce comité et même les citoyens ont vécu une sédentarité exceptionnelle dans ce dossier durant le mandat du Parti québécois. C'est donc un gouvernement libéral qui, grâce au projet de l'autoroute 30, a libéré une région emprisonnée depuis des années, et je tiens à remercier, en mon nom personnel et au nom des mes citoyens et citoyennes, plusieurs de mes collègues de travail ici qui ont contribué. Ils ont finalement compris, puis, je pense, c'est pour le bien d'une région, du développement et du Grand Montréal également, ils ont finalement compris que ce n'est pas avec des promesses électorales qu'on fait des routes, mais c'est plutôt avec de la garnotte, comme le dirait si bien mon ministre des Transports, de l'asphalte, des paveuses et du béton sur lesquels on avance. Donc, on a fait très peu de kilomètres avec des promesses électorales, donc je tiens tout particulièrement à les remercier.

Sur ce, Mme la Présidente, je vois que mon temps file, je vais conclure. J'avais encore un bon bout, mais j'aurai la chance de me reprendre, de vous réitérer ma grande joie de me joindre au gouvernement libéral afin d'affronter cette crise économique et mettre les efforts afin que chaque Québécois et Québécoise soit fier de vivre dans cette magnifique province. Sur ce, merci.

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Merci beaucoup, M. le député de Huntingdon. Je reconnais maintenant M. le député de Berthier, porte-parole de l'opposition officielle en matière de tourisme, faune et parcs. M. le député.

M. André Villeneuve

M. Villeneuve: Merci, Mme la Présidente. Avant toute chose, permettez-moi de saluer ma famille, en premier lieu mon épouse, Marielle, ainsi que mes enfants et petits-enfants. Je tiens à les remercier pour leur soutien. Sans eux, mon implication en politique ne serait pas possible.

Je salue également l'ensemble des parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec, les citoyennes et citoyens de la région de Lanaudière, plus particulièrement les gens de ma circonscription de Berthier, ainsi que le personnel politique tant du bureau de circonscription qu'au parlement. Je souhaiterais aussi remercier l'ensemble des bénévoles qui ont donné, sans jamais compter, de leur temps et de leur énergie durant la campagne électorale et qui, encore aujourd'hui, continuent leur engagement politique.

Je profite également de l'occasion qui m'est offerte aujourd'hui pour remercier les électeurs qui, lors du dernier scrutin, ont bien voulu m'accorder leur confiance et ainsi me désigner comme étant leur représentant. C'est pour moi un honneur et un privilège de les représenter à l'Assemblée nationale, mais c'est aussi et surtout un honneur et un privilège de les représenter directement dans leur communauté, là où se trouve le véritable sens de notre engagement.

Vous savez, Mme la Présidente, les gens de ma circonscription, ce sont d'abord et avant tout des bâtisseurs, des gens empreints d'une grande générosité et d'une grande fierté, des gens pour qui la solidarité est une valeur fondamentale. Il appert que j'ai la chance extraordinaire de travailler avec eux de manière concrète, avec comme objectifs communs l'avancement, le développement et l'épanouissement de notre région, de notre société, voire de notre nation. Il est important qu'ils puissent sentir qu'un député n'est pas uniquement présent en période d'élection. Un député, c'est d'abord et avant tout quelqu'un qui place au coeur de son action la population. Car il ne faut jamais oublier que seul on va peut-être plus rapidement mais qu'assurément ensemble on va plus loin. Je dis souvent que le projet d'un homme dure une vie et que le projet d'une communauté dure une éternité.

Mme la Présidente, j'ai longuement réfléchi ces derniers temps concernant mon intervention d'aujourd'hui, et c'est en toute humilité que je m'adresse à cette Assemblée en espérant que mon engagement politique me permettra d'apporter une modeste contribution aux réalisations des rêves et des aspirations de la nation québécoise. Mme la Présidente, il est vrai, l'histoire de notre nation est encore jeune, mais, en même temps, elle est extrêmement riche en enseignement. Si, aujourd'hui, nous pouvons évoluer dans une société libre et humaniste où le sens de l'entraide et du pacifisme est si fort, c'est parce que des gens avant nous ont mené des combats. Pour certains, notamment les patriotes, c'est leur vie qu'ils ont sacrifiée. Mme la Présidente, si nous avons l'impression par moments d'être assaillis par des maux et des difficultés qui parfois nous semblent insurmontables, eh bien, inspirons-nous de notre histoire collective et des gens qui l'ont façonnée. Assurément, nous y trouverons comme nation la force et l'inspiration nécessaires pour collectivement relever les défis auxquels nous faisons face aujourd'hui et ainsi bâtir l'avenir.

Mais, de ce pays qu'il nous reste à bâtir, j'y reviendrai plus tard. Avant, je souhaiterais vous entretenir de certaines réalités qui ont cours dans ma circonscription et qui, chaque jour, son vécues par mes concitoyens et concitoyennes. Tout comme vous, chers collègues, mon coin de pays connaît des problèmes graves, et ce, dans divers domaines. La liste est longue, mais je ne m'en tiendrai qu'à quelques cas qui à eux seuls réussiront, Mme la Présidente, à vous convaincre que la situation doit être corrigée.

Commençons par la santé, la priorité nationale des Québécoises et des Québécois, notamment en ce qui a trait à l'accessibilité des soins de santé, difficulté à avoir accès à un médecin de famille ainsi qu'à des professionnels de la santé, temps d'attente démesurément long à l'urgence, perte de services de proximité, sous-financement

qui perdure depuis trop longtemps, et, pire encore, 30 % des soins de santé au Québec sont maintenant effectués par le secteur privé.

Qu'attend-on pour mettre des balises claires quant au rôle du privé dans les soins de santé au Québec? Allons-nous retourner 40 ans en arrière et ainsi laisser des citoyens sans soins adéquats? Non, il n'est pas question de retourner en arrière, et la société québécoise a déjà fait son choix en la matière. D'ailleurs, s'il y a un choix de société que la population du Québec a fait, c'est bien celui d'assurer une couverture universelle complète des soins de santé. Que le gouvernement du Parti libéral se le tienne pour dit et agisse en conséquence.

Les gens de ma circonscription sont inquiets de la situation, mais ils sont aussi outrés, pour ne pas dire en colère. Le gouvernement ne semble pas bien saisir l'urgence de la situation. Il y a quelque chose qui définitivement fait défaut. Le gouvernement doit agir promptement. Le temps des beaux discours et des annonces recyclées, comme on en entend beaucoup ces jours-ci, doit cesser. Ce que la population exige, ce sont des solutions et des résultats.

● *(15 h 40)* ●

Côté emploi, Mme la Présidente, lorsque j'entends mon collègue de l'opposition officielle en matière de mines et forêts décrier l'inaction du gouvernement, de ce gouvernement, je peux vous assurer que je le comprends très bien. Après cinq plans, pas cinq PEPS mais cinq plans de relance en forêt ─ en fait on ne sait plus trop si c'est cinq, six ou sept ─ le nord de ma région est toujours en attente d'une solution viable et durable. Il s'agit d'une situation très difficile sur le plan humain. Nous avons pourtant une richesse extraordinaire.

Il est plus que temps, Mme la Présidente, de se donner les moyens d'agir et de corriger les choses qui n'ont pas bien fonctionné. Il faut que le gouvernement sorte de son inertie et démontre une volonté et un leadership. Il faut que le gouvernement démontre qu'au-delà du discours il a à coeur les intérêts du Québec, notamment des régions et des gens qui y habitent.

Un autre dossier, Mme la Présidente, où le gouvernement démontre son incapacité à agir, celui du décrochage scolaire. Chaque jour qui passe hypothèque l'avenir de notre jeunesse et, par le fait même, de la société québécoise. Décrochage scolaire et société du savoir, quel paradoxe! La jeunesse, l'avenir d'un peuple, d'une nation, d'un pays! Personnellement, je m'engage à mener une lutte acharnée et sans merci au décrochage scolaire. S'il y a une guerre que j'ai l'intention de mener et de gagner, c'est bien celle-là.

Le premier ministre a interpellé récemment les parents. Selon lui, il faut que ceux-ci prennent leurs responsabilités au niveau de l'éducation de leurs enfants. Voilà qui est plutôt réducteur comme approche. Le décrochage scolaire, c'est l'affaire de tous. Et si le gouvernement avait le moindrement de leadership, il pourrait être le rassembleur de l'ensemble des forces vives de la société, parents y compris, pour que, d'une seule voix, nous puissions, comme société, nous atteler à enrayer le fléau que représente présentement le décrochage scolaire et qui hypothèque, comme j'ai dit tantôt, l'avenir de nos jeunes, mais aussi l'avenir de la société québécoise tout entière.

Mme la Présidente, je pourrais continuer ainsi à énumérer les différentes difficultés qui ont cours dans ma circonscription comme ailleurs au Québec. Je pourrais également vous entretenir au sujet des problèmes sociaux qui, si ce n'était du travail extraordinaire des organismes communautaires, qui font un travail colossal avec peu de moyens et réussissent tout de même, à force de persévérance et de générosité, à tenir à bout de bras le système... D'ailleurs, j'ose à peine imaginer la situation sans leur présence sur le terrain.

Nous reconnaissons tous leur dévouement et leur travail, mais vient un temps où un gros merci ne suffit plus. Qu'attend donc le gouvernement pour financer décemment ces organismes? Quand ce gouvernement comprendra-t-il que son rôle premier est d'être au service du peuple et non pas l'inverse? Mme la Présidente, le gouvernement se doit de travailler en étroite collaboration avec tous les intervenants et se doit de revenir à une approche où le citoyen est remis au coeur de l'action et des décisions.

Mme la Présidente, nous avons besoin présentement, au Québec, d'un gouvernement en mode action, capable d'imagination, de leadership, de courage politique, d'audace et d'écoute, capable de croire en nos gens, de croire à la société civile, de croire en nos institutions et de croire en nos entrepreneurs. Ce dont le Québec a besoin aujourd'hui, c'est d'un gouvernement capable d'être en phase avec la population. Faire des choix de société, c'est, aussi et surtout, travailler avec les gens qui la composent.

Cela m'amène, Mme la Présidente, à vous parler d'un sujet qui me tient à coeur, soit celui de la démocratie, mais, et la nuance est importante, de la démocratie avec un grand D. La société québécoise trouve ses fondements dans la démocratie, mais cette démocratie est trop souvent prise pour acquise. Le faible taux de participation lors des dernières élections nous oblige à demeurer vigilants et à se questionner sérieusement sur ce désintéressement de la population.

Il est important de se rappeler que nos prédécesseurs ont fait des sacrifices, parfois au péril de leur vie, pour que nous puissions évoluer dans une société libre. Il importe donc de s'assurer que nos jeunes continueront à veiller sur elle afin qu'eux-mêmes et les générations futures puissent vivre et évoluer dans une société où les valeurs comme la justice et l'équité en seront les fondements. La meilleure façon de nous assurer que nos jeunes adhèrent à ces valeurs, c'est en travaillant avec eux. Et c'est aussi en leur démontrant que la démocratie ce n'est pas seulement d'aller voter. La démocratie avec un grand D, c'est de participer activement aux choix que nous devons faire comme société. Je pense que nous avons le devoir de faire les efforts nécessaires afin de redonner à nos jeunes le goût de continuer à marcher sur la route de la démocratie.

Mme la Présidente, présentement, nous tous, les 125 députés de l'Assemblée nationale du Québec, sommes élus au suffrage universel. Cette forme de démocratie est dite démocratie représentative, et force est de constater qu'elle a ses limites. En fait, lorsque la démocratie est exercée dans la seule limite de la représentativité, elle tend à éloigner plus qu'à rapprocher la population du politique. Lorsqu'un gouvernement exerce le pouvoir en négligeant de mettre le citoyen au coeur de ses préoccupations, en prenant des décisions qui vont à l'encontre de la volonté populaire, les résultats négatifs ne tardent pas à se faire sentir.

D'ailleurs, à cet égard, je souligne que nous avons, au Québec, de nombreux exemples d'application de

démocratie dite participative qui ont donné des résultats spectaculaires. Que le gouvernement actuel observe ce qui se fait notamment dans la municipalité de Saint-Camille ou encore dans la MRC de la Matawinie et il y trouvera certainement une bonne source d'inspiration. La Politique nationale de la ruralité mise en place par le Parti québécois est aussi un autre exemple d'application de la participation citoyenne pour l'avancement de notre société. Là où le politique a su créer un climat de confiance et de participation, les gens ont repris espoir et se sont impliqués dans le développement de leurs communautés. Comme société, nous avons également su nous doter d'outils découlant directement de la démocratie participative, et ici je fais référence au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, qui est à cet égard un outil tout à fait exceptionnel.

Ma collègue de l'opposition officielle et porte-parole en matière de justice, lors de son discours inaugural, faisait allusion au cynisme de la population face au politique. Force est d'admettre qu'elle a tout à fait raison. Le sophisme, le manque de transparence, la désinformation, la suffisance sont au coeur du problème. Je crois que les Québécoises et les Québécois s'attendent à beaucoup plus de notre part. Bien que chacun d'entre nous reçoit une reconnaissance certaine de la part des citoyens de nos circonscriptions respectives, il n'en demeure pas moins que la population porte un regard très critique face à la politique nationale, et il appert qu'il appartient à nous, les parlementaires, les députés, les élus, les formations politiques, de faire en sorte que les citoyennes et citoyens du Québec reprennent goût à la vie politique. Le politique a le devoir de remettre le citoyen au coeur des décisions et de l'action.

Avant de terminer, Mme la Présidente, nous conviendrons tous que nous ne pouvons faire une analyse valable de ce qui se passe au Québec sans poser un regard sur ce qui se passe ailleurs dans le monde. Le monde change et très rapidement. Le capitalisme, le néolibéralisme, le conservatisme, la social-démocratie et le socialisme, le communisme, qui a raison? Qui a tort? À mon avis, la question ne se trouve pas à l'intérieur d'une seule de ces hypothèses. À mon avis, la question est plutôt de savoir quelle place le citoyen occupe-t-il dans ce monde qui se redessine sous nos yeux présentement.

Mme la Présidente, j'ai la ferme conviction que nous vivons actuellement un moment unique de l'histoire. L'économie mondiale est touchée par une perte de confiance sans précédent. L'effondrement des marchés financiers mondiaux, amenant des situations difficiles sur le plan humain, remet en question les fondements mêmes sur lesquels reposent nos sociétés et notre société québécoise. Voyant les États-Unis se diriger vers une coopération tous azimuts avec le reste du monde, on peut espérer que plusieurs autres domaines autres que le financier trouveront ou consolideront une reconnaissance démocratique nécessaire à leur application. Je pense ici notamment à l'ONU, aux droits de l'homme, à Kyoto, au Tribunal pénal international, à la recherche scientifique, notamment avec le CERN en Europe, au développement d'Internet et de l'informatique en général.

Comme nous pouvons le constater, tant sur le plan social, économique, technologique qu'environnemental, nous sommes arrivés à la croisée des chemins. La situation mondiale actuelle nous oblige, comme individus mais aussi comme société, à revoir l'ensemble de nos modes de fonctionnement, et très sincèrement je suis convaincu que nous relèverons ce défi, et ce, dans la perspective d'assurer aux générations futures un monde meilleur.

En guise de conclusion, Mme la Présidente, je tiens à rappeler que nous devons toujours garder à l'esprit que les véritables décideurs et acteurs de notre société sont les Québécoises et les Québécois. La défense des intérêts supérieurs du Québec dans ce monde en pleine transformation passe d'abord et avant tout par un des biens le plus précieux que nous ayons, à savoir la démocratie. Et la meilleure façon d'assurer les intérêts supérieurs du Québec et l'épanouissement de sa démocratie, c'est en prenant la place qui nous revient autour de la grande table des nations. Pour ce faire, vivement que le Québec devienne un pays! Merci.

● *(15 h 50)* ●

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Je vous remercie, M. le député de Berthier. Je reconnais M. le député de Lévis, adjoint parlementaire à la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. M. le député.

M. Gilles Lehouillier

M. Lehouillier: Oui. Bonjour. Alors, permettez-moi d'abord, Mme la Présidente, de vous offrir mes félicitations pour votre nomination méritée à titre de vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec.

À titre de député nouvellement élu, je voudrais d'abord exprimer à la population du comté de Lévis ma grande fierté de les représenter à l'Assemblée nationale du Québec. Être élu, c'est un privilège qui nous est accordé par nos concitoyennes et concitoyens, et j'entends tout mettre en oeuvre pour être à la hauteur du défi stimulant qui m'a été confié.

Je profite d'abord de cette occasion qui m'est offerte pour remercier les électrices et les électeurs de mon comté, qui m'ont accordé leur confiance le 8 décembre dernier. Je veux également remercier les bénévoles qui m'ont entouré durant la campagne. Ils ont été d'une aide précieuse, et sans leur travail dévoué je ne serais pas ici aujourd'hui. Je leur dis merci pour la confiance qu'ils m'ont témoignée. Je veux enfin rendre hommage aux membres de ma famille, qui m'ont toujours secondé et qui ont été pour moi une grande source de motivation.

Le 17 janvier dernier, j'ai organisé une journée portes ouvertes à mon bureau de comté afin de permettre à la population d'échanger directement avec moi. J'ai également eu l'occasion de présenter mon équipe oeuvrant au bureau de comté. Ce sont des gens d'expérience, dévoués, et je les remercie.

Mme la Présidente, avec cette équipe, je souhaite, dans le respect de l'ensemble des intervenants du milieu, contribuer à hisser le comté de Lévis parmi l'un des plus prospères au Québec. Le bouillonnement économique que connaît actuellement notre grande ville exige un leadership en mesure d'accompagner le dynamisme du milieu. Lévis, c'est actuellement plus de 4 000 entreprises qui génèrent plus de 75 000 emplois, avec un taux de chômage très bas, oscillant autour de 3,6 %. Je souhaite répondre à cet appel d'un développement harmonieux entre le développement et la qualité de vie des Lévisiens et Lévisiennes. Cela fait partie de mes valeurs.

Mme la Présidente, lorsque je me suis lancé en campagne électorale, en novembre dernier, j'avais comme

objectif de mettre de l'avant des valeurs que j'ai défendues pendant ma carrière politique au niveau municipal. Ces valeurs sont également celles défendues par le parti que j'ai choisi de représenter, le Parti libéral du Québec. Ce sont des valeurs qui placent le citoyen au coeur des décisions, au coeur de l'action. Et ces valeurs que nous défendons, ce sont les libertés individuelles, c'est l'identification à un Québec unique, c'est le développement économique, c'est la justice sociale, c'est le respect de la société civile, c'est la vie politique à l'enseigne de la démocratie, c'est l'équité intergénérationnelle et c'est l'appartenance canadienne. Et le dénominateur commun de ces grandes valeurs, c'est celui de créer de la richesse pour mieux la partager, car c'est le citoyen qui est la raison d'être de notre présence dans cette Assemblée. Et, pour les citoyens de mon comté, la priorité, c'est l'économie d'abord.

Actuellement, Mme la Présidente, toute la société québécoise est mobilisée pour contrer la récession. Syndicats, entreprises, sociétés d'État et groupes communautaires font équipe pour protéger nos emplois.

Nous avons vécu un exemple concret, la semaine dernière, de cette mobilisation dans mon propre comté lorsque le premier ministre du Québec, le premier ministre du Canada, la vice-première ministre et ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et le ministre fédéral des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités ont signé des ententes totalisant 2,3 milliards de dollars pour de nouveaux projets d'infrastructures. Cette annonce est en ligne directe avec les objectifs énoncés dans notre dernier budget. Nous sommes le gouvernement de l'économie. Investir dans les infrastructures, c'est une façon concrète pour nous de contrer la crise en soutenant l'emploi, tout en préparant le Québec pour que nous soyons les premiers à rebondir dès les premiers signes de relance. Rappelons-nous que chaque milliard investi permet de soutenir plus de 8 000 emplois.

Les deux premiers ministres ont également profité de l'occasion de leur présence à Lévis pour annoncer, en compagnie de la mairesse de Lévis, Danielle Roy Marinelli, la réalisation du projet d'augmentation de la capacité de l'usine de filtration d'eau potable Desjardins de Lévis. Pour concrétiser ce projet qui découle du volet Grands projets du Fonds Chantiers Canada, les deux gouvernements y contribuent pour 23,5 millions de dollars à parts égales, et la ville y consacre une somme de 46,5 millions, pour un total de 70 millions de dollars.

Ces investissements annoncés par les deux premiers ministres de plus de 2 milliards de dollars répondront aux besoins de nos municipalités et de nos villes. Les ententes sont signées, les budgets sont réservés; nous pouvons accélérer les mises en chantier.

Ainsi, pendant que plusieurs gouvernements élaborent des programmes d'infrastructures, au Québec, des chantiers sont ouverts dans toutes les régions. Pendant que les autres gouvernements consultent, le Québec est en action. La récession frappe moins le Québec parce que nous sommes intervenus plus rapidement et plus massivement qu'ailleurs.

Mme la Présidente, incluant les mesures annoncées en novembre et janvier derniers, le budget annoncé par la ministre des Finances permettra l'injection de 15 milliards de liquidités dans l'économie en 2009 et 2010, soit 4,9 % du PIB. C'est plus que le Canada. C'est comparable au plan du président des États-Unis.

Oui, nous ferons des déficits, mais c'est le choix que nous faisons pour protéger nos emplois, maintenir nos services et poursuivre notre contribution au Fonds des générations. Les Québécois acceptent temporairement ces déficits parce qu'ils ne souhaitent pas que nous saccagions nos programmes de santé et d'éducation, mais ils nous demandent un plan de retour à l'équilibre, et, avec un plan aussi rigoureux que celui que nous avons mis de l'avant, nous sortirons de la récession, nos travailleurs seront mieux qualifiés, nos entreprises seront mieux financées et nos infrastructures seront rénovées. Contrairement au passé, le Québec ne sortira pas de cette récession amoché, le Québec sortira de cette récession plus fort qu'avant.

Et nos gestes donnent des résultats. En 2008, nos actions ont permis de maintenir la croissance économique du Québec, alors que les États-Unis entraient en récession. Les indicateurs économiques confirment également que le Québec a mieux résisté à la crise financière et à la récession économique mondiale. L'année s'est terminée avec une croissance économique positive de 0,8 % et la création de 30 000 emplois. L'action gouvernementale sera d'ailleurs intensifiée pour tenir compte de la détérioration des perspectives de croissance au cours des derniers mois. Tout cela dans le but de protéger les emplois, de stimuler l'économie et de préparer le retour à la croissance.

Les nouvelles mesures du budget permettront d'injecter près de 3,4 milliards dans l'économie québécoise en 2009 et 2010. Les nouvelles mesures du budget combinées aux récentes initiatives portent, comme je le disais, à 15 milliards les liquidités additionnelles qui seront injectées dans l'économie en 2009 et en 2010. Les nouvelles mesures combinées aux récentes initiatives et à celles qui ont été annoncées par le gouvernement fédéral permettront de créer ou de maintenir 60 000 emplois en 2009 et en 2010. L'impact de notre action gouvernementale se compare avantageusement aux mesures mises de l'avant au Canada et aux États-Unis.

Mme la Présidente, je suis fier de participer à l'élaboration d'une économie basée sur la participation de toutes les forces du milieu pour la définir. Nous avons l'obligation d'y arriver. Tous les Québécois doivent y participer. Nous devrons rebondir au lendemain de cette crise sans précédent, et c'est exactement ce à quoi nous nous attaquons dans ce nouveau mandat.

Dans le comté de Lévis, dis-je, mes priorités épouseront celles du gouvernement. Il nous faut améliorer ce qui existe déjà pour mieux performer. Notre plan d'action économique est d'une grande importance pour le comté de Lévis. La ville de Lévis, avec ses 4 000 entreprises et ses 75 000 emplois, se doit d'avoir des infrastructures qui sont adaptées au rythme de cette ville nouvelle qui connaît un boom économique sans précédent. Cela signifie d'abord une augmentation significative des investissements dans les infrastructures publiques, routières et sportives. Cela signifie également un appui à l'amélioration des infrastructures favorisant le transport collectif. Cela signifie l'aménagement du secteur de la traverse de Lévis, de la bordure fluviale et des liens cyclables.

Sur ce dernier point, au cours de la dernière campagne électorale, avec mon collègue de Louis-Hébert, nous avons eu l'occasion de mettre de l'avant... de poursuivre nos efforts en vue de redonner le fleuve à la population. Du côté de Lévis, j'ai présidé, dans les années 1990, le

Comité d'aménagement de la bordure fluviale qui, en plus d'en assurer la protection, a permis l'aménagement d'une piste multifonctionnelle de 15 kilomètres qui en fait l'un des plus beaux parcs linéaires au Canada, un parc de 88 hectares, soit l'équivalent en superficie des plaines d'Abraham. Notre objectif est de créer une véritable ceinture verte entre les deux rives et de faire en sorte que le fleuve devienne un élément rassembleur pour la capitale nationale. Nous allons y travailler.

Lévis, c'est aussi une ville pleine d'histoires à faire connaître et d'une grande richesse patrimoniale à préserver. C'est la troisième concentration en bâtiments patrimoniaux au Québec. La culture va au rythme de son développement. Et je suis particulièrement fier de ma nomination d'adjoint parlementaire de la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Au cours des 25 dernières années, à travers mon expérience du milieu municipal, j'ai eu l'occasion de démontrer que j'exerce et que je continuerai à exercer un leadership d'accompagnement du milieu, un leadership engagé. Ce que je propose à mes concitoyennes et concitoyens, c'est un travail d'équipe et de concertation à l'image des gens de mon comté. Lévis a vu naître le Mouvement Desjardins, et le dynamisme de cette grande institution sur l'ensemble du territoire québécois constitue pour moi un modèle exceptionnel de coopération dans chacune de nos collectivités. En cette période difficile, plus que jamais la coopération est un élément essentiel à la réussite. Dans le comté de Lévis, nous maintiendrons le cap pour continuer à être une terre d'accueil à l'initiative, à la créativité et à l'immigration.

Sur ce point de l'immigration, je souhaite d'ailleurs que Lévis devienne un modèle d'ouverture envers tous ceux et celles qui choisissent Lévis pour y travailler, y vivre, y fonder une famille et participer à son développement. Mme la Présidente, j'entends donc, au cours de ce mandat, consacrer toutes mes énergies au service de la population du comté de Lévis et à son épanouissement. Merci.

● *(16 heures)* ●

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Je vous remercie, M. le député de Lévis. Je cède maintenant la parole à Mme la députée de Mirabel, porte-parole de l'opposition officielle en matière de lois professionnelles. Mme la députée.

Mme Denise Beaudoin

Mme Beaudoin (Mirabel): Mme la Présidente, pour cette première intervention au salon bleu de l'Assemblée nationale, j'aimerais d'abord adresser quelques remerciements aux électeurs et aux électrices de la circonscription de Mirabel qui, par leur appui massif, m'ont donné, pour une deuxième fois, le mandat de les représenter. J'aimerais aussi dire à tous ceux et celles qui ont exprimé un choix différent le 8 décembre dernier que je suis aussi votre députée et que je vous représente avec beaucoup de fierté et surtout avec tout mon dévouement.

Cette victoire électorale n'aurait pu avoir lieu sans la participation et l'engagement de nombreux bénévoles qui ont oeuvré, durant 33 jours, sans relâche pour redonner la très belle circonscription de Mirabel au Parti québécois. Je profite donc de cette toute première intervention au salon bleu pour vous remercier, vous tous et toutes, pour votre engagement politique, pour votre générosité et surtout pour cette somme de travail colossale qui a mené à une majorité de 6 493 voix, soit près de 50 % des votes exprimés. Merci pour ce magnifique travail.

Alors, depuis le 8 décembre dernier, nous sommes 51 à former la plus forte opposition officielle qu'ait connue cette Assemblée. Comme membre de cette opposition, je suis porte-parole en matière de lois professionnelles. Je suis membre aussi de la Commission de l'agriculture, de l'alimentation et des pêcheries. C'est là une fonction que j'ai acceptée avec enthousiasme, car je représente une circonscription, Mme la Présidente, qui est en grande partie agricole.

Je crois que notre agriculture, en plus de nous permettre de nous nourrir quotidiennement, participe, par sa qualité et son originalité, à exprimer à la face du monde ce que nous sommes comme peuple. C'est pour cela que je me battrai avec toute mon énergie pour faire en sorte que nos agriculteurs et nos agricultrices puissent travailler dans les meilleures conditions possible et qu'ils puissent être en mesure d'avoir accès à une mise en marché respectueuse de la très grande qualité des produits qu'ils nous offrent. Le gouvernement libéral, Mme la Présidente, agit de façon tout à fait irresponsable et imprudente dans certains dossiers agricoles. Je mentionnerais simplement la question de la sécurité alimentaire entourant la mise en marché des fromages au lait cru.

Laissez-moi vous présenter la circonscription de Mirabel. Située dans les Basses-Laurentides, la circonscription de Mirabel est malheureusement associée à l'un des pires gâchis issus de l'intervention du gouvernement libéral fédéral au Québec. Je vous parle de l'aéroport international de Montréal à Mirabel. Incidemment, le 27 mars dernier, on commémorait le 40e anniversaire de l'expropriation de Mirabel, une expropriation, Mme la Présidente, éhontée et massive des terres agricoles, de maisons ancestrales et de villages complets pour construire ce qui est devenu ce formidable éléphant blanc. Heureusement que la résistance des expropriés a réussi à limiter l'ampleur de cette expropriation inutile et à conserver les terres agricoles et certains éléments du patrimoine bâti de la région qui étaient voués à la démolition par le gouvernement fédéral.

Question de santé, la première préoccupation des citoyens du Québec, chez nous, Mme la Présidente, on n'a aucun problème d'attente dans les urgences. Ça, c'est la bonne nouvelle. La mauvaise, c'est facile, c'est qu'on n'a pas d'urgence, aucun hôpital. Les groupes de médecine familiale, on n'en parle même pas. Un CLSC, enfin il y en a un petit qui se pointe pour desservir la partie nord de la circonscription de Saint-Augustin-Mirabel. Mais, si l'implantation de ce CLSC retourne comme l'implantation du CHUM à Montréal, laissez-moi vous dire qu'il y a des gens en face qui vont avoir affaire à moi.

Question d'éducation, parlons de décrochage scolaire, ce fléau qui frappe notre société, qui frappe les jeunes, surtout les garçons. La circonscription de Mirabel est l'une des plus touchées par ce problème au Québec. Les jeunes, qu'est-ce qu'ils cherchent à l'adolescence? Tout, sauf s'isoler. Alors, qu'est-ce qui se passe? Ils tentent de se regrouper, d'appartenir à des groupes identitaires et, pour ce faire, ils ont besoin de transport. Mais chez nous, Mme la Présidente, il n'y en a pas. Transport en commun, zéro. Les trains de banlieue qui circulent en périphérie de la circonscription de Mirabel, à Saint-Jérôme,

à Blainville et à Deux-Montagnes, ne fournissent pas à la demande aux heures de pointe. Ça, c'est quand ils sont à l'heure.

Beaucoup de jeunes décrochent parce qu'ils veulent sortir de l'isolement qu'ils vivent dans leurs villages. C'est ça dont on me parlait durant la compagne électorale, les jeunes veulent se payer la liberté de mouvement, ils veulent s'acheter une voiture. C'est la seule solution qu'ils voient à l'horizon, malheureusement. Alors, ils s'achètent une voiture en travaillant au salaire minimum pour ainsi résoudre leur problème, mais à court terme. Vous conviendrez, Mme la Présidente, qu'il est aberrant de voir ça dans une région où on construit des avions, des hélicoptères, des trains d'atterrissage, dans une région où il y a des milliers d'emplois dans le domaine de l'aéronautique, emplois très bien rémunérés et qui, de façon générale, attirent plus les garçons que les filles. Alors, nous, on vit avec les deux faces du même problème: les jeunes décrochent plus chez nous qu'ailleurs au Québec, et les entreprises en avionique ont de la difficulté à combler leurs besoins en main-d'oeuvre.

En parlant d'aéronautique, quand on entend Michael Sabia, quand on l'entend dire qu'il n'empêchera pas Bombardier, installée à Mirabel, de passer à des mains étrangères si elle faisait l'objet d'une offre d'achat par des étrangers, alors là je dis bravo au premier ministre pour avoir nommé ce visionnaire à la direction de la Caisse de dépôt et placement du Québec.

J'aimerais, Mme la Présidente, vous parler d'un autre problème qui nous touche particulièrement, c'est le fait que, dans plusieurs endroits, l'accès à l'Internet haute vitesse est inexistant. Voilà un secteur où le gouvernement se doit d'intervenir rapidement. Que des citoyens ici et là, parce qu'ils habitent dans un petit village ou au bout d'un rang, soient privés de l'accès à l'Internet haute vitesse, comme c'est le cas dans plusieurs endroits dans ma circonscription, voilà une situation discriminatoire qui doit être corrigée rapidement.

En ce temps de récession, Mme la Présidente, j'aimerais vous parler un peu de ce qui va augmenter et non diminuer dans les semaines à venir au Québec. Je veux vous parler de la pauvreté. Récemment, j'ai fait une rencontre avec une soixantaine de personnes responsables d'organismes communautaires de ma circonscription, des gens de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, de Pointe-Calumet, de Saint-Joseph-du-Lac, d'Oka, de Saint-Placide et de différents secteurs de la ville de Mirabel, et je pense à Saint-Hermas, Saint-Benoît, Sainte-Scholastique, Saint-Augustin, Sainte-Monique, Saint-Janvier et Saint-Canut. Lors de cette rencontre, les constats suivants ont été faits: épuisement, manque de ressources, nouvelle classe de pauvres. La pauvreté frappe maintenant les gens de la classe moyenne, et il y a de plus en plus d'isolement.

Le premier ministre, Mme la Présidente, dans son discours inaugural, rappelait qu'au Québec, et je le cite, «nous, Québécois, croyons dans la justice sociale et la lutte contre la pauvreté». Comme le reste de son discours, c'était là de bien belles paroles, de belles paroles qui sont difficilement réconciliables avec les chiffres que nous rappelait récemment le Collectif pour un Québec sans pauvreté, à savoir que quatre Québécois sur 10 disposent d'un revenu inférieur à 20 000 $ par année, Mme la Présidente. Si rien n'est fait pour soutenir à tout le moins les organismes qui viennent en aide quotidiennement aux plus démunis de notre société, nous nous dirigeons vers une catastrophe sociale encore pire.

● *(16 h 10)* ●

Je veux aussi souligner, en ce début de session, le fait qu'il y a maintenant cinq femmes de plus à l'Assemblée nationale. Nous sommes 37 sur 125. Bravo pour cette augmentation! Par ailleurs, si le premier ministre se réjouit de la parité hommes-femmes au Conseil des ministres, on a encore du chemin à faire pour arriver à la parité au niveau de l'Assemblée nationale dans son ensemble. Je crois fermement que l'atteinte de l'équilibre hommes-femmes dans les instances décisionnelles de la société québécoise apportera plus de justice sociale, Mme la Présidente. Nous devons prendre des mesures pour favoriser l'atteinte de cet équilibre. C'est là une préoccupation que nous devrions tous et toutes partager au quotidien ici, dans cette Assemblée. Malheureusement, force est de constater qu'il n'y a rien dans le discours inaugural pour les femmes, et c'est bien malheureux.

Le discours inaugural permet à un gouvernement de présenter les grandes orientations de ce qu'il entend faire et mettre. Nous constatons à regret que ce gouvernement libéral se dépeint lui-même comme un gouvernement sans compassion et surtout sans vision.

Lorsque le premier ministre nous dit: L'emploi et le maintien en emploi représentent la première priorité du gouvernement, j'ai bien peur que nous revivions ce qui est arrivé à sa première priorité en 2003, alors qu'il devait régler l'attente dans les urgences dans les semaines — pas les mois, mais les semaines — suivant son élection. Le passé, Mme la Présidente, est garant de l'avenir. Lorsqu'il dit aux travailleurs qui seront affectés par la crise, à ceux qui perdront leur emploi, leur maison, leur dignité, je le cite, qu'ils seront «au coeur de nos actions», devons-nous comprendre la même chose que lorsqu'il nous disait en 2003: Je n'augmenterai pas les frais de garderie? Le passé est garant de l'avenir, Mme la Présidente.

Dans ce discours inaugural et dans le budget, le gouvernement ne propose rien, entre autres, pour l'agriculture, pour les femmes, pour l'environnement, pour l'économie sociale, pour la relance économique, alors que, depuis 2003, ce gouvernement parle d'ingénierie, d'économie. Le résultat: la carte de crédit aux futures générations.

Je voudrais terminer sur une note un peu plus optimiste, Mme la Présidente. Je veux remercier mon personnel pour son implication, son dévouement et son engagement auprès de la population, parce qu'au quotidien ce sont les employés qui, le plus souvent, traitent directement avec les gens qui font appel à leur député. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Je vous remercie, Mme la députée de Mirabel. Je cède maintenant la parole à M. le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. M. le ministre.

M. Laurent Lessard

M. Lessard: Alors, merci, Mme la Présidente. Je veux... Oui, je pense qu'il est d'usage de vous féliciter pour votre élection et de votre nomination à titre de première vice-présidente ici, de cette enceinte. Alors, probablement que votre travail a été aussi reconnu. C'est une grande valeur pour nous de vous avoir là, à la présidence.

Je saisis aussi l'opportunité aujourd'hui, c'est l'occasion de remercier les citoyens du comté de Frontenac évidemment, le plus beau comté du Québec, comme plusieurs ont déjà dit avant. Mais ce qui fait la beauté du comté de Frontenac, Mme la Présidente, c'est la beauté des gens qui y résident, en fait la grande force, la grande détermination puis le courage des gens qui ensemble se tiennent debout et n'acceptent plus jamais de se faire dire non. C'est comme ça qu'ils m'ont porté pour une troisième fois au pouvoir dans le comté de Frontenac le 8 décembre dernier. Ils l'avaient fait le 26 mars, avant, en 2007. Pour la première fois donc en 2003, alors donc ils me donnaient mon premier mandat. Mais, si on regarde pour la ville de Thetford Mines, ça fait même mon quatrième mandat depuis 1999, puisque j'ai été maire de la ville de Thetford Mines pendant tout près de quatre ans.

Alors, ce que je veux donc, évidemment remercier tous ceux qui nous ont aidés dans ce mandat. Et, en m'élisant la dernière fois, ils nous ont donné un message encore plus grand, Mme la Présidente, en Chaudière-Appalaches, on est allé rechercher des comtés. Tout le monde a écouté puis regardé le travail qui s'est fait. Parce que j'étais seul entre Montmagny et Drummondville, alors content de voir à l'Assemblée nationale un nouveau collègue, donc le député de Lévis, qui vient de faire ses remerciements à sa population, donc ma collègue du comté de Bellechasse, de Montmagny, de Beauce-Sud. Et je veux remercier aussi tous ceux qui ont accepté d'être candidats pour nous, donc, dans les comtés de Lotbinière, Beauce-Nord et Chutes-Chaudière. En fait, pourquoi? Parce que j'ai, comme ministre régional... On a aussi à travailler fort pour trouver des excellents candidats, et ça a été des batailles serrées partout.

Et en fait c'est la reconnaissance aussi d'un grand travail du premier ministre, d'un gouvernement, d'une direction, donc un troisième mandat sollicité. Et la population de Frontenac m'a donné une forte majorité, Mme la Présidente, 7 000 de majorité. 7 000, c'est beaucoup, c'est plus de 50 % du vote. Alors, à tous ceux qui m'écoutez, qui me regardez, je vous dis merci de croire à tout ce qu'on a pu faire ensemble, et c'est dans ce sens que je vais continuer de travailler avec vous.

En fait, il faut parfois aussi les nommer, Mme la Présidente. Le mot «merci», c'est le plus beau mot de la langue française. Alors, je vous dis merci, à mon organisateur en chef, Yvon, puis qui travaille avec moi au bureau aussi, donc qui a pris le temps de prendre des vacances dans sa période pour s'occuper de mes élections. Alors, je sais que ça implique toute ta famille, alors donc, à Stéphanie, merci beaucoup aussi. André Pomerleau, c'est quelqu'un qui a beaucoup d'expérience, qui s'est prêté encore à l'exercice, en fait, d'accompagner, donc, mon organisateur en chef. Louis-Philippe Champagne, agent officiel. Hein, ça prend des gens qui sont désireux de s'afficher avec nous lorsqu'on se lance en campagne. À tous les membres de mon exécutif qui, de façon bénévole, s'engagent à toutes les semaines, à tous les mois à faire des réunions, à parler de politique, à s'occuper de la politique de nos régions, de l'occupation dynamique de notre territoire, pour parler à la prochaine génération, à l'engagement populaire dans une cause pour mieux servir sa circonscription. En fait, on n'est plus jamais seuls dans notre comté, puisque les gens se sentent interpellés et savent aussi qu'ils font partie de la solution, donc, pour changer le visage d'une MRC, donc, qui a été façonnée principalement par l'industrie de l'amiante. On n'en est plus là, on va pouvoir en parler tout à l'heure.

Je veux remercier aussi Léa-Line, Stéphane, Charlotte, les Stéphanie, Alain, Poncho, qui nous regarde, mon artiste préféré, alors Brian, Marc, les jumeaux Gagné, Gilles et Jules, Mélanie, Luc, Pascal, Guy, en fait Sylvain. Alors, je voudrais aussi saluer Jenissa, qui était ici. Parce que, durant la campagne électorale, j'ai eu la chance de rencontrer un beau groupe de jeunes au cégep, et on a été capables de s'intéresser non pas à la politique en général, mais à la politique culturelle de notre collège, pour se doter d'une politique culturelle, plus de 15 jeunes. Jenissa était ici, dans les estrades, aujourd'hui. Donc, son implication, donc son engagement, ça a peut-être... Ça peut même changer parfois, Mme la Présidente, l'orientation d'une formation professionnelle en communications, le goût de s'impliquer dans la vie active.

Je veux remercier tous les organisateurs des secteurs de Black Lake, Disraeli, d'East Broughton. Je redis un gros merci à Sylvain, que j'avais hésité à embarquer avec nous autres, à tous les maires qui l'ont fait, de tous les secteurs, les organisateurs des secteurs de Saint-Jacques-de-Leeds, Kinnear's Mills, Irlande, en fait, Sainte-Praxède, Saint-Julien, donc des gens qui se sont vraiment impliqués au nom d'une seule cause, le développement régional, le développement rural, le développement urbain. Les organisateurs de la ville de Thetford Mines, vous vous connaissez, en mon nom personnel, je voulais vous dire merci.

En fait, ce qu'on peut dire du comté de Frontenac, Mme la Présidente, si vous venez chez nous, c'est une belle vallée, hein, dans les Appalaches, alors donc baignée des plus grands lacs du Québec sud méridional que sont les lacs Aylmer et le grand lac Saint-François qui, lui, donc, baigne le... donc ses eaux baignent le parc national de Frontenac, dans lequel on a eu de grands investissements l'an dernier, donc, de plus de 4 millions de dollars. Je tiens à féliciter François Lessard, qui est le directeur du parc, donc qui accueille de nombreux... et des milliers, donc, de touristes, au Québec, qui viennent passer des fins de semaine à une des plus belles tourbières du Québec sud méridional, donc. Alors donc, on peut y pêcher aussi la truite, donc, différentes espèces. On invite les familles, les familles viennent nous voir. De nouvelles infrastructures d'accueil sont développées, de nouvelles initiatives, et tout ça dans une trame de développement durable, de respect de la nature, de conservation de la nature.

Donc, c'est une région qui, oui, a un couvert végétal très fort, à 72 %, mais, à travers tout ça, on a aussi, donc, arraché le sol pour en extraire ses minéraux, et la ville s'est développée depuis 100 ans à travers l'industrie des minéraux tels que l'amiante, entre autres, qui est en déclinaison, mais auquel on tient encore. Alors donc, à travers tout ça, j'ai rencontré des gens passionnés, des gens engagés. Je peux mentionner que, chez nous, à travers les 16, 17 municipalités qui font partie de mon comté, sur un total de 19, puisqu'on partage des comtés avec mon collègue de Richmond, entre autres, et de Mégantic, à travers ces municipalités, il y a des personnes engagées. Il n'y a pas de petite municipalité, il n'y a pas des petites idées dans ces municipalités-là.

● *(16 h 20)* ●

Je cite, exemple, Sainte-Praxède: 357 de population, une belle municipalité très agricole, où la famille Trudeau et quelques autres grandes familles agricoles ont des exploitations vraiment remarquables, ils font des belles pratiques, alors ils font des beaux élevages. À travers cette municipalité-là, ils se sont donné l'objectif, exemple, de bâtir une bibliothèque. En partant, tout le monde a dit: Ça ne fonctionnera pas. Mais j'avais un groupe de femmes qui a décidé qu'elles allaient monter une bibliothèque. Alors donc, ils ont collecté plus de 5 000 livres en une seule fin de semaine, alors donc, pour se doter d'une bibliothèque au sous-sol de l'hôtel de ville, qu'on a rénové. Alors, on a implanté... puis aujourd'hui c'est un beau succès, c'est un des... Pour une municipalité de 357, c'est une des bibliothèques les plus utilisées du Réseau biblio au Québec avec Kinnear's Mills, une autre de mes petites municipalités. Alors s'est joint à tout ça des artistes qui sont venus porter des toiles, des expositions. Une occasion de se rencontrer dans un petit milieu, et tout ça à l'intérieur d'une programmation du Pacte rural, se donner un objectif d'avoir, au coeur de nos municipalités, la culture comme vecteur de développement.

C'est ce genre de projets là qu'on a accompagnés, et les gens ont l'ambition de développer de nouveaux projets. Ce qu'on a créé, c'est la vitalité. Se croire qu'on peut réaliser des choses, c'est ce qu'il y a de plus beau dans mes régions.

Si on se déplace vers Saint-Julien, une petite municipalité aussi d'environ 300, 400 de population, il n'y a plus d'infrastructure municipale, à savoir une salle municipale qui était désuète, pour laquelle on ne pouvait plus faire d'activités. On s'est redonné l'objectif ensemble de rebâtir cette unité-là, donc de reconstruire, de refaire ses fondations. Et, croyez-le ou pas, tout près de 200 000 $ plus tard, avec l'aide du conseil municipal donc, on a réussi à créer un centre d'attraction où on a maintenant des activités pour les fermières au sous-sol, on a donc des activités pour les jeunes, les jeunes familles. Ils ont même relancé une activité, créé un festival country. Il y a des activités pour la fête des Mères, la fête des Pères, à Noël. Donc, au lieu de se déplacer vers les plus grandes villes, maintenant ils ont créé l'animation au village, un autre joyau.

Donc, on va décrire ça comme un peu un chapelet tout au long du parcours des chemins Craig et Gosford, qui sont des chemins d'une longue tradition des gouverneurs du même nom. Alors donc, un peu plus loin, quand on se déplace de Saint-Julien vers Irlande, une petite municipalité de 929, pas vraiment de village mais une communauté déterminée à prendre en main son développement durable, le respect de ses milieux humides, le respect donc de l'environnement, une approche vraiment axée sur l'exploration et la nature, bien, au coeur de cette petite municipalité-là, il y avait un joyau, une église anglicane, donc, qu'on a pu rénover et sauver, donc, parce qu'elle allait vraiment... ses fondations étaient désuètes, il commençait à y avoir de l'affaissement. La municipalité s'est redonné, donc, cette capacité-là de garder sa culture, et, 250 000 $ plus tard, bien on peut dire maintenant que cet attrait-là vient nous parler de l'histoire passée le long du chemin Craig et Gosford.

Par la suite, quand on se déplace un peu plus loin dans mon comté, on arrive à Saint-Jean-de-Brébeuf, une petite municipalité, 350, 400 de population, une petite communauté qui a décidé qu'ils allaient changer les choses. Ils ont décidé de faire un plan de développement le long de la rivière pour faire en sorte d'attirer les touristes. Parce que, comme on a un couvert végétal fort, on a beaucoup de villages de montagne, donc le maire et le conseil municipal, aidés du gouvernement, on a donc décidé de faire un plan de développement, et les prochains... les annonces ont été faites. Il reste quelques autorisations à avoir, et on va voir le développement des premières constructions depuis les 20, 25 dernières années. Les gens vont voir donc arriver du nouveau monde. Ça va aider au petit restaurant du coin de maintenir sa vie, ses activités, ça va permettre aussi, donc, à l'épicerie de demeurer, il y a un petit bar. Donc, il y a une vie qui a repris. Refaire des installations, se rééquiper pour les jeunes, remettre à niveau leur école, donc ça continue de garder une vie dans la communauté, et d'avoir ce sentiment d'appartenance fort, et de garder, donc, l'occupation le plus large possible de nos municipalités.

Un peu plus loin, Kinnear's Mills, 350, 400 de population, eux autres, c'est un village historique dans lequel on a investi avec eux autres conservation des histoires des Irlandais et des Écossais, l'animation dans le village. Il y a quatre églises qu'on continue de rénover année par année. Il y a de l'interprétation, il y a de la mise en scène, on conte des histoires du passé. On fait de l'intégration sociale avec eux autres. Ils ont investi, eux autres aussi, dans une bibliothèque. C'était, jusqu'à récemment, la plus utilisée au Québec. Alors, on y pense, entre 300 et 400 de population, avoir une bibliothèque branchée au Réseau Biblio. Et maintenant ils ont construit, donc, pour les jeunes, donc pour une autre couche de la société, donc les jeunes, le centre des loisirs, donc réaménagé le centre des loisirs. 200 000 $, 300 000 $ plus tard, voici, Kinnear's Mills parle de vitalité, de jeunesse, de saines habitudes de vie, de culture.

Et tout ça a un effet d'entraînement. Parce qu'on est toujours sur le chemin Craig et Gosford, vers Saint-Jacques-de-Leeds, Leeds, une petite municipalité, elle, de moins de 1 000 de population, plein emploi, au plein coeur d'un beau village de montagne exceptionnel, de grands projets, beaucoup de travailleurs. Pas de service de garde, ils se sont dit: On se prend en main, on fait un service de garde. Moi, je vais vous livrer les 20, 25 places que ça prend, vous allez livrer la bâtisse. Croyez-le ou pas, le Club Lions, l'ensemble des pompiers du village, que je tiens à saluer, des dynamistes incroyables, ils font des activités, ils collectent des fonds, ils s'impliquent puis ils décident qu'à partir de là on va changer les choses, on va se donner un service de garde, on va rénover le service incendie, on va se donner une dynamique de famille, on va rénover, rembellir le village, on va faire de l'interprétation aussi, parce que c'est un site patrimonial, et voilà, Saint-Jacques-de-Leeds est tourné vers les années futures.

Il y a un gros projet de rénovation même au niveau de l'eau potable pour permettre un développement plus grand, tout près de 10 millions de dollars qu'on va investir cette année, quand la ministre des Affaires municipales et des Régions va avoir consenti. Mais le dossier de l'eau a été déposé officiellement l'an passé, mais on est prêt maintenant à faire les investissements. Pourquoi? Parce que la qualité de l'eau, la disponibilité de l'eau et les infrastructures, ça permet d'agrandir son village, sa ville ou son pays.

Par la suite, du côté de... quand on monte vers Saint-Pierre-de-Broughton, un magnifique village de montagne, honnêtement, encore une fois, parce qu'on est dans le chapelet, nous autres, des Appalaches, ce qu'on peut constater à Saint-Pierre-de-Broughton, ça a déjà été une municipalité de 2 800 personnes, il en reste 800. Ils se sont dit: On va essayer de garder nos aînés. On a rénové le presbytère, on a dédié les bâtiments pour nos aînés. On a investi des sous avec eux autres, la Société d'habitation du Québec. Les jeunes agriculteurs sont venus nous voir, ils ont dit: C'est correct, c'est fini, dans le village, on se prend en main, on va se faire une coop de développement. Bien, croyez-le ou non, ils ont bâti une coop, donc une coopérative pour se donner des services, parce que c'est un lieu très agricole, ils se sont donc... et des matériaux, et autres. Au lieu d'aller toujours en ville, ils se sont bâti une coop. Ils ont réaménagé un restaurant, ils ont réaménagé des services. C'est un succès. C'est cité comme exemple au Québec, hein, comme une coop agricole de petite dimension pour un petit village, mais avec de grandes ambitions. Et, croyez-le ou pas, ça a ramené de la vie dans le village, ils se sont donné de nouveaux services maintenant. Ils avaient perdu le service d'essence, un nouveau poste à essence en plus. Donc, ils invitent la clientèle touristique à venir dans le village, de nouveaux arrivants. Et surtout la détermination de réussir pour un village de 800 qui en avait perdu beaucoup.

C'est le même phénomène qu'on retrouve quand on se déplace vers East Broughton, mon lieu natal, ma ville natale qui était principalement axée sur une ville d'amiante. Donc, on a exploité... Mon père a travaillé 34 ans dans les mines d'amiante, puis, quand je suis arrivé à cet âge pour travailler dans les mines, finalement il y a eu la fermeture de la mine, ce qui a fait en sorte que la ville s'est complètement transformée. On a perdu tout le tissu commercial chez nous, 25 entreprises, magasins sur la rue principale qui ont dû fermer. Ça a des impacts majeurs quand on perd 500 emplois dans un village où qu'il y a 2 400 de population. Mais ces personnes-là se sont prises en main, ont travaillé, ont rebâti, puis je remercie l'équipe du comité de promotion industrielle d'East Broughton qui ont créé une régie.

Récemment... Vous voyez, parfois on est récompensé par la force du travail. Récemment, on a donc travaillé sur le développement de la valorisation des résidus miniers. On a des projets à Thetford mais vers East Broughton et, avec l'aide d'une entreprise, donc, de la Russie, on va venir transformer, donc, les résidus pour faire, donc, des éléments de céramique, des boulettes de céramique pour injecter, donc, en Alberta, dans les puits, donc, dans les sables bitumineux pour libérer plus de pétrole lors d'une extraction. Mais curieusement on va bâtir chez nous des façons, donc, en respectant le développement durable, pour aider le développement de l'Ouest, comme on le fait chez nous pour aider, donc on bâtit au sud des équipements pour le nord lorsqu'on relance les grands chantiers.

East Broughton, on le refait donc avec eux autres cette année. Avec le maire, le conseil municipal, on s'est occupé de l'aréna, du développement industriel, investissement dans des entreprises. Alors donc, ça nous a permis, donc, d'aller recréer... redynamiser.

Dans la ville de Thetford Mines maintenant, quand on a... Avec la ville de Thetford, bien là on a refait toutes les infrastructures. Quand vous allez venir chez nous, c'est simple, on a tout remis à neuf. On a réinvesti dans le palais de justice, dans le centre Le Tremplin professionnel pour former notre monde, on a investi... Donc, on a refait la halte touristique chez nous, on a rebâti le Pavillon Saint-Joseph.

● *(16 h 30)* ●

D'ailleurs, c'était une promesse, c'est pour ça que je suis allé en élection. Il est bâti, c'est pour 100 personnes. Maintenant, le personnel infirmier autant que les résidents, ils peuvent vivre dans un environnement sain en respectant les valeurs des personnes.

On a lancé cette année Taxibus, dans le développement durable. Tu travailles à gauche, tu dois avoir deux voitures, donc un transport collectif par taxi. Je tiens à saluer la ville. Moi, j'en avais pris l'engagement comme maire, après ça comme député. Et, avec la ville de Thetford, cette année, on a réalisé donc ce projet de transport collectif par taxi qui permet donc de faire des courses à moindre coût et de se déplacer. Les premiers utilisateurs, c'est des travailleurs, Mme la Présidente. C'est, après ça, des étudiants, parce qu'on a... à notre collège, on a investi aussi énormément autant dans les loisirs... un nouveau centre de football... Je vais avoir une surface naturelle à annoncer probablement cette année.

On a investi dans nos centres de transfert technologique. On se dote donc d'une science appliquée pour investir dans nos entreprises, ce qui fait en sorte qu'aujourd'hui...

Et, suite aux dernières élections, on a créé aussi un comité de vigie devant la turbulence mondiale, comité de vigie donc pour aider nos entreprises dans différents secteurs, regarder comment on peut les aider, faire en sorte que nos travailleurs qui ont perdu leur emploi rapidement peuvent se reformer pour aller aider des entreprises qui en créent. Puis, honnêtement, actuellement, on doit dire qu'on s'en sort passablement bien.

C'est sûr qu'en investissant partout, dans nos routes, dans nos ponts, en faisant donc beaucoup d'investissements, eh bien, j'ai beaucoup de travailleurs de chez nous qui travaillent chez nous pratiquement à l'année puisqu'on a des projets qui roulent régulièrement. C'est bon pour les fournisseurs de matériaux, les camionneurs artisans, les entrepreneurs en construction. Donc, ça nous a permis aussi de bâtir le Québec, parce que les autres régions limitrophes aussi se développent. Et donc nos entrepreneurs de chez nous participent à cet effort sans précédent du gouvernement.

Alors donc, c'est sans oublier toutes les petites cours d'école qu'on a refaites chez nous. Je suis content. Merci à la population. Merci aux parents de s'être impliqués dans les cours d'école, de Sainte-Luce à Disraeli, de Saint-Louis à Black Lake, à Saint-Ferdinand, à Saint-Noël, à Thetford Mines. Et je serai président d'honneur, M. le Président... Mme la Présidente, pour la construction de l'école, la cour d'école de mon école de quartier avec le président de la commission scolaire, qui travaille très fort sur le décrochage scolaire, trois commissions scolaires qui se sont mises ensemble pour travailler sur le décrochage scolaire. On veut que les jeunes réussissent.

Et je lance une invitation à toute la population qui nous écoute de venir nous visiter. On est du monde accueillant, on est du monde recevant, comme disait ma mère. On a hâte de vous voir. Puis la saison touristique est à la veille d'ouvrir, alors on reçoit à l'année, bienvenue chez nous. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Merci beaucoup, M. le ministre. Alors, je cède la parole maintenant à M. le député de Saint-Jean.

M. Dave Turcotte

M. Turcotte: Merci beaucoup, Mme la Présidente. Tout d'abord, je désire profiter de ce moment pour remercier officiellement les électrices et les électeurs de la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu et des secteurs L'Acadie, Saint-Luc et Saint-Jean, de la grande ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, qui ont fait preuve d'audace et d'ouverture en élisant le plus jeune député de l'histoire de la circonscription de Saint-Jean.

Je m'en voudrais de passer sous silence l'apport de nombreux militants et de nombreuses militantes qui ont fait un travail exceptionnel lors du dernier scrutin. Permettez-moi, Mme la Présidente, d'en remercier quelques-uns... M. le Président, en cette Chambre. Jean, Monica, Geneviève, Huguette, Roxane, Nicholas, Carole, Jason, Marco, Joan, Claudette, Denis, Lucille, Luc, Hélène, Micheline, André, Sébastien, Vincent, Carole, Jonathan, Marc et Benoît. Sans eux et sans des dizaines d'autres, je ne serais ici pour représenter les concitoyennes et les concitoyens de ma circonscription.

C'est pour moi un privilège de représenter une circonscription si riche par son histoire, par sa rivière, et bien sûr par sa carte de visite qu'est L'Internationale de montgolfières. Sa grande richesse est ses gens, des gens fiers, accueillants et travaillants. C'est un honneur de m'inscrire sur la liste des députés de Saint-Jean dont deux premiers ministres, Félix-Gabriel Marchand et Lomer Gouin, qui, par leur travail, ont marqué notre région et l'ensemble du Québec. En cette année qui marque le 155e anniversaire de création de la circonscription de Saint-Jean, je souhaite souligner leur apport à l'avancement et au développement du bien-être de nos concitoyennes et de nos concitoyens à travers le temps. Au nom des gens de Saint-Jean et des électrices et des électeurs, je désire les remercier ici, aujourd'hui.

Le 8 décembre dernier, en élisant le plus jeune député de l'histoire de la circonscription, les électrices et les électeurs de Saint-Jean, tout comme des milliers d'autres dans bon nombre de circonscriptions au Québec, ont lancé un signal fort: les jeunes ont leur place à l'Assemblée nationale et ils doivent la prendre. En effet, le tiers des députés du Parti québécois ont moins de 40 ans. Forts de ce nombre, nous amènerons un vent de changement à l'Assemblée nationale et nous incarnerons la relève politique au Québec.

Malgré tout, M. le Président, beaucoup de travail reste à faire auprès des jeunes en ce qui a trait à la participation électorale. En tant qu'élus, nous devons tout mettre en oeuvre pour s'assurer que les jeunes du Québec se reconnaissent dans nos politiques et dans notre système électoral. Qu'on pense à leur inscription sur la liste électorale, la proximité des lieux de votation des institutions scolaires et/ou de la flexibilité du vote pour les étudiants éloignés de leurs circonscriptions électorales. Conscients du nouveau mode de vie des jeunes, conciliation études-famille-travail-loisir et, nous le souhaitons, implication sociale, nous devons faciliter leur participation lors des scrutins. En somme, nous devons éliminer les irritants qui éloignent les jeunes du vote.

Permettez-moi, M. le Président, d'aborder maintenant quelques dossiers prioritaires de ma circonscription auxquels je suis engagé à oeuvrer durant mon premier mandat. Tout d'abord, j'aimerais aborder le thème du décrochage scolaire. Comme bien des régions du Québec, le Haut-Richelieu est fortement touché par le décrochage scolaire et par un faible taux du passage des élèves du secondaire au postsecondaire. En effet, seulement pour l'année 2006-2007, malgré l'engagement libéral de réduire le décrochage scolaire, 466 jeunes ont décroché à la commission scolaire des Hautes-Rivières. C'est un garçon sur deux, soit 46,5 %, qui est sorti de l'école sans diplôme comparativement à une fille sur quatre, soit 23,7 %. Pour ce qui est du taux de passage du secondaire au collégial, seulement 47,1 % des étudiants le font sur le territoire de la commission scolaire comparativement à 55,6 % sur le territoire de la Montérégie. Pas rassurant quand, à la dernière élection, le premier ministre a demandé aux Québécoises et aux Québécois d'avoir seul les mains sur le volant.

Nul besoin de vous rappeler, M. le Président, les nombreuses conséquences du décrochage scolaire sur le plan individuel: lacunes sur le savoir et le savoir-faire; diminution de la confiance en soi; méconnaissance de soi et des autres; déficit de motivation et d'implication; manque de confiance en l'avenir; sentiment d'amertume à l'égard d'autrui; sentiment d'exclusion; et sans compter le risque d'une transmission intergénérationnelle de l'échec scolaire. Est-ce l'avenir que nous voulons laisser à nos jeunes, M. le Président?

Comme vous le savez déjà, M. le Président, les coûts économiques du décrochage scolaire engendrent également des coûts énormes pour l'ensemble de la société. En plus des salaires manquants et des revenus de taxes inexistants, on peut aussi parler de délinquance et d'une hausse des coûts de prévention et de répression du crime; augmentation des prestations d'assurance-emploi et de celles de la sécurité du revenu et des frais qui y sont reliés; augmentation des coûts des services de santé; recrutement difficile de la main-d'oeuvre qualifiée; baisse de la dignité personnelle et de l'implication citoyenne.

Comme vous l'aurez constaté, M. le Président, les besoins sont énormes en matière de lutte au décrochage. Malheureusement, je ne suis pas certain que le gouvernement actuel a la volonté de mener un véritable combat contre ce fléau national. Pourtant, investir dans la persévérance scolaire procure des retombées économiques importantes. M. le Président, j'invite donc le gouvernement à lancer rapidement un véritable chantier sur cet enjeu majeur pour l'avenir du Québec pour que tous puissent partager leur expérience pour enrayer ce fléau.

● *(16 h 40)* ●

Laissez-moi d'abord... laissez-moi, pardon, aborder, M. le Président, un autre dossier important pour ma circonscription, soit celui de la santé. Dans une publicité télévisée diffusée au cours de la campagne électorale de 2003, le premier ministre prenait l'engagement d'éliminer l'attente une fois pour toutes. Or, le premier ministre a oublié rapidement que, dans la vie, il y a la parole donnée. La situation à l'urgence, à l'Hôpital du Haut-Richelieu, pour les six premiers mois de l'année 2008-2009, n'est guère reluisante. En ce 1er avril — et ce n'est pas un poisson d'avril, M. le Président — le relevé d'attente à l'urgence de l'Hôpital du Haut-Richelieu atteint les 189 %,

un autre engagement libéral qui a pris le bord, M. le Président. Pas rassurant quand, à la dernière élection, le premier ministre a demandé aux Québécoises et aux Québécois d'avoir seul les mains sur le volant.

En janvier 2004, le ministre de la Santé de l'époque avait déclaré que l'état de désuétude de l'Hôpital du Haut-Richelieu l'avait frappé. Les citoyennes et citoyens ont dû attendre jusqu'en avril 2006 pour qu'une annonce ministérielle soit faite pour les travaux de l'urgence de l'Hôpital du Haut-Richelieu.

Un an plus tard, le ministre de la Santé fait une deuxième annonce concernant les travaux du deuxième étage qui comporte les soins intensifs, le bloc opératoire et les laboratoires. Loin d'être rassurant, le premier ministre, de passage à Saint-Jean en novembre 2008, durant la dernière campagne électorale, disait espérer la première pelletée de terre en 2009.

Toujours en novembre 2008, le ministre de la Santé, lors de sa première visite à l'Hôpital du Haut-Richelieu, affirmait que les travaux... c'est-à-dire les études, étaient très avancées sans pourtant avoir le dossier en main. Malgré ces annonces et le temps qui passe, les travaux ne sont toujours pas débutés, et les gens de Saint-Jean attendent encore leur hôpital.

À ce sujet, la semaine dernière, j'ai eu l'occasion d'interpeller le ministre de la Santé à ce sujet, durant la période de questions, et malheureusement le ministre de la Santé et des Services sociaux a conclu que l'Hôpital du Haut-Richelieu était un hôpital parmi tant d'autres et que les gens de Saint-Jean devaient encore attendre. Pas rassurant, quand, à la dernière élection, le premier ministre a demandé aux Québécoises et aux Québécois d'avoir seul les mains sur le volant.

Les jeunes familles de Saint-Jean éprouvent, elles aussi, des difficultés avec l'actuel gouvernement. Après s'être engagé à maintenir les tarifs en centre de la petite enfance à 5 $ par jour et puis les avoir haussés à 7 $ par jour quelques mois après leur élection, le même gouvernement ne semble pas pressé de créer les places nécessaires en service de garde. Selon la liste d'attente centralisée, en date du 13 mars dernier, 2 410 enfants de la région de Saint-Jean attendaient pour une place en service de garde, dont 854 âgés de zéro à 17 mois. Ce n'est pas avec les 21 places en centre de la petite enfance, annoncées en août dernier, que les familles de la circonscription de Saint-Jean pourront bénéficier rapidement d'une place en service de garde. Pas rassurant, M. le Président, quand, à la dernière élection, le premier ministre a demandé aux Québécoises et aux Québécois d'avoir seul les mains sur le volant.

Bien d'autres dossiers locaux animeront mon mandat de député de Saint-Jean à l'Assemblée nationale. M. le Président, on n'a qu'à penser notamment à l'urbanisation du boulevard Saint-Luc, au pont n° 9 de l'île Sainte-Thérèse et de l'île Sainte-Marie, la revitalisation du centre-ville de Saint-Jean-sur-Richelieu; la construction d'un nouveau CHSLD qui, lui aussi, a été annoncé par le gouvernement libéral il y a quelques années et qui tarde à cause de l'Agence des PPP; le complexe jeunesse; le train de banlieue reliant Saint-Jean-sur-Richelieu et Montréal; la relance du centre de tri; et le règlement sur le domaine hydrique public de la rivière Richelieu.

Permettez-moi, M. le Président, d'utiliser ce moment pour remercier l'équipe de mon bureau de circonscription qui font un travail extraordinaire dans ces nombreux dossiers mais dans plusieurs autres dossiers. Je parle de Catherine Major, de Joan Gosselin, de Micheline Nantel et de Sébastien Marcil ici, à Québec, qui accompagnent les électrices et les électeurs de Saint-Jean et aussi qui font en sorte que ces dossiers avancent pour le mieux-être des citoyennes et des citoyens de Saint-Jean.

Malgré tous ces engagements non respectés par le premier ministre et par le gouvernement libéral, les Québécoises et les Québécois peuvent compter sur le travail de l'opposition officielle, une opposition forte de 51 députés d'expérience qui mettra tout en oeuvre pour que le gouvernement libéral respecte ses promesses et pour apaiser les craintes de la population de voir le premier ministre seul avec les mains sur le volant. Nous sommes ici pour faire gagner le Québec, et, pour moi, le meilleur moyen de le faire gagner, c'est de réaliser la souveraineté du Québec. Merci beaucoup, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Chagnon): Merci, M. le député de Saint-Jean. J'inviterais maintenant M. le député de Beauce-Nord à prendre la parole.

M. Janvier Grondin

M. Grondin: Merci, M. le Président. Est-ce que c'est possible, M. le Président, de savoir le temps qu'il m'est accordé?

Le Vice-Président (M. Chagnon): Oui, je pourrais vous dire ça dans quelques minutes. J'avais cinq minutes en fait qu'il me resterait pour votre formation politique. Si vous êtes le dernier à avoir parlé depuis le moment où j'ai reçu ce document, il resterait cinq minutes.

M. Grondin: Alors, merci, M. le Président. Je tiens à vous féliciter pour votre nomination à la présidence, ainsi que les autres vice-présidents et M. le président lui-même. Et je félicite les 125 collègues qui sont ici aujourd'hui, qui ont été élus. Alors, c'est tout un honneur d'avoir à représenter les populations du Québec.

Je veux féliciter aussi tous les citoyens qui se sont déplacés pour aller voter le 8 décembre, parce que la démocratie, elle est dans leurs mains le jour de l'élection. Et je veux aussi remercier, bien entendu, tous les bénévoles de mon comté qui ont travaillé à l'élection, les bénévoles, mes frères, mes soeurs, ma femme, et même je suis rendu avec un... je suis rendu grand-père, ma petite-fille, mais elle n'a pas travaillé fort, elle, mais elle a tenu le moral. Alors, je les remercie tous, et surtout mes employés qui ont travaillé pendant les 33 jours de la campagne, je pense, très fort.

Alors, bien entendu, vu le nombre de députés qui a diminué dans notre formation politique, les responsabilités, elles, ont augmenté. Je me vois comme porte-parole des affaires municipales, transport, agriculture, président du caucus et membre du Bureau de l'Assemblée nationale, mais ma plus grande responsabilité va toujours demeurer les citoyens du comté de Beauce-Nord.

Alors, vu que je n'ai pas beaucoup de temps, je vais passer un peu aux problèmes qu'on vit dans le comté de Beauce-Nord. Je pense que ça doit être des problèmes qui ressemblent un peu à tous les comtés des régions du Québec. Si on regarde, nous, dans les deux dernières

semaines, on a eu les CLD qui ont déposé leurs résultats, et puis on voit que, dans notre comté, on a perdu environ 7 % des ventes et puis on a perdu 25 % de toutes les exportations. Parce que vous savez que, la Beauce, on est collés un peu aux frontières américaines, alors il y a beaucoup d'exportation, et on a perdu au-delà de 25 % de nos exportations, ce qui nous indique que, même dans Chaudière-Appalaches et dans la Beauce, on est frappés par la récession.

Afin d'aider les PME, le gouvernement a mis sur pied le fameux programme Renfort. C'est peut-être un bon programme pour les grosses PME, les grosses entreprises, mais ce programme ne répond pas à nos PME, nos petites PME. C'est un programme avec des intérêts élevés, mais surtout c'est que, dans nos petites PME, on aurait eu besoin de des programmes beaucoup plus faciles d'accès, plus rapides, des montants plus élevés. Des montants de 50 000 $ à 100 000 $ ou 200 000 $ auraient répondu mieux à nos petites PME et ils auraient très bien pu cadrer dans les programmes qu'on administre présentement dans les centres locaux d'emploi, les CLD. Comme j'ai déjà été président d'un CLD, alors je sais très bien que les FLI, qu'on appelle, les fonds locaux d'investissement, les SOLIDE auraient pu très bien administrer ces programmes-là. Et j'espère que M. le ministre va peut-être réformer ou donner un peu plus d'accès aux centres locaux de développement pour aider les petites PME et faire en sorte que, si c'est administré par le CLD, ça va devenir un peu un «fast track», ça va être beaucoup plus rapide.

Et nous avons aussi dans nos régions notre fameux programme des régions ressources qui cause toujours des compétitions déloyales. Et puis le gouvernement avait commandé une étude, qu'on appelle le rapport Gagné, et on ne sait pas où il est rendu, le rapport Gagné, mais nous croyons qu'il est sur une tablette. Ce rapport aurait répondu, je pense, à... aurait corrigé beaucoup de problèmes entre toutes les régions du Québec. Ce n'est pas une question de s'attaquer à une région plus qu'à l'autre, mais ça aurait été d'être équitable un peu envers toutes les régions du Québec.

● *(16 h 50)* ●

Et nous avons aussi... nous avons entendu, pendant les dernières années ou dernièrement, surtout la dernière année, beaucoup de publicité sur achetons Québec, mangeons Québec, *Le Québec dans votre assiette!* et beaucoup... Je suis 100 % d'accord avec ça. Mais par contre on voit que c'est une politique... on en parle, mais je pense que le gouvernement lui-même ne la met pas en action. J'ai des entreprises chez nous, moi, qui confectionnent des vêtements pour la Sûreté du Québec, pour Hydro-Québec, pour beaucoup des entreprises gouvernementales, et présentement, ces entreprises-là, leur plus gros compétiteur, c'est la Chine. Alors, en plus de payer ces vêtements-là avec nos impôts, bien on les paie à la Chine. Je crois que le gouvernement devrait regarder pour faire en sorte qu'au moins qu'est-ce qu'on achète au nom du gouvernement du Québec, on le produise au Québec.

Nous avons aussi le programme AccèsLogis. On a beaucoup de ce programme-là pour les personnes âgées. On sait que la population vieillit, alors le programme est...

Écoutez, M. le Président, j'en avais encore beaucoup et... En tout cas, si je dois conclure, je vais conclure. J'inviterais...

Le Vice-Président (M. Chagnon): Concluez rapidement, M. le député, s'il vous plaît.

M. Grondin: Alors, pour conclure, j'inviterais tous les gens, tous les députés de regarder l'article qu'il y avait aujourd'hui, dans *Le Devoir*, *Le monde rural*, et regardez qu'est-ce qui se fait en Finlande pour le monde rural. C'est exceptionnel. Je vous remercie, M. le président.

Le Vice-Président (M. Chagnon): Je vous remercie, M. le député de Beauce-Nord. Tout le monde connaissait votre verve, et on sait que vous auriez pu nous entretenir encore fort longtemps. Mais j'inviterais maintenant M. le député de Rouyn-Noranda à prendre la parole.

M. Daniel Bernard

M. Bernard: Merci, M. le Président. En tout premier lieu, je tiens à vous féliciter pour votre nomination à titre de vice-président de l'Assemblée. C'est très bien mérité, vous faites de l'excellent travail. Je sais que tous les collègues, de part et d'autre la Chambre, vous apprécient.

M. le Président, aujourd'hui, j'interviens sur le discours inaugural de M. le premier ministre. Mais, avant de commencer, je voudrais saluer une personne qui est décédée à Rouyn-Noranda, un pilier de l'économie, M. Jean-Guy Rivard, qui est décédé à l'âge de 75 ans, samedi, dans son sommeil. M. Rivard a fondé les Mines Richmont, une PME minière qui est née en région et qui a fait de l'excellent travail. Alors, je veux saluer aujourd'hui son épouse et son fils Martin, que je connais bien, ainsi que tous les membres de sa famille, parce qu'il faut souligner vraiment la contribution de M. Rivard au développement de l'Abitibi—Témiscamingue.

M. le Président, c'est intéressant, tantôt j'écoutais mon collègue le député de Frontenac et ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, et c'était comme si je retournais dans ma jeunesse parce que je suis né à Disraeli, et ma famille était à Saint-Julien. Ah! je vous dis, la meilleure chose qui a pu arriver pour l'Abitibi-Témiscamingue et Frontenac, c'est que je me sois exilé en Abitibi et que j'aie laissé la place au député de Frontenac, sans ça... on n'a pas eu d'investiture à faire un contre l'autre, et l'Assemblée nationale en est très bien gagnante, M. le Président. Mais donc... Non, plus sérieusement, je retournais dans mon enfance, les lieux de ma jeunesse que le ministre a parlé, Disraeli, mon frère qui est encore à... — oui, ça va bien — à East Broughton, à Saint-Pierre-de-Broughton, ma soeur qui est là, la famille, qui sont venus me voir justement lors de l'élection.

Mais toutefois, toutefois, M. le Président, j'ai eu le plaisir, il y a maintenant 23 ans, de déménager à Rouyn-Noranda et qui m'a fait découvrir une autre très belle région: l'Abitibi-Témiscamingue, Rouyn-Noranda et le Témiscamingue. Quand je suis arrivé là-bas, j'ai découvert une région très belle, des gens merveilleux et chaleureux, et, tout comme eux, je me plais à dire que maintenant je suis rendu un fier Témiscabitibien.

Pour les gens qui connaissent un petit peu moins la région, Rouyn-Noranda, c'est une MRC, une ville, 43 000 de population. Et je prends ici... j'ouvre un petite parenthèse pour saluer le maire sortant, M. Roger Caouette,

qui a donné sa démission tout récemment. M. Caouette a été 20 ans dans le monde municipal, 16 à titre de conseiller et quatre à titre de maire. Et M. Caouette a fait une excellente contribution pour la vie démocratique de Rouyn-Noranda et...

Une voix: ...

M. Bernard: Hein? C'est bien possible. Donc, je tiens à le féliciter.

Le Témiscamingue, à l'opposé... Puis Rouyn-Noranda vit de l'économie... c'est une ville de services mais aussi beaucoup de construction et la Fonderie Horne, qui est un des gros employeurs de la place.

En contrepartie, le Témiscamingue, c'est une grande MRC, 21 petites municipalités, 15 000 de population, deux villes qui ont plus de 2 500 habitants. Donc, vraiment une petite...

Des voix: ...

M. Bernard: ...vraiment une petite... des villes de faibles dimensions. C'est une région qui est forestière et également une région d'agriculture.

Il faut aussi souligner, dans le comté, j'ai quatre communautés autochtones, qu'elles sont présentes.

Des voix: ...

M. Bernard: Bon, O.K., j'en profite, pour le privilège de mes amis, de saluer ma conjointe qui est ici, aujourd'hui... Et...

Le Vice-Président (M. Chagnon): On avait remarqué qu'il y avait eu un moment d'inattention d'une partie de l'Assemblée, et c'est ça.

M. Bernard: Mais une chose que je sais, M. le Président, c'est que le ministre de la Justice est très content de pouvoir saluer ma conjointe...

Une voix: Oui... absolument raison.

M. Bernard: Absolument raison, et je suis très fier. Bon. Revenons à des choses plus sérieuses. J'étais en train de parler de mes communautés algonquines. Je tiens à souligner et rappeler aux gens, il y a sept communautés algonquines en Abitibi-Témiscamingue et quatre dans mon comté: des communautés de Eagle Village, Wolf Lake, Timiskaming First Nation et de Long Point First Nation.

L'Abitibi-Témiscamingue est une très jeune région en termes d'unité administrative, mais les communautés algonquines occupent le territoire depuis plus de 6 000 ans. Et on a des groupes de recherche d'archéologie, Archéo-08, qui font de l'excellent travail. Et l'histoire de la région, on la connaît de plus en plus à tous les jours, et les communautés algonquines sont présentes sur le territoire, et maintenant vont être et elles sont de plus en plus des partenaires du développement économique de la région. Et je tiens à souligner les chefs, le travail des chefs. Je veux saluer le chef Lance Haymond, de la communauté de Eagle Village, qui a pris, lui aussi, sa retraite. J'ai eu le plaisir de travailler avec lui plus de six ans, et c'était un chef très ouvert, très jeune d'esprit, et c'était un leader pour sa communauté, et je tiens à le saluer.

La région de l'Abitibi-Témiscamingue, nous avons quatre créneaux d'excellence, le premier étant les Technomines souterraines, parce que vous savez que c'est une région minière. Le deuxième, c'est le système de constructions en bois. Le troisième, c'est la filière du boeuf de créneau, c'est-à-dire un boeuf à l'herbe, et on est en climat nordique, et celui-ci donc, c'est le troisième créneau signé. Et le quatrième créneau est celui de l'eau souterraine, l'eau qui coule dans Les Eskers, cette unité géologique qui fait que l'eau de la région est une dans les plus pures au monde. D'ailleurs, c'est dans le comté d'Abitibi-Ouest, du collègue qui est votre confrère à titre de vice-président. Donc, ils ont gagné des prix internationaux.

L'Abitibi-Témiscamingue maintenant, maintenant, c'est plus que les mines, la forêt, l'agriculture, c'est aussi la culture et c'est aussi le tourisme. Tantôt, le vice-président a parlé du Festival du cinéma en Abitibi-Témiscamingue et du *Paradis du Nord*. Mais, au cours des cinq dernières années, de nouveaux événements touristiques ont vu le jour, et, quand on dit «tourisme», également culturels: il y a le Festival des guitares du monde, qui est maintenant reconnu à la grandeur... les gens viennent de l'Europe pour venir jouer au festival; un très bel événement. Le Festival de musique émergente, un festival qui a été mis en place pour saluer le début de l'année scolaire au cégep et à l'université, donc ouvert par les jeunes, et, encore une fois, un festival qui fait la renommée de la région. Il y a la Foire gourmande au Témiscamingue, encore en partenariat avec l'Ontario, qui met en valeur tous les produits du terroir.

La région s'est embellie, M. le Président, au cours des dernières années — ça va faire maintenant 23 ans que je suis là — et particulièrement au cours des dernières années.

Depuis 2003, on parle souvent de l'exode des jeunes des régions ressources. Depuis 2003, l'Abitibi-Témiscamingue a pratiquement atteint la stabilité: on a moins de 0,5 % maintenant de baisse de population. Nous sommes l'endroit où que les jeunes qui quittent pour aller étudier à l'extérieur reviennent le plus, et ça, je désire, à cet égard-là, souligner le travail phénoménal des carrefours jeunesse de la région avec le programme Place aux jeunes. Dimanche dernier d'ailleurs, j'ai pu assister à un brunch avec la nouvelle cohorte de ces jeunes-là, et je leur soulignais comment la région était belle et qu'il y a de l'avenir pour les jeunes en région.

● *(17 heures)* ●

D'ailleurs, je souligne... je prends encore le moment d'ouvrir une petite parenthèse. Le directeur du centre jour jeunesse m'a signifié combien il était heureux de la stratégie jeunesse de notre gouvernement. Et il l'a souligné, il a dit: Daniel, c'est une très belle initiative. Et il était heureux que ce soit reconduit pour cinq ans, que les programmes, les budgets soient bonifiés. Et ça, c'est le travail du premier ministre avec son adjointe à la jeunesse, la députée de Gatineau. Alors, je tiens à les remercier parce que les gens de la région sont très, très heureux de cette nouvelle stratégie jeunesse.

Du point de vue économique, je peux vous dire, la région a vécu aussi beaucoup de changements. Je vais rappeler aux gens qu'en 2003, la région, l'économie était très difficile. Le prix de l'ensemble des métaux était au plancher. Un mois après l'élection, la crise de la vache folle faisait son apparition, la crise forestière débutait,

parce qu'on se rappelle qu'il y avait eu l'effondrement des marchés américains et la hausse du dollar canadien en plus des droits compensatoires. Donc, tous nos secteurs primaires d'activité étaient durement touchés, tellement, tellement que... La situation, entre autres à Rouyn-Noranda, allait tellement mal économiquement. C'est ça qui avait donné la dernière poussée pour que le centre de gestion du régime d'assurance parentale soit installé à Rouyn-Noranda.

Et je tiens encore une fois à remercier l'actuelle ministre de l'Éducation, qui était alors ministre à l'Emploi et Solidarité sociale, qui avait pris la décision d'amener le centre de gestion à Rouyn-Noranda. À l'époque, ça devait être 60 personnes, 60 travailleurs, mais maintenant, avec la popularité du régime d'assurance parentale, c'est plus de 170 emplois qui sont à Rouyn-Noranda, au centre de gestion, des emplois de qualité et stables. Et ça a contribué, le centre de gestion, au développement de l'activité économique de Rouyn-Noranda.

Depuis 2005, bien, on en a parlé, l'activité minière a fait un boom, et Rouyn-Noranda, aussi Val-d'Or et, à moindre degré, Amos ont connu vraiment un boom économique, tellement, tellement que maintenant on a des problèmes de logement, de logement, autant de loyers qu'au niveau résidentiel. Les taux d'occupation, à Rouyn et Val-d'Or, sont inférieurs à 0,5 %. Alors donc, on vit du succès: le retour des jeunes, parce que la région est appréciée, mais en plus le boom économique.

Toutefois, l'agriculture et la forêt demeurent des secteurs où les enjeux sont toujours, toujours présents. Et c'est pour ça, ça m'amène, M. le Président, au discours inaugural. Vous savez que, lors de la dernière campagne électorale, l'économie a été l'enjeu de cette campagne électorale là, et on savait à ce moment-là que le Québec allait vivre des périodes difficiles. Mais toutefois, toutefois, il faut saluer le travail fait par le gouvernement libéral au cours des deux années précédentes parce qu'il a été prévoyant. On a déjà commencé à investir en infrastructures dès 2008 et même 2007, ce qui a favorisé le maintien des emplois en région. On n'a pas attendu que la crise soit là pour mettre en place...

Dans son discours inaugural, le premier ministre, sachant que les situations allaient encore être quand même difficiles, a mis cinq enjeux très importants pour non seulement maintenir l'économie et maintenir les emplois, mais aussi faire la relance du gouvernement après la période de ralentissement économique. Les priorités ont été mises au niveau de l'emploi et au maintien des emplois, à l'éducation et la formation. On a fait du leadership dans le développement durable. Puis aussi il fallait s'assurer d'avoir une gestion vigoureuse des finances publiques. Durant la campagne électorale, qu'est-ce que les gens ont manifesté, autant au Québec que dans Rouyn-Noranda—Témiscamingue, c'est que les gens voulaient de la stabilité. Et la stabilité, ça voulait dire élire un gouvernement majoritaire, ça voulait dire élire un gouvernement qui était proche des citoyens, qui répondait aux attentes des citoyens. Et c'est pour ça que la population du Québec, dans sa sagesse, a choisi le gouvernement du Parti libéral du Québec, et ça, j'en suis très fier.

Rappelez-vous une chose, quand on parle de stabilité, c'était quand même surprenant d'entendre le Parti québécois ne jamais parler de souveraineté durant la campagne électorale. Toutefois, suite au résultat des élections, première chose qu'ils ont dite, ils ont dit: Les Québécois sont prêts à la souveraineté, on a élu 65 députés ici, au Québec. Et plus loin, plus loin, ils additionnaient les députés du Bloc québécois et ceux du Parti québécois pour dire: Regardez, maintenant, les Québécois veulent la souveraineté, avec une majorité de députés souverainistes autant à Ottawa qu'à Québec. Alors ça, M. le Président, c'est inconcevable, parce qu'ils n'avaient jamais... jamais qu'ils n'ont mentionné le mot «souveraineté» dans la campagne électorale. Alors, le choix des Québécois a été la stabilité, travailler avec tout l'ensemble des partenaires pour relancer l'activité économique du Québec.

Et, en parlant de stabilité, je vais me permettre de remercier le premier ministre pour un fait qui passe souvent inaperçu, mais le premier ministre assure la stabilité du Québec aussi en assurant la stabilité de son Conseil des ministres. S'il y a une des choses qui caractérisent notre gouvernement, c'est que le premier ministre fait confiance aux ministres qu'il a mis en place, et dont le ministre de la Justice, naturellement, qu'il a envoyé un peu à la Sécurité publique par un certain... Mais c'est un fait. Je veux juste vous rappeler, juste vous rappeler que...

Une voix: ...

M. Bernard: Non, non. Il me regardait. Mais c'est un fait. Regardez, le gouvernement, via la stabilité de ses ministres ont une mainmise sur l'activité économique, connaissent leurs ministères. Et, regardez, à l'opposé, ceux qui ne me croient pas, à l'opposé, rappelez-vous, à l'époque, j'avais l'ancien député de Rouyn-Noranda, O.K.?, qui était là avant moi, en neuf ans, il a eu 10 ministères. C'était vraiment le fonctionnement du Parti québécois à l'époque. Eux autres... C'est vrai que les ministres avaient des bons curriculums et faisaient une grande tournée à un grand nombre de ministères. Et la stabilité de notre gouvernement, le travail de nos ministres, qui connaissent leurs ministères, va permettre aux Québécois de retrouver plus rapidement le chemin du développement économique. Et, par ça, les finances du Québec sont bien gérées, les programmes sont bien gérés, et vous avez un gouvernement qui répond aux attentes des citoyens.

Et, dans son discours inaugural — je vais terminer là-dessus, M. le Président — notre gouvernement, le premier ministre a posé des gestes concrets pour l'avancement du Québec, et, ces gestes-là... la volonté du premier ministre a été concrétisée par le budget de la ministre des Finances, qui, les deux, conjointement vont assurer la relance du Québec, le maintien des emplois et le retour vers des moments meilleurs au niveau économique, au cours des prochaines années. Merci.

Le Vice-Président (M. Chagnon): Je vous remercie, M. le député de Rouyn-Noranda—Témiscamingue. Et je salue en même temps votre conjointe et lui souhaite une excellente santé. J'inviterais maintenant M. le député de Labelle à prendre la parole.

M. Sylvain Pagé

M. Pagé: Je vous remercie, M. le Président. Bien, moi aussi, d'entrée de jeu, je vais vous féliciter pour votre nomination au titre de vice-président de l'Assemblée, et également tous les collègues pour être élus. Nous

sommes 125, au Québec, à être élus, 125 privilégiés, privilégiés de pouvoir travailler ici, dans cette magnifique ville de Québec, mais de représenter nos concitoyens.

Et, comme c'est la première fois, moi, dans la Trente-neuvième Législature, que je peux m'adresser aux citoyens du Québec, et particulièrement aux gens que je représente, circonscription de Labelle, qui avait plus de 45 000 électeurs... Et la première fois que tu es élu, tu dis: Ils se sont peut-être trompés. La deuxième fois, tu dis: Peut-être une deuxième. Mais, dans mon cas, ça fait quatre fois que je suis élu. Je pense, vous, M. le vice-président, ça fait encore plus que moi. Alors, j'imagine que, cette fois, c'est un choix qu'ils ont fait mais qu'ils n'ont pas fait que pour moi, je sais qu'en même temps ils ont choisi une formation politique, ils ont choisi un chef, notre chef, qui nous représente fort bien. Alors, je veux leur dire merci, moi aussi, parce qu'on débute cette Trente-neuvième Législature.

Donc, j'ai eu l'occasion d'entrer ici dans une élection partielle, en 2001, au recomptage. Alors, moi, j'ai eu la chance d'être élu une fois le soir du 1er octobre et au recomptage par un juge 15 jours plus tard. En 2003, en 2003, on se souviendra: défaite du Parti québécois après neuf ans de pouvoir, je suis élu. 2007, gouvernement minoritaire. Première fois en 129 ans d'histoire. C'est assez unique dans l'histoire du Québec. Ça aurait pu durer plus longtemps, parce que personne ne souhaitait des élections de façon aussi rapide, et je pense qu'il n'y avait pas de raison pour aller en élection. En fait, les élections ont eu lieu plus rapidement que prévu. Et nous connaissons tous maintenant un peu plus les raisons, et je vais en parler un peu plus tard. Et, en 2008, cette élection qui nous permet de revenir: Parti québécois, opposition officielle, 51 nouveaux députés... pas tous des nouveaux, mais 51 députés, dont une vingtaine de nouveaux.

● *(17 h 10)* ●

C'est un privilège pour moi d'être ici, à l'Assemblée nationale. Et je veux rassurer les concitoyens, autant de ma circonscription que les citoyens du Québec, qu'à chaque fois que je vais me lever en Chambre je veux le faire avec le même souci d'intégrité, avec la même rigueur, avec la même disponibilité aussi à l'égard des citoyens, que ce soit dans un dossier dont je suis porte-parole à l'opposition officielle ou encore dans un dossier de circonscription électorale, parce que vous le savez comme moi, M. le Président, qu'il y a plusieurs concitoyens qui viennent nous voir dans nos comtés pour nous parler de mille et un dossiers, et c'est correct, ça fait partie de notre mandat.

D'ailleurs, je vais vous conter une toute petite anecdote. Avant d'être élu en 2001, j'avais découpé dans le journal *La Presse* un tout petit texte qui disait ce que c'était, le rôle d'un député et, je peux vous dire, sept ans et demi plus tard, je l'ai encore dans ma poche et je le relis régulièrement. Et on y dit justement que le rôle du député, c'est, entre autres, un conciliateur entre ses citoyens, c'est un animateur pour essayer de participer au développement régional. Parfois, on est ombudsman aussi entre l'État et les concitoyens, et bien sûr législateur également, et d'autres rôles que nous avons à assumer.

Et je dis aussi, je le répète, j'essaie de faire les choses d'une façon un petit peu différente, compte tenu qu'entre autres j'ai une famille, quatre jeunes enfants. J'ai des collègues autour de moi qui également en ont, savent de quoi que je parle. Et vous savez que ce n'est pas toujours simple quand on a une famille. Moi, c'est un choix que j'ai fait en famille, en 2001, d'aller en politique. Et, en faisant les choses d'une façon différente, tu sais, entre autres, je ne prends jamais, moi, de représentation le dimanche, sous aucune considération, parce que c'est ma journée consacrée à la famille. Aujourd'hui, ils sont un peu plus vieux, 18, 16, bientôt 14 ans, une petite fille de quatre ans et demi, mais je tiens à ce moment unique avec ma famille. Ça me permet autant d'aller au hockey ou encore d'aller glisser avec la petite Rosalie. Alors, pour moi, c'est important, ce moment-là.

Une chose qui m'avait été dite en 2001, que je répète, et que je me répète, et qui est importante à mes yeux également, c'est le mot «sensibilité», soit d'être sensible à toutes les représentations de tous les citoyens. Parce que, vous savez, souvent on a tendance, comme député, puis par la force des choses, à parler aux leaders de la société, à parler à nos maires, à parler à nos dirigeants, dirigeantes de nos CLD, des autres organisations, commissions scolaires et autres. Mais d'être sensible aussi aux besoins de cet homme, ou cette femme, ou de ces jeunes qui viennent nous voir dans nos bureaux de circonscription. Dans certains cas, parfois, c'est même des jeunes qui viennent nous voir. Et on est souvent un service de dernier recours. Et, que ce soit le dernier maire du dernier village ou que ce soit le citoyen le plus jeune ou le plus âgé qui vient nous voir dans notre circonscription, tous les citoyens, tous les citoyens sans exception doivent avoir le même service de la part du député ou encore des gens qui nous accompagnent, parce que vous comprendrez que c'est impossible de rencontrer tout le monde. Et je le dis avec une certaine déception parce que, quand on arrive en politique, on arrive avec beaucoup de rêves et on souhaite pouvoir régler les problèmes de tout le monde. On souhaite pouvoir rencontrer tous les citoyens, tous nos maires. Mais, moi, j'ai 28 municipalités. Alors, 28 municipalités, un grand territoire qui s'étire sur plus de 200 kilomètres, vous comprendrez que c'est impossible de le faire.

Mais j'ai décidé, quand j'ai accepté le défi de la politique, de dire: Je vais essayer de faire des choses à ma façon, d'une façon peut-être un peu différente. Et il y a une chose que je fais et qui, je pense, est appréciée, qui fait en sorte, aujourd'hui, que je les représente encore dans la circonscription de Labelle, c'est que je leur rends des comptes, pas seulement en campagne électorale, je suis d'une façon perpétuelle en tournée dans les municipalités. À tous les lundis, hors de session, donc à peu près 13, 14, 15 fois, à tous les lundis, je vais dans les municipalités. Je fais du bureau de comté pour que les citoyens aient accès directement à leur député à l'hôtel de ville. Je rencontre le conseil municipal entre 16 h 30 et 18 h 30. Je soupe avec des citoyens. Et, en soirée, la parole est aux citoyens, où je leur rends des comptes, où je les invite. Tous les citoyens sont invités via un petit carton d'invitation, tous les citoyens sont invités à venir écouter le député, dans un premier temps, qui rend des comptes à partir des engagements que j'ai pris dans une campagne électorale qu'on vient de passer. Et ça, c'est soit le mois suivant la campagne électorale comme le mois précédant la campagne électorale. Alors, je leur rends des comptes, on prend des engagements, on regarde ensemble: Voici, ça, c'est réalisé. Ça, on ne le fera pas pour telle raison. Ça, voici l'état d'avancement de tel ou tel dossier. Et ensuite la parole est aux citoyens. Ça dure un 20, 25 minutes, et ensuite les gens interpellent leur député.

Évidemment, vous pouvez imaginer, M. le Président, c'est sur mille et un dossiers, hein? Et parfois ce n'est pas des dossiers qui concernent directement le député, ça peut être un dossier pour la commission scolaire, un dossier pour la municipalité, un dossier environnemental, mais à chaque fois on essaie de faire le lien, via les attachés politiques ou moi-même, entre les autorités en place et on essaie d'intervenir. Puis je vous dirais que la moyenne au bâton est assez bonne et surtout les gens sont contents, ils sont contents de voir que le député de Labelle ne va pas les voir seulement en campagne électorale, mais également les semaines et les mois qui suivent la campagne électorale. Alors, c'est cette façon de faire pour laquelle j'ai opté dans la circonscription de Labelle et qui, je pense, est appréciée par les citoyens, et c'est d'ailleurs probablement un peu pour ça également qu'ils m'ont confié un nouveau mandat.

Mais ce mandat-là, vous le savez, on l'accomplit, mais on l'accomplit si on a la confiance des gens aussi qui nous entourent. Et, dans ces gens qui nous entourent, qui nous permettent, qui nous font confiance et qui militent avec nous, qui travaillent avec nous, je veux, moi aussi, remercier tous ces bénévoles dans la circonscription de Labelle. Quand on regarde tous ceux et celles qui travaillent avec nous pour nous faire élire, moi, je trouve ça toujours un peu... ça fait très chaud au coeur, mais un peu intimidant de voir qu'il y a autant de monde qui travaille pour nous dans une campagne électorale pour nous amener à être ici comme député, les représenter, et c'est une belle marque de confiance. Je veux leur dire très sincèrement merci: à ma DOC, la directrice d'organisation de campagne, Mme Yvonne Brisebois, tous les membres de l'exécutif du Parti québécois et tous ces citoyens qui nous passent un coup de fil puis disent: Vous avez besoin d'un coup de main, on va faire des téléphones pour vous autres, on va vous aider, et qui sont là au rendez-vous, qui viennent nous donner un grand coup de main.

Sans ces gens-là, même malgré le travail que je peux faire, sans ces gens-là, je ne serais pas là aujourd'hui. Sans un parti qui a une plateforme, qui a des idées, qui a une vision, je ne serais pas là aujourd'hui. Sans une chef qui a fait une campagne formidable dans des conditions pas toujours faciles — parce que, nous, on pensait qu'on aurait plus de temps pour se préparer, le gouvernement a décidé d'aller en élection très rapidement — mais qui a fait somme toute une magnifique campagne, et que les gens ont vu... Les gens ont vu qu'on peut avoir une femme comme chef, qui a de l'expérience, qui a un bagage extraordinaire, parce que, vous le savez comme moi, notre chef, je ne peux pas la nommer, mais cette grande dame a probablement géré plus... La liste des ministères qu'elle n'a pas gérés est à peu près quatre fois plus courte que tous les ministères qu'elle a gérés au Québec. Donc, c'est une dame d'une très grande expérience, avec de très grandes capacités, et je suis très heureux de faire partie de son équipe.

Bien sûr, dans les gens qui m'entourent, bien on a une famille proche. Moi, j'ai une mère qui va avoir 87 ans dans deux mois, elle me supporte, elle m'accompagne même dans la campagne électorale; les enfants, les quatre enfants, la conjointe. Alors, à tous ces gens, je les remercie du fond du coeur.

Dans Labelle, pour les prochaines quatre années, on a consulté les gens, trois grandes journées de consultation non partisane, non partisane, c'est important de le dire parce que, quand on invite les gens pour savoir: Qu'est-ce qui est important, pour les prochains quatre ans, pour la circonscription de Labelle?, venez écrire avec nous quel devrait être l'agenda du député pour les quatre prochaines années, on ne le fait pas sur une base partisane, et les gens apprécient...

Le Vice-Président (M. Chagnon): Je voudrais juste, un son un petit peu plus bas, on va juste être un peu mieux. Allez-y, M. le député.

M. Pagé: Oui. Et les gens apprécient que l'on écrive l'agenda du député pour les quatre prochaines années d'une façon non partisane. Alors, on a encore une fois fait participer les gens, plus de 250 personnes ont participé à ces échanges, à ces discussions pour écrire la plateforme. Et, cette fois-ci, on se disait: Bon, on en a trop pris, d'engagements, la dernière fois, là, on a trop d'ouvrage, là, on va essayer de compresser ça, en avoir un peu moins. On est passé de 72 à 70 engagements. Alors, vous pouvez imaginer qu'on a beaucoup de pain sur la planche pour les quatre prochaines années, que ce soit au niveau de la famille, de l'éducation, de la santé, et tout le reste. Évidemment, on a beaucoup d'engagements.

On va également essayer d'aller, parce que ça, c'est un dossier qui est très chaud dans la circonscription de Labelle... de convaincre le gouvernement... Entre autres, quand il dit qu'il va investir dans les infrastructures, c'est une bonne chose, certes, mais on va tenter de le convaincre d'améliorer cette fameuse route 117 qui, sur quelque 700 ou 800 km, de Montréal jusqu'à l'Ontario finalement... Parce qu'on a même droit au petit drapeau canadien, c'est une transcanadienne, la 117. Il y a toujours un fameux 80 km qui n'a aucun sens. D'ailleurs, il y a une mobilisation qui s'était créée en 2004. On avait obtenu certains engagements, mais les gens souhaitent que ça aille plus vite, souhaitent que l'on en fasse plus. Et là il y a une grande mobilisation qui s'est créée.

● *(17 h 20)* ●

D'ailleurs, on a eu l'occasion, dans les dernières semaines, de rencontrer le nouveau ministre délégué aux Transports et on souhaite qu'il aura des bonnes nouvelles pour nous, parce que faire du développement régional avec une route des années cinquante, ça n'a absolument aucun sens. Aussitôt qu'on est avant ou après la circonscription de Labelle, comme par hasard, la route, elle est belle, mais, quand on arrive entre Labelle jusqu'à Mont-Laurier, ça n'a absolument aucun sens. C'est une route des années cinquante, c'est une géométrie de route qui n'a absolument pas d'allure. Alors, les citoyens se mobilisent, autant avec les gens de l'Abitibi, les gens de l'Outaouais, les gens du sud des Laurentides, et tout le monde présentement est mobilisé pour qu'on améliore cette route. Donc, je vais en parler pendant ce mandat de quatre ans pour faire en sorte qu'on puisse améliorer nos infrastructures.

Quand on parle d'infrastructures, le premier ministre et la vice-première ministre, quand on a eu notre discours inaugural, on a beaucoup parlé d'économie, d'infrastructures, il me semble aussi qu'on aurait pu faire preuve d'un peu plus de vision, d'aller un peu plus loin, de se rendre compte que parler d'infrastructures, ce n'est pas que de parler de routes. Oui, il y a de la rénovation d'écoles et d'hôpitaux, ce qui est une bonne chose. Mais

souvenez-vous des discours du président américain actuel, Barack Obama. J'ai même découpé des journaux où il disait à chaque fois: Quand on va investir dans les infrastructures, on va investir, oui, dans les routes, dans les hôpitaux, dans les écoles, mais également dans l'Internet haute vitesse.

Je suis maintenant le porte-parole de ce qu'on appelait autrefois le dossier des régions. Maintenant, on a mis des couleurs à ce dossier-là, on appelle ça développement régional, l'occupation du territoire, les municipalités dévitalisées, la décentralisation et la ruralité. Et je peux vous dire qu'on ne développera pas le Québec si on ne développe pas l'Internet haute vitesse dans toutes les régions du Québec. Et j'aurais aimé ça qu'on en parle. J'aurais aimé ça qu'on ait cette vision-là. J'aurais aimé ça qu'on comprenne le besoin des régions.

Je prendrai pour exemple: dans ces tournées des municipalités, là, j'ai des enfants qui viennent me voir pour me dire: M. Pagé, je suis en secondaire II, l'enseignant me dit: Tu dois faire un travail, va voir sur Internet; je n'ai pas Internet haute vitesse. On est en 2009, est-ce que c'est concevable encore aujourd'hui? Inconcevable.

Et en plus, en plus, la beauté de la chose, c'est que, l'année dernière, discours du budget, la ministre des Finances — et c'est écrit, là, textuellement, là, vous irez vérifier, c'est écrit dans le discours du budget: Nous allons développer l'Internet haute vitesse parce que c'est important pour le développement régional. On va développer ça sur cinq ans, 20 millions. En cours d'année, la vice-première ministre dit aux municipalités dévitalisées: Je vous ai entendus, ce n'est pas assez, ce sera 24 millions.

Mais, l'année dernière, c'était sur cinq ans. On devrait s'attendre... Vous allez faire le même calcul que moi, là: l'année dernière, c'est cinq ans, 24 millions; alors, il reste quatre ans. Bonne nouvelle avant le discours du budget — parce qu'on en parle avant parce que, là, c'était trop gênant pour en parler pendant le discours du budget — bonne nouvelle: toujours le même 24 millions, et maintenant c'est sur sept ans. Alors, on va développer l'Internet haute vitesse mais à très basse vitesse, vous conviendrez avec moi, sur sept ans.

Quand tout le monde nous dit dans les régions... Puis là je prends pour exemple une entreprise au sud de Sainte-Agathe, M. le Président, vous êtes à quelques dizaines de kilomètres de Montréal, dans la circonscription de Bertrand, mon collègue: permis de construction, 30 emplois créés; diversification économique — parce que c'est un secteur qui est touristique — on se rend compte, l'entreprise se rend compte: Il n'y a pas l'Internet haute vitesse. Alors, le projet est sur la glace pendant quelques mois, maintenant l'entreprise ne construit plus.

Est-ce qu'il y a quelqu'un dans cette salle qui va comprendre l'importance de développer les régions et que, pour le faire, ça prend absolument l'Internet haute vitesse? Alors, je le dis, c'est un cri du coeur, j'ai l'occasion de le faire aujourd'hui. Mais je vous dis qu'on ne développera jamais, mais jamais nos régions si on ne développe pas... si on ne fait pas de ce dossier une priorité. Comme quand on a électrifié le Québec en 1962, on ne s'est pas posé la question: Est-ce que c'est certains citoyens qui l'auront puis à quelle vitesse on va le faire? On l'a fait à la grandeur du Québec, avec le même service partout et au même tarif partout. Mais là, ce n'est pas du tout la vision qu'on nous présente, et ça, ça me déçoit beaucoup.

Alors, M. le Président je sais que le temps passe vite, je sais que j'ai des collègues qui auront à prendre la parole, j'ai encore beaucoup d'autres choses que j'aurais voulu dire, parce qu'au niveau du développement régional: forêt, décevant, on ne fait pas plus que ce qu'on avait décrié au fédéral, ce même gouvernement, alors c'est décevant. Les fonds... les CLD sont très déçus également de ce qu'ils reçoivent comme support pour faire du développement. Au niveau agriculture, notre chef de l'opposition en a parlé aujourd'hui: Financière agricole, des difficultés. Alors, tous les dossiers régionaux... Tourisme, bien, évidemment on n'en parle pas, ça ne fait pas partie de ce discours du gouvernement. Donc, au niveau des régions, grande déception.

Et, je peux vous dire, M. le Président... Parce que mon collègue tantôt disait qu'on n'avait pas parlé de souveraineté pendant le mandat. Oui, nous avons parlé de souveraineté pendant le mandat. Bien sûr, l'élection ne portait pas là-dessus, mais nous en avons parlé à chaque fois. Je sais qu'on suscite des réactions. Mon ami le député de Papineau, hein, aime bien échanger avec moi sur la question. Mais, oui, nous aurons l'occasion d'échanger sur la question pendant les quatre prochaines années parce que nous ne serons pas une opposition officielle, nous serons une opposition souverainiste, pour être un gouvernement indépendantiste qui réalisera le pays dans le prochain mandat. Je vous remercie, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Chagnon): Merci, M. le député de Labelle. J'inviterais maintenant M. le député de Chapleau à prendre la parole.

M. Marc Carrière

M. Carrière: Merci, M. le Président. Je veux tout d'abord vous féliciter, M. le Président, pour votre nomination. Vous occupez un poste d'une grande importance et de prestige. On n'a qu'à voir, hier, vos prédécesseurs, comment ils ont été honorés. Je pense que c'était quelque chose à voir et à souligner.

Vous me permettrez, pour une première intervention, premièrement, de féliciter également de ma part tous mes collègues, surtout le collègue de Papineau, qui a été assez insistant pour m'amener en politique provinciale. Mes remerciements vont surtout également à tous les électeurs du comté de Chapleau qui m'ont appuyé. Je les remercie du fond du coeur.

Je veux également souligner l'apport de mon prédécesseur, Benoît Pelletier, qui a été député de Chapleau pendant une dizaine d'années, qui a été ministre ici, dans cette Chambre, puis qui a apporté beaucoup pour la région, pour le comté de Chapleau et pour le Québec. Je lui souhaite plein de bonnes chances dans ses futurs projets.

Je veux également remercier la centaine de bénévoles qui m'ont appuyé à tous les jours, des gens de tous les âges, de toutes les générations, à partir de 12 ans jusqu'à une dame de tout près de 90 ans qui était au bureau d'élection à tous les jours à faire des téléphones. C'était fantastique de voir ça.

Je veux aussi remercier le premier ministre pour la confiance qu'il m'a témoignée en me nommant adjoint parlementaire à la présidente du Conseil du trésor. Je pense que c'est une dame d'une grande rigueur et d'une grande qualité, et je la considère comme un mentor pour moi.

Je veux également saluer mon excellente équipe à mon bureau de comté, ma très grosse équipe, deux personnes qui ne font pas 200 livres à deux, Geneviève et Julie, qui font un travail extraordinaire. Quand, nous, on est ici, à Québec, elles sont là à la première ligne et font un travail tout à fait remarquable.

Mes derniers remerciements naturellement vont auprès de ma famille, qui m'ont appuyé depuis toujours dans toutes les aventures que j'ai pu avoir, là, depuis mon tout jeune âge.

Je veux également saluer la ministre de l'Immigration, Mme Yolande James, également pour son appui.

Vous me permettrez encore une fois, M. le Président, un petit clin d'oeil, en cette Chambre, pour les citoyens de Val-des-Monts, qui m'ont appuyé, qui m'ont appuyé tout au long des dernières années. Je les remercie très sincèrement. Je puis vous assurer, M. le Président, de ma plus grande volonté de servir les citoyens et les citoyennes de mon comté, les servir, M. le Président, avec la même ardeur, le même acharnement et la même passion que pendant les 16 dernières années auxquelles j'ai oeuvré dans le monde municipal comme maire de Val-des-Monts, préfet de la MRC des Collines-de-l'Outaouais et également président de la conférence régionale des élus depuis sa création et jusqu'aux dernières élections. Je crois avoir acquis une large expérience qui me permettra d'assister et d'aider les citoyens et aussi contribuer à améliorer la qualité de vie des citoyens de Chapleau et de l'Outaouais.

Plusieurs défis demeurent entiers dans le comté de Chapleau et dans l'Outaouais. Au niveau de la santé, par exemple, notre situation comme région frontalière avec l'Ontario est une situation tout à fait unique. Il y a plusieurs mesures qui ont été mises de l'avant et qui continueront d'être mises de l'avant, auxquelles on travaillera. Je pense au statut particulier de l'Outaouais en matière de santé, qui a déjà des signes positifs chez nous, dans le comté de Chapleau. L'agrandissement des deux urgences dans le CSSS de Gatineau, une qui est en pleine construction et l'autre qui devrait débuter sous peu, viendra aider. Le centre de cancérologie, c'est plus de 30 millions d'investissement, en pleine construction à l'Hôpital de Gatineau. Donc, c'est des choses...

Également, le campus santé, l'entente avec l'Université McGill et l'Université du Québec en Outaouais, qui va permettre aux étudiants en médecine de faire des stages sur une plus longue durée chez nous, dans l'Outaouais, et on espère avoir une plus grande rétention. Nous travaillons toujours à rétablir l'erreur historique du Parti québécois, des mises à la retraite de nombreux médecins, des infirmières, des infirmières auxiliaires et de nombreux spécialistes.

● *(17 h 30)* ●

Je pense également au décrochage scolaire, auquel, chez nous, en Outaouais, c'est comme un peu partout au Québec, une chose à laquelle on devra s'attarder dans les prochaines années. Je veux citer en exemple le rapport Ménard, qui dit que ça prend une stratégie région par région. Il faut dire que, chez nous, en Outaouais, il y a la Table éducation Outaouais qui travaille... qui met ensemble tous les intervenants de tous les niveaux scolaires pour travailler... qui travaillent d'arrache-pied pour trouver des solutions à la mesure et appropriées à l'Outaouais.

Au niveau économique, contrairement à ce que prétend le député de Rousseau, où il dit qu'il y a seulement 240 millions de dollars pour... qu'on a mis seulement 240 millions de dollars pour faire face à la crise, nous avons mis sur pied et annoncé plein de mesures dans le budget et dans l'énoncé économique de janvier ainsi qu'au discours inaugural. Je vais vous en citer quelques-unes. Tout d'abord, notre Plan québécois des infrastructures, où nous créerons et maintiendrons plus de 100 000 emplois. Avec une bonification de 4 milliards de dollars, ça fait plusieurs années que notre gouvernement travaille à renouveler nos infrastructures, qui ont longtemps été négligées.

Tout le monde municipal a salué et salue encore les efforts de notre gouvernement pour les investissements et l'accompagnement que l'on fait avec les villes et les municipalités pour améliorer la qualité de vie des Québécois. Je veux souligner également le travail exceptionnel de ma collègue la ministre des Affaires municipales et des Régions pour avoir su, il y a quelques années, signer le premier pacte et le seul pacte fiscal négocié avec les deux unions municipales. Nous investirons massivement dans les égouts, les aqueducs, les routes, les infrastructures culturelles, de sport et de loisir et également dans les infrastructures de santé et d'éducation. On voit que l'Ontario, dans son dernier budget, va suivre l'exemple de notre gouvernement, soit d'investir massivement dans leurs infrastructures pour traverser la crise économique. Je veux citer également le maire d'Ottawa, le maire O'Brien, qui a dit, pas plus tard que la semaine dernière, que la venue d'investissements massifs en infrastructures va sûrement aider la ville d'Ottawa à passer à travers cette crise économique. On s'entend également que tous les experts s'entendent d'ailleurs pour dire que nos mesures sont excellentes pour faire face à cette tempête économique.

Une autre excellente mesure dont on est très fiers, c'est le Pacte pour l'emploi. Il y a un an, ça a été un investissement, une annonce de 1 milliard de dollars sur trois ans ayant comme objectif d'aider toutes les personnes voulant travailler, d'aider les travailleurs à pouvoir améliorer leur sort, également aider les entreprises à accroître leur productivité et les aider à donner plus de formation à leurs employés au lieu de les licencier. Nous avons rajouté à ça, au dernier budget, 518 millions de dollars pour le Pacte de l'emploi Plus. J'ai assisté avec mes collègues de l'Outaouais il y a quelques semaines à un colloque à travers l'Outaouais où tous les intervenants, les travailleurs, les syndicats, Emploi-Québec étaient tous réunis et ont salué cet effort que l'on fait. C'est 36 millions qui vont être investis en Outaouais.

Maintenant, j'ai une pensée pour nos travailleurs d'AbitibiBowater, une papetière à Gatineau qui embauche des centaines d'employés qui vivent des inquiétudes incroyables, et je suis de tout coeur avec eux.

Nous avons également procédé à une baisse d'impôt de 1 milliard de dollars qui a permis de donner un souffle à la classe moyenne. D'autres mesures également comme la hausse du salaire minimum, le programme Renfort, qui permettra d'injecter 1 milliard de dollars pour le financement des entreprises. Également, le versement de 1 million de dollars au capital de la SGF va aider les travailleurs et les entreprises.

Notre budget démontre bien l'importance qu'on accorde également à la santé et à l'éducation avec des

investissements massifs. Il s'agit, M. le Président, d'un budget solide, d'un énoncé économique où l'économie et l'emploi sont nos priorités, d'un budget responsable.

En terminant, M. le Président, notre gouvernement a fait de l'économie et de l'emploi une priorité absolue, et tous s'entendent pour dire que nos mesures mises de l'avant vont nous permettre de mieux se tirer d'affaire que nos voisins et de mieux rebondir après la tempête. De là l'importance, M. le Président, que tous ici travaillions dans un esprit de solidarité. Ainsi, le Québec sortira plus rapidement de ces turbulences sans précédent. Nous devons préparer la relance économique du Québec. Nous devons tous travailler pour faire du Québec une société plus prospère. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Chagnon): Merci, M. le député de Chapleau. M. le député de Chapleau, sauf erreur, c'était votre premier discours en Chambre, non? Deuxième. Ah! Alors, c'est pour ça que vous aviez de l'air si à l'aise, quand même j'aurais dit que c'était votre premier. J'inviterais maintenant M. le député de Roberval à prendre la parole.

M. Denis Trottier

M. Trottier: Oui, bonjour, M. le Président. Je voudrais tout d'abord souligner un petit peu le dysfonctionnement, là, du processus, là. On fait un discours... On fait une réplique sur le discours inaugural alors que le discours sur le budget est déjà passé. Mais disons qu'on ne s'étonne de pas grand-chose avec ce gouvernement-ci.

Également, aussi, je voudrais dire que normalement le discours inaugural, ça devrait être un moment fort, surtout lorsqu'un premier ministre demande d'avoir les deux mains seul sur le volant. Mais malheureusement ce qu'on a pu voir, c'est un discours qui a été qualifié par l'ensemble des intervenants comme étant un des discours les plus décevants de l'histoire du Parlement, un discours qui, somme toute, était sans saveur, sans odeur et sans vision. Puis je pense qu'on avait l'impression que le ressort du premier ministre était comme cassé.

C'est triste, M. le Président, de voir un gouvernement fatigué au moment où on commence la session, au moment où on commence, on pourrait dire, un quatre ans. Ça risque d'être assez long.

Je vais vous parler du discours que j'aurais aimé entendre de la part du premier ministre, M. le Président. J'aurais aimé que le premier ministre soulève l'enthousiasme, qu'il puisse, au lieu d'obliger ses députés à applaudir à un discours qui ne méritait pas d'applaudissements... qu'il nous amène des éléments qui auraient pu faire un objet de fierté. Ce que j'aurais aimé, c'est que le premier ministre puisse nous indiquer vers où il voulait projeter la société québécoise pour les 25 prochaines années. J'aurais aimé aussi qu'il puisse nous présenter des projets de loi innovateurs qui auraient pu notamment nous aider à devenir des leaders autant dans le monde forestier, agricole, éducationnel, environnemental.

J'aurais aimé aussi que le premier ministre puisse nous expliquer que, dans le fond, nous avons besoin d'une nouvelle économie. On le sait, là. Présentement, je pense qu'il n'y a personne qui peut dire qu'on est dans un système qui ne doit pas être remis en question. On a besoin d'un système qui serait davantage axé vers la protection de l'environnement, qui viserait une société plus équitable. Et, dans ce sens-là, j'aurais souhaité qu'il puisse nous mentionner quelques éléments de sa nouvelle stratégie en matière d'équité, en matière d'environnement puis qu'il nous propose des mesures, par exemple, comme la mise en place d'une écofiscalité, qui aurait pu, à ce moment-là, pénaliser les produits polluants puis diminuer la taxe sur les produits qui sont plus écologiques.

J'aurais aimé aussi qu'il puisse nous présenter des solutions pour une société plus équitable, qu'il remette en question un certain nombre de pratiques qui sont plus que questionnables, au niveau notamment des bonus, des primes de séparation, des retraites dorées qui ne sont accessibles seulement qu'à un petit nombre de personnes. On demande de plus en plus de sacrifices aux travailleurs, mais finalement c'est qu'il semble avoir une certaine élite qui, on pourrait dire, vit dans un bocal, complètement coupée du reste de la société. Je pense que ce n'est pas comme ça qu'on va redonner confiance aux citoyens dans le monde politique.

J'aurais aimé aussi qu'il puisse consacrer au moins une partie de son discours à l'importance de la forêt, qu'il puisse profiter de l'occasion pour sensibiliser l'ensemble des Québécois et des Québécoises à l'effet que la forêt est un patrimoine fabuleux, qu'il affirme que le Québec est d'abord et avant tout un pays forestier dont on devrait être fiers et dans lequel on devrait investir massivement, parce que, somme toute, je suis persuadé que la forêt représente notre planche de salut pour l'avenir.

J'aurais aimé, M. le Président, aussi qu'il puisse, on pourrait dire, démontrer qu'il a un amour pour la forêt. Le premier ministre est en place depuis six ans approximativement, et je ne me rappelle pas de l'avoir entendu faire un discours sur l'éloge de la forêt. Pourtant, dans les pays scandinaves, qui sont des pays forestiers comme nous, pas plus, pas moins, on voit régulièrement sinon au moins de temps en temps des premiers ministres ou des chefs d'État qui font des discours assez vibrants sur la forêt, qui démontrent leur fierté envers la forêt. Mais ça, je ne me rappelle pas d'avoir vu ça ou entendu ça de la part du premier ministre. Le problème, j'ai l'impression que le premier ministre ne semble pas savoir que le Québec est d'abord et avant tout un pays forestier, il ne semble pas savoir que la forêt fait partie, on pourrait dire, de l'histoire essentielle du Québec, que le Québec s'est bâti autour de la forêt, qu'elle a été et qu'elle est encore au coeur de notre développement économique. Non, décidément... Nous savions qu'il n'avait pas la fibre nationaliste en dehors de la période électorale, qu'il n'avait pas non plus la fibre régionaliste, mais finalement ce qu'on a pu voir, c'est qu'il n'a pas la fibre forestière, et ça, c'est extrêmement décevant. Il nous l'a démontré, entre autres, lors de la dernière élection, parce qu'il a conseillé aux travailleurs forestiers d'aller travailler dans les mines. C'était assez éloquent.

● *(17 h 40)* ●

Quand on pense, M. le Président, qu'en 2007 on a réuni tous les intervenants du milieu forestier puis on a établi toute une série de consensus, une quinzaine de propositions, notamment sur l'utilisation du bois dans la construction, eh bien, deux ans plus tard, on s'aperçoit qu'il ne s'est pas passé grand-chose dans ce domaine-là à cet effet. Alors que tous les Québécois et les Québécoises

sont d'accord qu'on doive utiliser davantage de bois dans la construction, autant dans les édifices gouvernementaux qu'ailleurs, on aurait pu, à ce moment-là, s'attendre que le premier ministre aurait pu nous annoncer, à travers le projet des infrastructures, il aurait pu nous annoncer toute une série de projets qui devraient être construits en bois, qui pourraient faire notre objet de fierté. Eh bien, non, je pense qu'on va être obligés de repasser, comme on dit. Alors que le bois est un produit noble, écologique et renouvelable et qu'on devrait en faire un objet de fierté, le premier ministre ne pense pas en faire la promotion. Il faut le faire, M. le Président! Quand on pense qu'on est probablement un des pays les plus forestiers au monde, on oublie le principal, et ce, d'autant plus qu'on sait qu'on est dans la pire crise forestière qu'on ait pu traverser depuis 150 ans.

Le bois, qui devrait être un objet de fierté et qu'on aurait dû prioriser, est plutôt un objet d'oubli. Pourtant, il y a plusieurs propositions qu'on aurait pu mettre de l'avant pour aider l'industrie forestière et les milieux qui sont les plus touchés par la crise, et je pense, entre autres, à une vaste campagne de sensibilisation pour valoriser le bois, qui, comme je le disais tout à l'heure, est une ressource noble, écologique et renouvelable, avoir des incitatifs financiers pour inciter les citoyens et les entreprises à utiliser davantage de bois dans leurs constructions, forcer le gouvernement fédéral et s'obliger soi-même à construire davantage en bois. Ce n'est pas normal, comme je disais, que... Bon, on envoie des lettres au gouvernement fédéral, mais finalement, une fois qu'on a eu l'accusé de réception, on oublie ça par la suite. Il aurait pu y avoir des programmes incitatifs pour encourager l'énergie bois. Je vous rappelle qu'en Europe, quand on achète un poêle à bois, on est subventionné de 50 %. Au Québec, on laisse des villes faire des règlements qui vont faire en sorte qu'on n'aura plus de poêles à bois. Au lieu d'être fiers de chauffer au bois avec des poêles nouveaux, nous, on va interdire cette ressource-là, on va accroître notre dépendance au pétrole, on va faire en sorte qu'on va conserver les vieux poêles à bois au lieu d'inciter à en acheter des plus neufs qui sont beaucoup plus performants au niveau écologique. C'est complètement aberrant.

On aurait pu aussi supporter davantage les projets de récolte de biomasse afin de développer une meilleure expertise. Développer des projets pilotes en matière de fabrication de bioéthanol forestier, surtout en régions qui sont près des forêts. Bon, développer aussi... soutenir davantage les nouvelles technologies à plusieurs effets. Accroissement des travaux sylvicoles... puis, à ce moment-là, je pense qu'on aurait dû faire un véritable chantier sylvicole. Bon, on sait qu'il y a beaucoup... on manque... notre productivité est une des plus faibles des pays industrialisés. Puis je pense qu'un véritable chantier sur la sylviculture aurait été extrêmement important. Je vous rappelle, entre autres, que, seulement au Saguenay—Lac-Saint-Jean, il y a 400 000 ha qui sont improductifs, qu'on aurait pu remettre en production. On aurait pu créer 1 000 emplois pour les 10 prochaines années. Ça, ça aurait coûté 25 millions par année, si on avait ciblé ça. Pas très cher pour créer 1 000 emplois.

Également, aussi, on aurait dû favoriser... ou en tout cas forcer davantage le fédéral à utiliser... faire en sorte qu'on enlève les semaines d'attente pour les travailleurs forestiers au niveau de l'assurance chômage. On aurait pu aussi faciliter le transfert des entreprises en ce qui regarde les entrepreneurs de machinerie forestière. Favoriser l'accès au crédit de manière générale tant pour les petites que les moyennes entreprises, qui ont beaucoup de difficultés à ce niveau-là. On aurait pu aussi annoncer la création d'un centre de recherche de la transformation du bois dans le comté Roberval, qui est une des priorités qui a été définie par la CRE du Saguenay—Lac-Saint-Jean. On aurait pu favoriser aussi le développement d'une filière forestière de produits non ligneux, qui touche tous les autres produits en dehors des arbres en forêt. Également, aussi, diversifier la tenure des... notre tenure forestière. Favoriser les projets de proximité. Dans mon comté, il y a des projets de forêt habitée. À La Doré, il y a un projet de forêt modèle aussi qui peut être très intéressant. Favoriser aussi le développement des forêts privées. Favoriser aussi le soutien aux coopératives. On aurait pu également, aussi, créer un fonds pour la mise en valeur des aires protégées. C'est bien de créer des aires protégées, mais encore faut-il qu'on ait de l'argent pour pouvoir les soutenir et favoriser les emplois, parce que sinon, si on fait juste mettre un bocal sur les aires protégées, ça enlève des emplois au lieu d'en créer. Somme toute, créer de la fierté.

Et je vous dirais qu'au moment, M. le Président, où on a un sondage, là, cette semaine, qui nous dit qu'on est avant-derniers dans le taux de confiance des citoyens, en 2008... en 1989, on était à 18 % de confiance, ce qui est déjà très bas. On a baissé, en 2008, à 15 %. Et, en 2009, on est rendus à 6 %. Ça n'a pas d'allure, M. le Président. On a besoin d'un véritable projet de société qui va redonner confiance aux citoyens, un projet de société qui va faire en sorte qu'on va avoir une société qui va être plus équitable, plus écologique, plus efficace, plus démocratique, plus éduquée, plus décentralisée. Et ça, on est loin d'avoir vu ça dans le discours du premier ministre. Encore une chance, M. le Président, que l'opposition officielle est là, va être là pour proposer toute une série de propositions qui vont dans ce sens-là et qui vont faire en sorte qu'on va pouvoir redonner confiance aux citoyens dans leur système politique, leur système économique, et faire en sorte qu'on puisse améliorer le taux de confiance qu'on a, parce que, là, il n'y a seulement que les vendeurs d'autos usagées qui sont en bas de nous. C'est assez triste. Et je ne pense pas que le discours du premier ministre ait contribué à changer ça; au contraire, malheureusement, il a contribué à accentuer ce cynisme-là. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Chagnon): Merci, M. le député de Roberval. J'inviterais maintenant M. le député de Chomedey à prendre la parole.

Des voix: ...

M. Guy Ouellette

M. Ouellette: Étant le dernier à prendre la parole aujourd'hui, probablement, les applaudissements ont une quelconque raison avec ce rang dans la présentation des discours.

M. le Président, en premier lieu, j'aimerais prendre le temps de vous féliciter pour votre second mandat à ce

poste à l'Assemblée. Je veux aussi adresser mes félicitations aux députés de Richmond, La Pinière et Abitibi-Ouest pour leur nomination respective. D'ores et déjà et comme par le passé, vous pouvez être assuré de mon entière collaboration au bon déroulement des travaux de cette Assemblée.

En ce début de session d'une nouvelle législature, j'aimerais remercier les électeurs québécois pour leur confiance réitérée au Parti libéral du Québec, confiance qu'ils nous ont accordée le 8 décembre dernier avec une nouvelle majorité. Après une période probatoire, qui est un mot très utilisé dans mon jargon, lors de la dernière législature, qui a duré un peu plus de 19 mois, les électeurs québécois ont jugé bon d'accorder une majorité à notre gouvernement, leur assurant ainsi un gouvernement de stabilité, car ils savent que le Parti libéral du Québec et son premier ministre visionnaire est le mieux placé pour diriger les rênes de l'État en cette période d'incertitude économique. Vous savez, M. le Président, les défis économiques et financiers auxquels nous devons faire face sont imposants, mais, avec l'appui des Québécoises et des Québécois, je sais pertinemment bien que nous allons livrer la marchandise.

En plus de remercier les électeurs québécois, M. le Président, permettez-moi de profiter de l'opportunité qui m'est accordée afin de remercier tout particulièrement ceux de Chomedey, qui m'ont réitéré leur confiance pour un second mandat. Tout comme à l'échelle nationale, les citoyennes et citoyens de Chomedey m'ont permis de recueillir une majorité de voix plus importante que lors de l'élection précédente, du 26 mars 2007. Je leur en suis des plus reconnaissants, et ils peuvent être assurés de mon entière disponibilité et de mon écoute active.

Je tiens à souligner, M. le Président, d'une façon plus personnelle l'apport de certaines personnes d'influence de la communauté de Chomedey qui auront grandement contribué à cette victoire du 8 décembre dernier dans un contexte électoral particulier alimenté par une situation familiale du même ordre. Je pense ici à M. John Papadakis, Steve Bletas et les alliés de la communauté grecque, à Mme Sonia Lakhoyan et aux aidants toujours présents de la communauté arménienne, à Mme Idalina Moniz et son équipe de support de la communauté portugaise, à M. Harvey Katz, sa famille et les autres bénévoles de la communauté juive, en plus de M. Samir Taleb, de la communauté arabe, et de toute son équipe dynamique, toujours prête, M. le Président, qui a su relever avec brio des défis de toutes sortes. J'en profite au passage pour mentionner le travail de tous les instants de mes deux adjointes au bureau de comté, Azar et Silvana, pour leur travail inlassable pour les citoyens de Chomedey.

● *(17 h 50)* ●

Comment ne pas souligner le travail inlassable de Mme Claudette Lessard, de son conjoint, Guy Ravenelle, et de toute leur équipe, des bénévoles d'associations d'aînés et de clubs d'âge d'or et de toute mon organisation électorale, dirigée de main de maître par M. Jean-François Coderre, et mon ami et agent officiel, Robert Hayes, qui m'accompagne de main de maître depuis mon entrée en politique.

La plus tendre des pensées s'adresse à mon amoureuse et complice de tous les jours, Isabelle, pour son support constant, et ce, malgré une situation personnelle des plus insécurisantes, M. le Président.

Au cours de la présente législature, plus précisément, M. le Président, le 22 juin 2010, pour faire un peu d'histoire, étant un féru d'archives et d'histoire, nous célébrerons, à Chomedey, le 50e anniversaire de fidélité à la députation libérale des citoyennes et citoyens du quartier Chomedey. Seul le comté d'Outremont, qui, lui, célébrera, cette année, son 70e anniversaire d'allégeance continuelle et renouvelable d'élection en élection, surpasse Chomedey. Quand on dit fidélité, on dit stabilité, M. le Président.

Au cours de cette longue période qui a débuté avec la Vingt-sixième Législature, seuls M. Jean-Noël Lavoie, de 1960 à 1981, l'honorable sénatrice Lise Bacon, de 1981 à 1994, M. Thomas Mulcair, de 1994 à 2007, et votre humble serviteur depuis 2007, M. le Président, ont représenté les intérêts des gens de ce quartier devenu officiellement une ville le 4 avril 1961; un quartier de la fusion de ville de Laval, le 6 août 1965, et une circonscription électorale en 1980.

Il m'importe à ce moment, M. le Président, de rappeler que ce même Jean-Noël Lavoie, jadis président de cette Assemblée de 1970 à 1976, fut le maître d'oeuvre de la création de la ville de Chomedey et, par la suite, de la fusion de la ville de Laval, en cumulant à cette époque des fonctions additionnelles de maire à celles déjà chargées de député. L'histoire retiendra, M. le Président, que Chomedey fut nommée ainsi en l'honneur du fondateur de la ville de Montréal le 17 mai 1642, Paul de Chomedey, Sieur de Maisonneuve.

M. le Président, je tiens à vous faire part de mon attachement aux gens du comté de Chomedey. Depuis ma première campagne électorale, en 2007, j'ai eu l'opportunité de rencontrer des gens chaleureux et impliqués dans leur communauté. Et, côté communauté, permettez-moi, M. le Président, de vous rappeler la multitude et la richesse des différentes communautés de ma circonscription. Dans Chomedey, pour ceux qui nous écoutent aujourd'hui, en plus du français et de l'anglais, on y parle plus de 49 autres langues, du grec à l'arabe, en passant par l'arménien, l'espagnol, le portugais et l'italien, pour n'en nommer que quelques-unes. Cette diversité culturelle, qui fait honneur à notre ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, enrichit la société québécoise et amène une saveur unique à ma circonscription. Le comté de Chomedey, M. le Président, se distingue du reste du Québec non seulement par la diversité ethnoculturelle que l'on y retrouve, mais aussi par ses besoins et ses attentes envers le gouvernement. En effet, M. le Président, la population de Chomedey est légèrement plus âgée que la moyenne québécoise, ce qui implique une préoccupation plus particulière concernant son système de santé.

M. le Président, je suis fier de faire partie d'un gouvernement qui s'attelle à la tâche pour offrir les services que la population nécessite. Depuis 2003, c'est plus de 42 % d'augmentation qui a été mis dans le budget du ministère de la Santé et des Services sociaux. Nous avons conclu des ententes avec les médecins spécialistes ainsi qu'avec les omnipraticiens afin de leur donner les outils nécessaires pour soigner la population mais aussi pour leur faire part de notre gratitude envers leurs grandes responsabilités.

Notre premier ministre a été très clair lors de son discours inaugural quant à l'augmentation des groupes de médecine familiale et à la valorisation du travail des infirmières. Plus localement, la reconnaissance des acquis des médecins étrangers fait partie de mes préoccupations

constantes à Chomedey. À cet effet, je veux souligner, depuis mon entrée en politique, en février 2007, la collaboration exceptionnelle que m'ont fournie les Drs Comlan Amouzou et Lamia Ouamara, qui sont la source de plusieurs démarches politiques déterminantes et d'un mouvement que je crois irréversible de reconnaissance des acquis qui devrait permettre à des médecins étrangers de venir contribuer positivement à notre système de santé québécois. Beaucoup reste à faire, M. le Président, mais nous ne baisserons pas les bras devant la tâche à accomplir.

L'éducation fait aussi l'objet d'une attention particulière depuis notre arrivée au gouvernement, en 2003. Les infrastructures scolaires et les universités se sont vu accorder des augmentations de budget importantes, chiffrables en milliards de dollars. Il ne faut pas oublier que nous avons sorti la malbouffe des écoles primaires. Nous avons renouvelé le programme Écoles en forme et en santé. Ce dernier programme, M. le Président, vise notamment à améliorer le rendement scolaire des jeunes grâce à l'activité physique et une saine alimentation.

Malgré des résultats somme toute encourageants, le décrochage et le raccrochage scolaire demeurent priorisants pour notre gouvernement. Comme le mentionnait notre premier ministre dans son discours inaugural, nous allons poursuivre dans cette voie en respectant nos engagements électoraux de réduction progressive du nombre d'élèves par classe. Notre gouvernement posera, M. le Président, de nouveaux gestes en faveur de la persévérance scolaire en favorisant notamment le développement des activités culturelles et sportives de nature à renforcer l'appartenance des jeunes à leur école. Ces démarches devraient permettre, entre autres, M. le Président, d'améliorer le lieu d'apprentissage de nos jeunes mais aussi le lieu de travail de nos enseignants et enseignantes.

Je me sens personnellement et doublement interpellé par ces engagements de notre premier ministre, car mes deux fils aînés oeuvrent dans le domaine de l'éducation et contribuent activement, M. le Président, à préparer notre relève de demain, que ce soit David en éducation physique ou Maxim en éducation spécialisée. D'ailleurs, je profite de l'occasion pour souligner l'anniversaire de naissance de mon fils aîné, David, dont c'est le 30e anniversaire aujourd'hui, mercredi 1er avril.

M. le Président, lorsqu'on parle de sentiment d'appartenance des élèves à leur école, j'ai quelques exemples en tête d'écoles secondaires de Chomedey qui remplissent cette mission. Autant je veux parler de Laval Liberty ou de Laurier Senior, Mother Teresa High School, de la commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, autant je veux parler de l'École d'éducation internationale, de la commission scolaire de Laval, bien connue de ma collègue la députée de Mille-Îles.

M. le Président, je peux vous assurer de ma dévotion pour Chomedey. Les citoyens de Chomedey le savent et le constatent fréquemment, presque journalièrement, ayant répondu à plusieurs centaines d'invitations lors de mon premier mandat.

J'aimerais vous remercier, M. le Président, pour votre attention. Et je conclurais en remerciant notre premier ministre de m'avoir confié la responsabilité d'épauler plus particulièrement ma collègue la ministre des Transports et députée de Laviolette. J'en profite aussi pour saluer le ministre délégué et député de Papineau. Je suis honoré, tout autant que les citoyens de Chomedey, par cette marque de confiance et j'entends servir au mieux de mes capacités. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Chagnon): Merci, M. le député de Chomedey.

Je vous informe que, pour demain matin, puisque nous allons ajourner les travaux à demain matin, il restera 22 minutes de temps pour chacune des formations politiques, avant, évidemment, le droit de réplique, qui, lui, est de une heure.

Ajournement

Alors, je vais ajourner les travaux à demain matin, 10 heures. Ça vous va?

(Fin de la séance à 18 heures)